

CORSEUL
LE HAUT-BECHEREL

TEMPLE GALLO-ROMAIN

RAPPORT DE FOUILLE PROGRAMMEE

ALAIN PROVOST

1995



SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE DE BRETAGNE

1334 2

CORSEUL

LE HAUT-BECHEREL

TEMPLE GALLO-ROMAIN

RAPPORT DE FOUILLE PROGRAMMEE

1995

Présenté par Alain PROVOST

Site n° 22 048 30 AH

Autorisation en date du 9 mai 1995

**Programme H15: Sanctuaires et lieux de pèlerinage
protohistoriques et gallo-romains**

XI^{ème} contrat de plan Etat/Region, 1994-1998

PARTENAIRES:

**ETAT
REGION BRETAGNE
DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLANCOET-VAL D'ARGUENON
COMMUNE DE CORSEUL**

Nos remerciements

aux fouilleurs bénévoles:

Kristelle PLAINE	Anne-Françoise YHUEL	Gwénaëlle ROLLAND
Emmanuel MORICE	Typhaine DAVID	Jean-Jacques URIEN
Gaëlle LE FUR	Hélène VERMOSEN	Fabienne MAHO
Norbert BERNARD	Uta EHRHARDT	Olivier VAUTIER
Arnaud FLICI	Chrystelle CAMUS	Stéphane HARDOT
Cécile VILLIERS	Marie-Laure LE CAER	Carole DUGUY
Frédéric GRAF	Ronan L'HOMMELET	Emmanuelle PINEL
Estelle YVET	Anne HENRY	Patrice LAJOYE
Nelly DENIS	Elisabeth LOYSANCE	Michelle MERMET
Jérôme GUEQUIERE	Marcel LE CHARPENTIER	Yvan MALIGORNE

aux étudiants et professeurs de l' IUT de Rennes, Département
Génie civil:

Aude COLLIN et Sylvie DECHARTRE
Anne LE GARREC et Louis MARTEL

à Michel MARTINAUD, Université de Bordeaux I

à Albert HESSE, Centre de Recherches Géophysiques de Garchy

à Hervé KEREBEL, Archéologue municipal de Corseul

à Marcel VILLALON, ancien maire de Corseul

à Michel VAGINAY, Conservateur régional de l'archéologie
et Yves MENEZ, Conservateur du patrimoine.

SOMMAIRE	Pages
Introduction	1
Première partie: le site, son environnement, l'opération de 1995: problématique et moyens mis en oeuvre	2
1.1. Le site dans son environnement	2
1.2. Historique des recherches archéologiques sur le temple du Haut-Bécherel	5
1.3. L'opération de 1995, problématique et moyens mis en oeuvre	6
Bibliographie du site	
Deuxième partie: Analyse archéologique	14
2.1. Secteur 1	14
2.2. Secteur 2	14
2.3. Secteur 3	20
2.4. Secteur 4	25
2.5. Tranchées de reconnaissance	35
2.6. Aperçu sur quelques mobiliers	38
Troisième partie: synthèse des données pour un programme futur	44
3.1. Données chronologiques: embryon de phasage	44
3.2. Remarques sur l'organisation du monument, sa construction, son architecture	50
3.3. Le temple dans le contexte coriosolite	58
132 Illustrations: 96 clichés et 36 plans et planches	

(Les illustrations de la deuxième partie sont regroupées à la fin de chaque chapitre correspondant)

INTRODUCTION

Le temple du Haut-Bécherel à Corseul dit "Temple de Mars" en référence à l'identification de Corseul avec le *Fanum Martis* de la Table de Peutinger, s'inscrit, sans aucun doute, parmi les témoins les plus remarquables de la civilisation gallo-romaine en Bretagne.

Au sommet d'une colline, à 1,750 km de la ville antique de Corseul et attirant immanquablement le regard, la *cella*, construite en petit appareil très soigné, conserve plus de 10m d'élévation. Cette construction, comparable au temple de *Janus* à Autun ou à la Tour de Vésone à Périgueux, s'inscrit dans un ensemble monumental de près de un hectare de superficie révélé par les fouilles d' Emile Fornier en 1868 et 1869.

Son exceptionnelle conservation et la qualité de sa construction expliquent la présence de la *cella* dans la première liste d'édifices classés Monuments Historiques, liste établie en 1840 sous l'égide de Prosper Mérimée.

Ce monument qui devait être le lieu de culte majeur de la Cité des *Coriosolites*, rassemblant les populations lors des fêtes religieuses, n'a curieusement fait l'objet -depuis Fornier- d'aucune étude scientifique sérieuse.

La maîtrise foncière réalisée avec l'acquisition de l'ensemble du site par la collectivité locale dans le cadre du Projet archéologique de Corseul, la conjonction des volontés d'assurer la conservation et la valorisation de ce patrimoine monumental et la nécessité de parvenir à la connaissance scientifique du monument ont motivé l'inscription du site du Haut-Bécherel ainsi que celui du quartier urbain de Monterfil parmi les sites archéologiques retenus dans le XIème contrat de plan Etat/Région 1994-1998.

Le programme de recherches dans le cadre du contrat de plan comporte trois phases:

- en 1995, une évaluation du potentiel archéologique du site par le rassemblement de la documentation existante, la réalisation de sondages ponctuels et de prospections géophysiques;
- en 1996 et 1997, un programme de fouilles visant à la compréhension de l'organisation du monument et de son évolution, l'étude exhaustive étant exclue;
- en 1998, la publication des résultats.

En parallèle, seront élaborés et réalisés des programmes de présentation et de restauration des vestiges du temple du Haut-Bécherel.

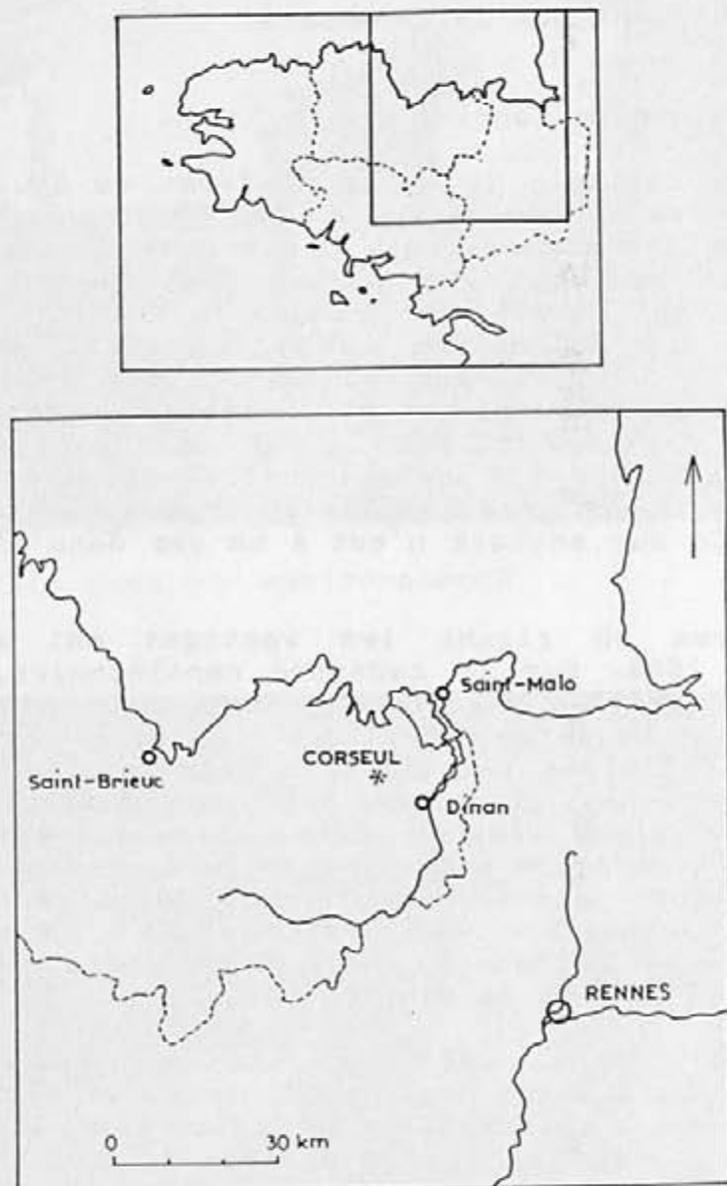


Fig. 1: Situation géographique.

PREMIERE PARTIE: LE SITE, SON ENVIRONNEMENT, L' OPERATION DE 1995: PROBLEMATIQUE ET MOYENS MIS EN OEUVRE

1. LE SITE DANS SON ENVIRONNEMENT

1.1. Le contexte foncier

La partie centrale du corps de ferme du Haut-Bécherel est une belle maison de maître du XVI^{ème} siècle vraisemblablement dont les encadrements d'ouvertures sont en pierre de taille de granite. Les portes sont en plein-cintre; un blason effacé subsiste en façade. Au XVIII^{ème} siècle probablement, une adjonction en pignon ouest et un bâtiment déconnecté du précédent et désaxé par rapport au corps principal de la ferme ont été édifiés. La façade arrière du corps de ferme réutilise le mur de façade arrière de la galerie latérale sud du sanctuaire. Celui-ci est arasé au niveau de la quatrième assise au-dessus des fondations (cf. *infra*). Ce mur antique n'est à nu que dans l'adjonction en pignon.

Les terres où gisent les vestiges ont été cultivées jusqu'en 1989. Sur le cadastre napoléonien, le site est divisé en petites parcelles au nombre de dix: courtils et jardins de la ferme et pièces de terre. Pour partie, au nord, les limites parcellaires reprenaient les structures antiques, zones pierreuses et donc difficilement cultivables. D'autres limites parcellaires traversaient la cour sacrée. Le cadastre antérieur au remembrement montre peu de modifications dans la structure parcellaire. Le site, dans son état actuel, a donc hérité d'une quinzaine d'arbres, vestiges des anciennes limites et d'une haie de cyprès partageant en deux la cour sacrée.

Le remembrement de 1989 a permis de communaliser la cour sacrée et la galerie nord du monument. Un bornage erroné dû à l'absence d'informations précises sur les limites des vestiges a exclu la partie arrière du pavillon d'angle, à l'extrémité de cette galerie! Un retour au patrimoine communal de cette partie est en cours de négociation.

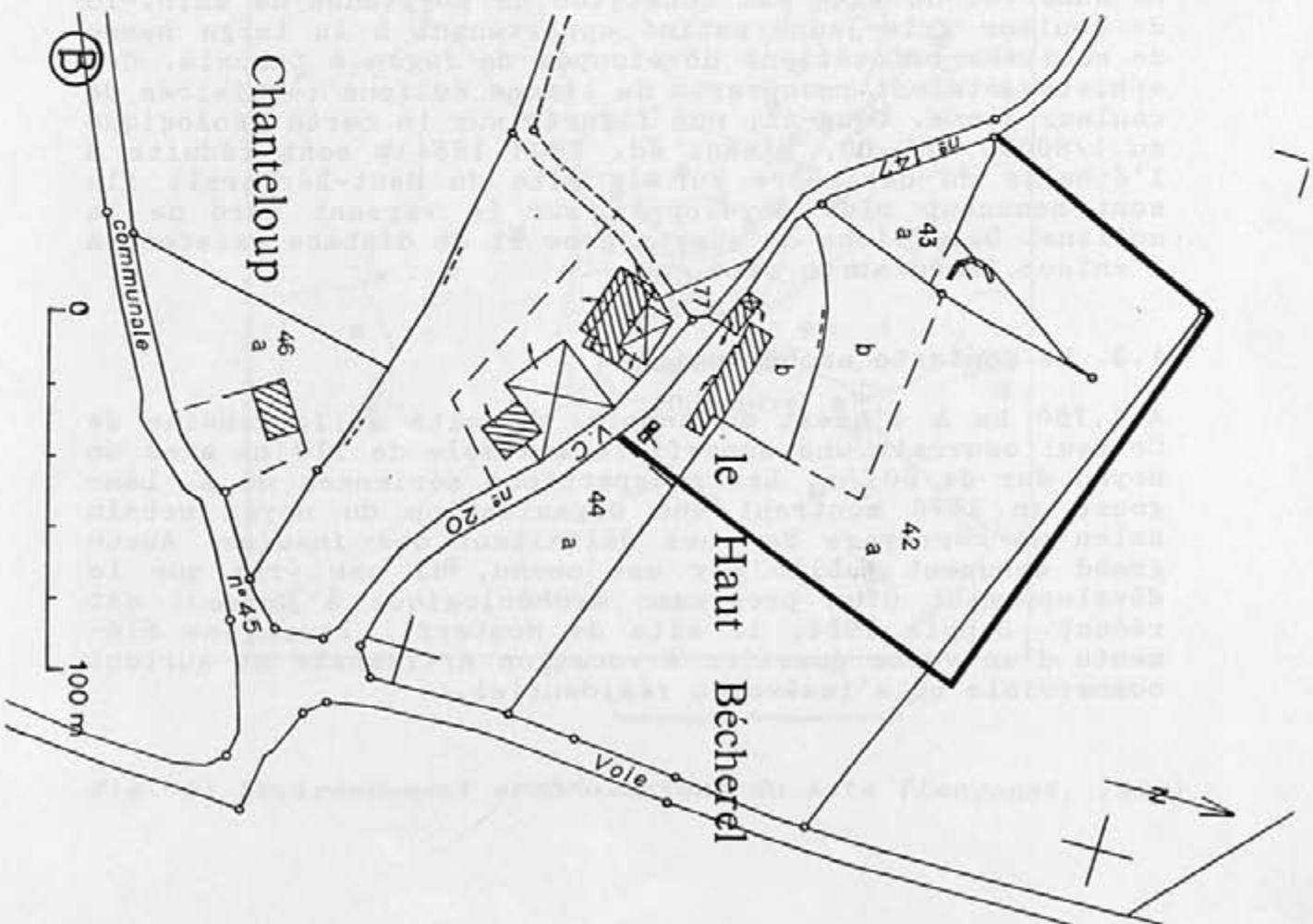
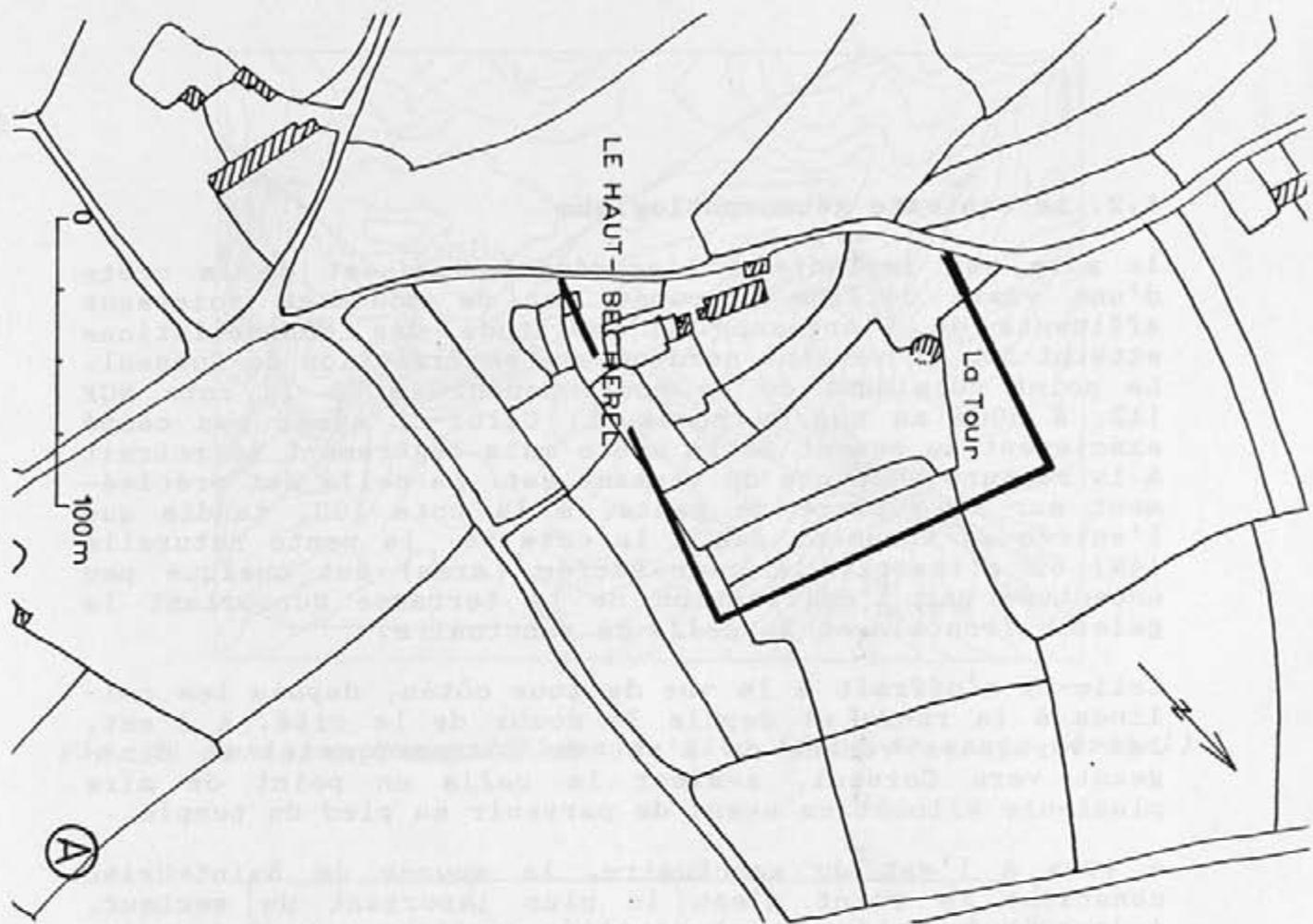
La *cella* et la ferme ont été acquises en 1993. L'ensemble du site, à l'exception de la *cella* classée M.H. en 1840, vient de bénéficier, en 1995, de l'inscription au titre des Monuments Historiques.



Fig. 2: Le site dans son environnement



Fig. 3: La ferme du Haut-Bécherel



1.2. le contexte géomorphologique

le site est implanté à l'extrémité nord-est de la crête d'une vaste colline découpée par de modestes ruisseaux affluents de l'Arguenon. L'amplitude des dénivellations atteint 50m au versant nord-ouest, en direction de Corseul. Le point culminant de ce moutonnement est à la cote NGF 112, à 500m au sud du monument. Celui-ci n'est pas campé exactement au sommet de la crête mais légèrement en retrait à la rupture de pente du versant est. La cella est précisément sur la rupture de pente, à la cote 100, tandis que l'entrée du monument est à la cote 95. la pente naturelle (4%) où s'inscrit la cour sacrée (*area*) est quelque peu accentuée par l'édification de la terrasse supportant la galerie frontale et la *cella* du sanctuaire.

Celle-ci s'offrait à la vue de tous côtés, depuis les collines à la ronde et depuis le coeur de la cité. A l'est, les voyageurs venant de l'est de l'Armorique et se dirigeant vers Corseul, avaient la *cella* en point de mire plusieurs kilomètres avant de parvenir au pied du temple.

A 400m à l'est du sanctuaire, la source de Saint-Uriac constitue le point d'eau le plus important du secteur. Aujourd'hui captée et embouteillée, cette source aux vertus minérales et curatives est sanctuarisée depuis des temps très anciens comme le montre son patronyme.

Le substrat du site est constitué de phyllades de saint-lô de couleur gris-jaune satiné appartenant à la large bande de schistes briovériens développée de Jugon à Cancale. Ces schistes étaient recouverts de limons éoliens tertiaires de couleur jaune. Ceux-ci, non figurés sur la carte géologique au 1/80000 (n° 60, Dinan; éd. BRGM 1964), sont réduits à l'échelle du décimètre sur le site du Haut-Bécherel; ils sont beaucoup plus développés sur le versant nord de la colline. Des filons de quartz gras et de diabase existent à l'entour immédiat du site.

1.3. Le contexte archéologique

A 1,750 km à l'ouest du temple, la cité gallo-romaine de Corseul couvrait une superficie maximale de 110 ha avec un noyau dur de 50 ha. Les prospections aériennes de L. Langouet en 1976 montrent une organisation du noyau urbain selon un carroyage de rues délimitant des *insulae*. Aucun grand monument public n'y est connu, il est vrai que le développement d'un programme archéologique à Corseul est récent. Depuis 1984, le site de Monterfil livre les éléments d'un vaste quartier à vocation artisanale et surtout commerciale où s'insère du résidentiel.

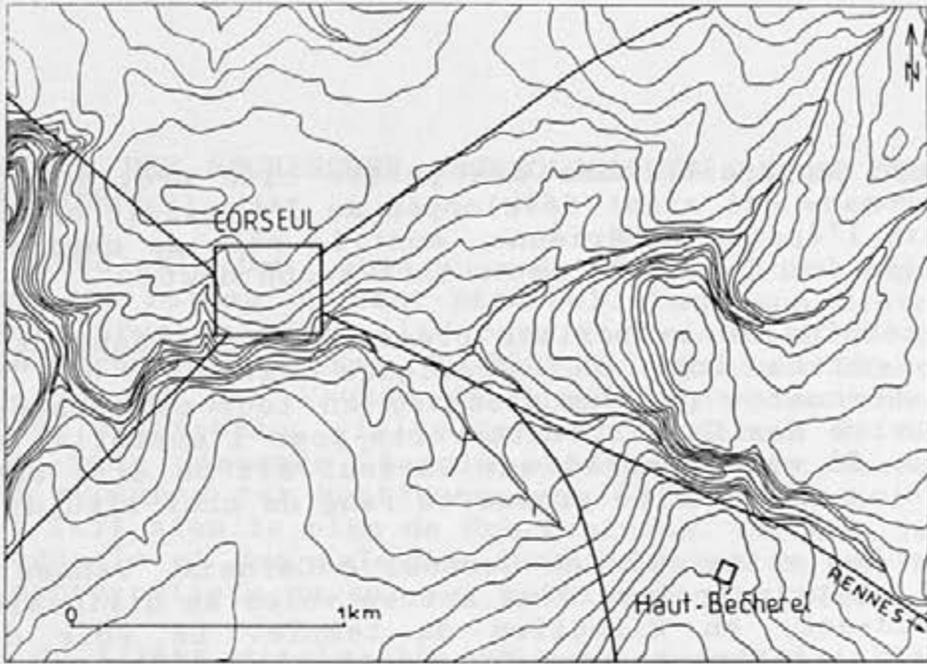


Fig. 5: Position topographique du site (fond de carte Kérébel)

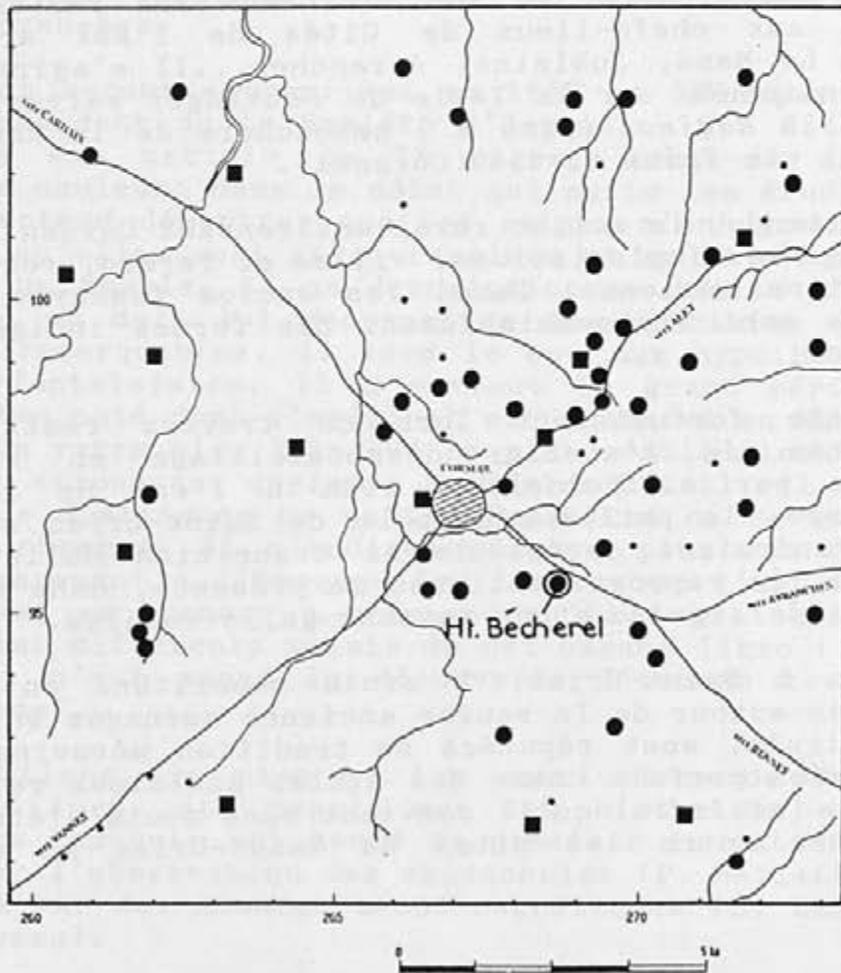


Fig. 6: Environnement archéologique du site (Langouet, 1988).

Corseul apparaît comme une petite cité provinciale de la *pax romana* qui s'est développée au I^{er} siècle après J.-C., depuis l'époque tibérienne, dont le rôle de capitale de la *Civitas des Coriosolites* ne fait aucun doute.

Les témoins de la période pré-romaine se résument à quelques petits lots de céramiques datables des périodes augustéenne ou pré-augustéenne, en tout cas postérieurs à la Guerre des Gaules, découverts pour l'essentiel au Clos-Julio. Il semble exclu que Corseul ait pu être une agglomération pré-romaine promue au rang de chef-lieu de Cité.

Outre les voies reliant Corseul à Carhaix, Vannes et Alet pour les principales, deux autres voies se dirigeaient vers le sud-est, en direction du temple. La voie de Rieux (*Duretia*) bifurque vers le sud 1km après la sortie de la ville. L'autre, après un tronçon commun avec la précédente, grimpe sur la colline du Haut-Bécherel pour passer, à l'extrémité de la crête, à 120m au nord du sanctuaire et à 70m au nord de la source de Saint-Uriac.

Cette voie était certainement la plus importante puisqu'elle constituait le tronçon commun aux routes reliant Corseul aux chefs-lieux de Cités de l'Est armoricain: Rennes, Le Mans, Jublains, Avranches... Il s'agirait de la voie mentionnée sur la Table de Peutinger reliant *Condate* (Rennes) à *Reginca* (port à l'embouchure de la Rance, près d'Alet?) via *Fanum Martis* (Corseul).

Comme attendu, le milieu rural environnant Corseul comprend de nombreuses implantations, *villae* et fermes, reconnues en prospection aérienne. Parmi les enclos fossoyés repérés, certains sont vraisemblablement des fermes indigènes pré-romaines.

Découverte fortuitement lors de travaux réalisés dans l'enceinte de l'atelier d'embouteillage en 1977 puis fouillée par A. Bardel, à 100m à l'est de la source sacralisée, la petite nécropole de Saint-Uriac a livré 5 urnes funéraires datées de la transition Hallstatt/Tène ancienne. Le rapport mentionne la présence, dans un niveau remanié, de *tegulae* et de tessons gallo-romains.

Toujours à Saint-Uriac, 3 croix monolithes en granite, disposées autour de la source ancienne aménagée en fontaine sous édicule, sont réputées de tradition mérovingienne et considérées parfois comme des stèles gauloises retaillées. On verra (*cf. infra*) qu'il convient sans doute d'établir des connexions entre les sites de Saint-Uriac et du Haut-Bécherel.

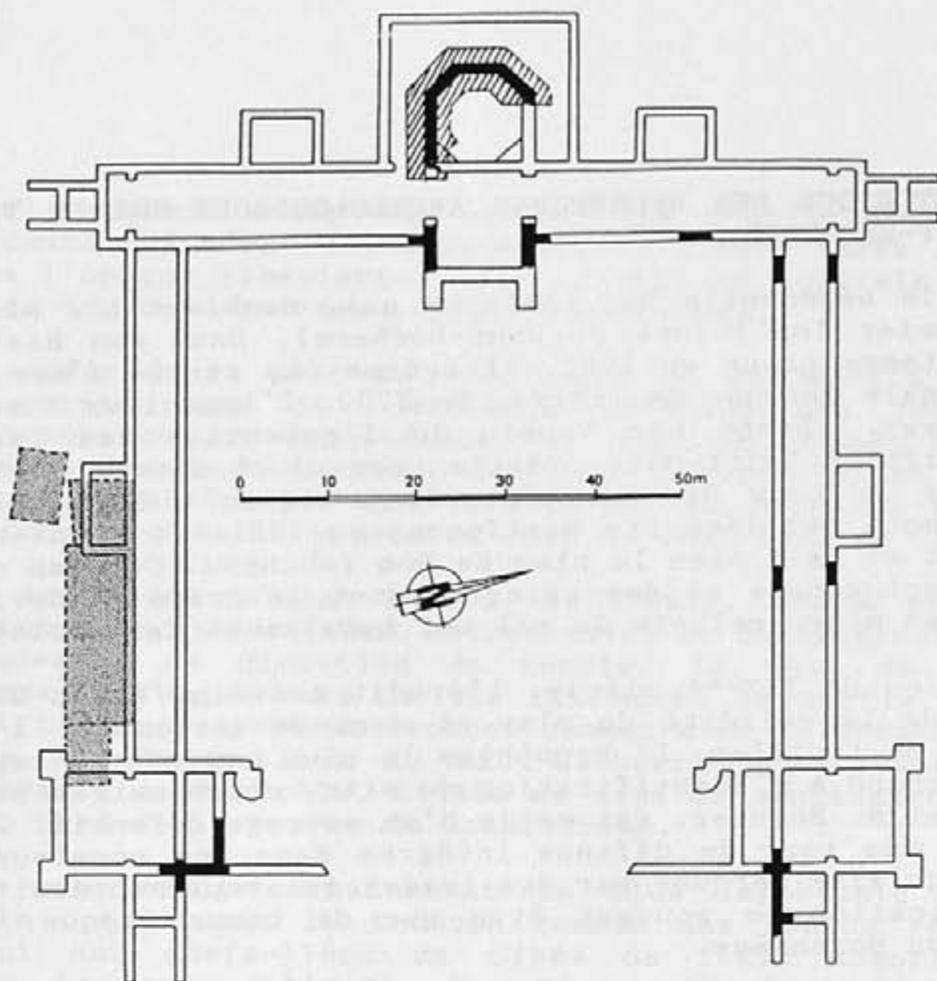
2. HISTORIQUE DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES SUR LE TEMPLE DU HAUT-BECHEREL

C'est le bénédictin Dom Lobineau qui, semble-t-il, signale le premier les ruines du Haut-Bécherel. Dans son Histoire de Bretagne parue en 1701, il évoque les restes d'une tour hexagonale enrobée de lierre. En 1709, l'ingénieur Simon de Garengéau, chargé par Vauban de l'exécution des travaux défensifs de Saint-Malo, visite Corseul et décrit de façon précise la tour dénommée "temple octogone". Ses observations sont publiées par Montfaucon en 1721. Ce dernier reproduit et fait sien le plan de Dom Lobineau. Ce plan de la cella octogonale et des galeries dont le tracé se devinait sous les micro-reliefs du sol est totalement fantaisiste.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, l'érudit avisé qu'était Bizeul doute de la validité du plan et demande instamment l'exécution de fouilles. L'hypothèse la plus couramment reprise alors quand à l'identification du site, entre autres par F. Liger et M. Besnier, est celle d'un ouvrage défensif. Ils y voient une tour de défense intégrée dans une construction rectangulaire marquée par des levées qui représenterait une fortification ne pouvant être que de basse époque, sans doute du Moyen-âge.

Les fouilles seront entreprises en 1868 et 1869 par Emile Fornier, Président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Dans son article de 18 pages, celui-ci annonce d'emblée la couleur: dans le débat qui agite les érudits du temps, il entend démontrer que ces ruines n'ont jamais été fouillées, qu'elles sont gallo-romaines et qu'il s'agit des vestiges d'un temple. Si sa description se limite à quelques pages, on doit lui reconnaître une précision et une exactitude remarquables. Il tord le cou aux hypothèses et aux plans fantaisistes. Il a surtout le grand mérite de lever un plan coté dont l'original est conservé au Musée de Bretagne. On verra plus loin que ce plan semble globalement réaliste et erroné sur quelques points de détail; il a omis toutefois de distinguer ce qu'il a restitué de ce qu'il a réellement observé. Il n'indique pas non plus -ce qui se concevait rarement à l'époque- les limites ou l'ampleur de ses fouilles, se bornant à préciser qu'il a pratiqué "des tranchées sur différents points de cet espace libre (l'aire sacrée) qui n'ont amené la découverte d'aucune trace de substructions".

Les observations, le plan et les conclusions de Fornier ont, depuis lors, été repris par les historiens et les archéologues lesquels ont tenté de préciser la datation du monument par l'observation des maçonneries (P. Merlat et A. Grenier) ou par des mesures archéomagnétiques (L. Langouet et L. Goulpeau).



*Fig. 7: Plan du temple d'après E. Fournier.
(en noir et hachuré, sondages Kérébel)*

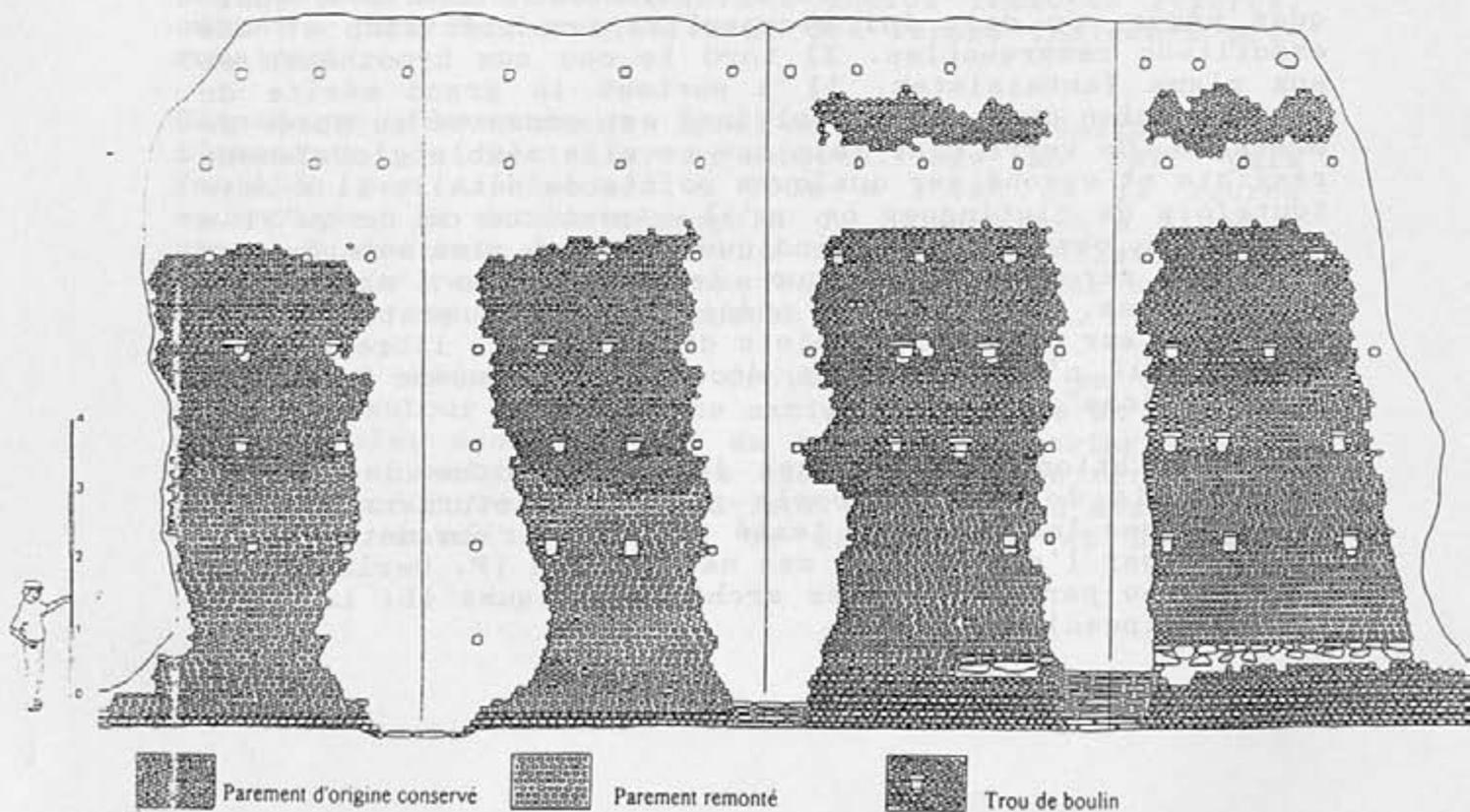


Fig. 8: Relevé du parement extérieur de la cella avant restauration (relevé et dessin Kérébel).

Ce n'est qu'en 1990 puis en 1993 que de nouvelles fouilles sont ouvertes. Il s'agit, à chaque fois, de sondages très ponctuels conduits par H. Kérébel, archéologue municipal :

- en 1990, des sondages destinés à vérifier la validité du plan de Fornier;
- en 1993, un sondage visant à s'assurer de l'état de conservation des fondations de la cella en préalable à sa restauration. A cette occasion, un relevé des parements de la cella a été mené à bien.

Les prospections modernes effectuées par L. Langouet depuis 1976 n'ont guère apporté de révélations sur le site ou son environnement immédiat; il convient même d'être circonspect sur certaines structures fossoyées signalées autour du sanctuaire.

Les prospections et fouilles sauvages se sont par contre multipliées du moins si l'on en croit les riverains du site. Dès 1878, le propriétaire du site d'alors, Gervaise, "reprenait les fouilles de Fornier". En 1981, un groupe de prospecteurs clandestins de Jersey dotés de détecteurs fut interceptés, grâce à la vigilance de M. Gauttier secrétaire de la Société Archéologique de Corseul, en possession de monnaies coriosolites provenant de 6 trous pratiqués dans ou autour de la cella.

3. L'OPERATION DE 1995, PROBLEMATIQUE ET MOYENS MIS EN OEUVRE

3.1. Problématique

Le programme de 1995 s'entend comme une phase d'évaluation des potentiels du site en vue d'une programmation pour les 2 années suivantes.

Le premier point concerne le monument en tant que tel. Il importait de reconnaître l'ampleur et l'intérêt des niveaux archéologiques, d'en établir la stratigraphie et de poser les premières bases d'un phasage du site. L'une des questions essentielles concernait les antécédents du monument: le temple a-t-il succédé à un sanctuaire gaulois? D'autres questions intéressaient l'abandon du sanctuaire: Quels évènements ont présidé à cet abandon et quand est-il survenu? Quels avatars le site a-t-il ensuite subis?

Le second point se rapporte aux relations du monument avec son environnement et notamment la cité de Corseul. Ce monument était-il isolé ou s'inscrivait-il dans un ensemble plus vaste incluant la source sacralisée de saint-Uriac?

Enfin, une dernière question se pose dans un cadre plus général: ce monument s'inscrit-il dans ce vaste programme architectural que l'on pressent, dans l'Ouest, visant à reconstruire d'anciens lieux de culte dans des proportions plus vastes?

3.2. Le fonds documentaire

La bibliographie du site est en fin de première partie.

Très peu de choses sont à tirer des descriptions du XVIII^{ème} siècle sauf peut-être de celles de S. de Garengéau qui ont le mérite de montrer qu'entre le début du XVIII^{ème} et la fin du XIX^{ème} siècle l'état des lieux n'avait pas évolué (Garengéau, 1709).

L'article de Fornier demeure la base de notre documentation sur le site: plan coté, description des maçonneries, des "parquets" (sols bétonnés), justes remarques sur les enduits à placages de marbre du parement interne de la *cella*...(Fornier, 1870).

Toutes les publications du XX^{ème} siècle se bornent à reproduire les conclusions de Fornier: synthèses historiques régionales (Aumasson, 1987; Galliou, 1983; Pape, 1971); synthèses sur les *Coriosolites* (Guennou, 1981; Langouet, 1988); simples présentations rapides du site de Corseul (Chiché, 1972; Fichet et alii, 1985; Le Glay, 1988). Le plan est également reproduit à titre de comparaison par Formigé -une coquille typographique situe Corseul dans le Calvados, par confusion avec Courseulles- dans son article sur Sanxay (Formigé, 1944). Le Haut-Bécherel figure aussi, bien évidemment, dans l'Atlas sur les sanctuaires romano-celtiques (Fauduet, 1993).

Encore convient-il de préciser que ces citations sont inégales, parfois incomplètes voire franchement erronées. On est par exemple très étonné de lire que la *cella* est en petit appareil réticulé et que des mosaïques tapissaient le sol des galeries (Langouet, 1988) alors que l'appareil est un *opus vittatum* très caractéristique et que nulle mention de mosaïques ne figure chez Fornier ou ailleurs.

Les seules avancées sont dans Grenier lequel, reprenant tous les travaux antérieurs et en faisant la critique, valide les interprétations de Fornier et propose une datation (fin du I^{er} ou début du II^{ème} siècle après J.-C.) à l'analyse de la qualité de la construction.

Une autre tentative de datation réalisée par l'étude archéomagnétique de matériaux déplacés (tuiles et briques collectées en surface du site) propose une date de cons-

truction autour de 70 après J.-C. (Langouët et Goulpeau, 1984). Les limites d'une telle manipulation sont connues, les auteurs précisant eux-mêmes qu'une forte proportion de tuiles, brûlées, ont subi une réaimentation postérieure à la construction.

Les photos aériennes obliques à basse altitude réalisées par les prospecteurs du Ce.R.A.A. validaient, dès 1976, le plan de Fornier, tout au moins celui de la galerie latérale nord. La majorité des structures fossoyées photographiées dans les champs environnants le sanctuaire et considérées comme des structures antiques sont, par contre, à éliminer: leur confrontation avec les parcellaires du cadastre napoléonien ne laisse aucun doute quant à leur interprétation (Langouët et *alii*, 1977, 1986, 1989, 1992).

Somme toute, le volume et la qualité du fonds documentaire apparaissent bien modestes eu égard à l'importance du site!

On n'est guère mieux loti sur le plan de la connaissance du mobilier archéologique provenant du site. Au Musée de la Société Archéologique de Corseul sont conservés des placages de marbre. Dans les inventaires anciens (Harmois, 1909) ou récents (Guennou, 1981), n'existe aucune mention de mobiliers provenant avec certitude du Haut-Bécherel. Des fragments d'une inscription sur marbre étaient réputés provenir du temple; on sait aujourd'hui, suite à la découverte de nouveaux fragments en 1965, qu'ils proviennent du Champ-Mulon.

Montfaucon signalait une colonne "en bas de la colline du site"; peut-être s'agit-il d'un des deux tronçons conservés à Saint-Uriac?

Un bouclier en bronze de 0,75m de diamètre orné d'une tête de Méduse, aujourd'hui disparu, est mentionné (Bizeul, 1858) comme provenant "des décombres du Temple du Haut-Bécherel", mais l'auteur précise qu'il ne fait que rapporter les dires de la mémoire populaire. Selon G. Le Cloirec, un petit torse humain en bronze, découvert le même jour que le bouclier, le 20 prairial an X, pourrait provenir du même endroit (Le Cloirec, 1994). on voit, par l'imprécision des témoignages, que ces données sont inutilisables en l'état.

Quant à la fameuse inscription fragmentaire sur brique mentionnant le *Fanum Martis* exhibée en 1956 par Richelot, Vice-Président de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, et trouvée, selon ses dires, par son grand-père maternel alors propriétaire des ruines du temple (Richelot, 1956), il s'agit très vraisemblablement d'un faux. Son authenticité ou tout au moins sa restitution furent rapidement contestées par les historiens et les épigraphistes (Egger, 1956; Merlat, 1957). Une expertise de datation par

thermoluminescence jette le doute sur l'âge de cette pièce qui semble bien avoir été fabriquée à la fin du XIX^{ème} siècle (Langouet, 1977), peut-être à la gloire de Fornier...

La recherche documentaire sur les restaurations successives de la *cella* n'a pas encore été effectuée. Il est important qu'elle ait lieu dans l'avenir au regard du relevé de parements réalisé par H. Kérébel. Celui-ci a pu constater, que ce parement était hétérogène: il est clair que de larges portions du mur ont fait l'objet de restaurations ou de consolidations à la fin du XIX^{ème} ou dans la première moitié du XX^{ème} siècle (Kérébel, 1993). On peut éventuellement attendre des archives des Beaux-Arts, des données aujourd'hui masquées par les restaurations.

3.3. La prospection électrique

Le rapport circonstancié est joint en annexe de ce rapport.

Cette prospection a été effectuée du 23 au 28 juin 1995, pendant la période de fouilles, par M. Martinaud, géophysicien, Directeur de ARMEDIS-Recherches géophysiques à l'Université de Bordeaux I. Les premiers résultats, partiels, ont permis d'effectuer quelques vérifications à chaud. Les résultats définitifs ont été transmis en octobre.

L'objectif de cette opération était triple:

- détecter d'éventuelles structures en dur ou fossoyées, dans la cour sacrée et à l'arrière de la *cella*;
- recueillir des informations sur l'état de conservation du monument et comparer l'état de ses diverses parties;
- recueillir des informations sur le substrat, son éventuelle hétérogénéité.

La prospection a été effectuée avec un dispositif bipôle CP. L'emploi d'un quadripôle tracté, un moment envisagé eu égard à la rapidité de ce système, a été abandonné compte-tenu de la présence d'arbres sur le site incompatibles avec les évolutions de la machine. Les mesures ont été faites avec une profondeur d'investigation de 1m pour une densité de 1 par 1,5m².

Les résultats, exposés en détail dans le rapport en annexe, sont sans doute plus satisfaisants pour le géophysicien que pour l'archéologue. Toutefois, un point essentiel est acquis: l'absence, dans la cour sacrée comme à l'arrière de la *cella*, de structures maçonnées ou fossoyées de quelque importance.

Quelques anomalies mériteront d'être contrôlées au-delà de celles qui ont pu l'être et qui se sont révélées d'origine naturelle, liées à l'hétérogénéité du substrat:

- une anomalie positive (F) d'allure quadrangulaire, d'environ 10m de côté qui se développe, dans la cour sacrée, à l'aplomb de la branche sud du mur de façade avant de la galerie frontale, donc immédiatement au sud de notre secteur de fouilles 4.
- un semis d'anomalies positives (H1 à H6) alignées pratiquement dans l'axe ouest-est de la cour sacrée, qui pourrait être associé à une ancienne limite parcellaire.

Pour le reste, on se bornera à constater que les structures du plan de Fornier sont bien sorties, que les quelques différences notées avec le plan sont minimales et peuvent être dues à une certaine dispersion des matériaux de démolition. L'état de conservation des vestiges des deux galeries latérales apparaît globalement identique.

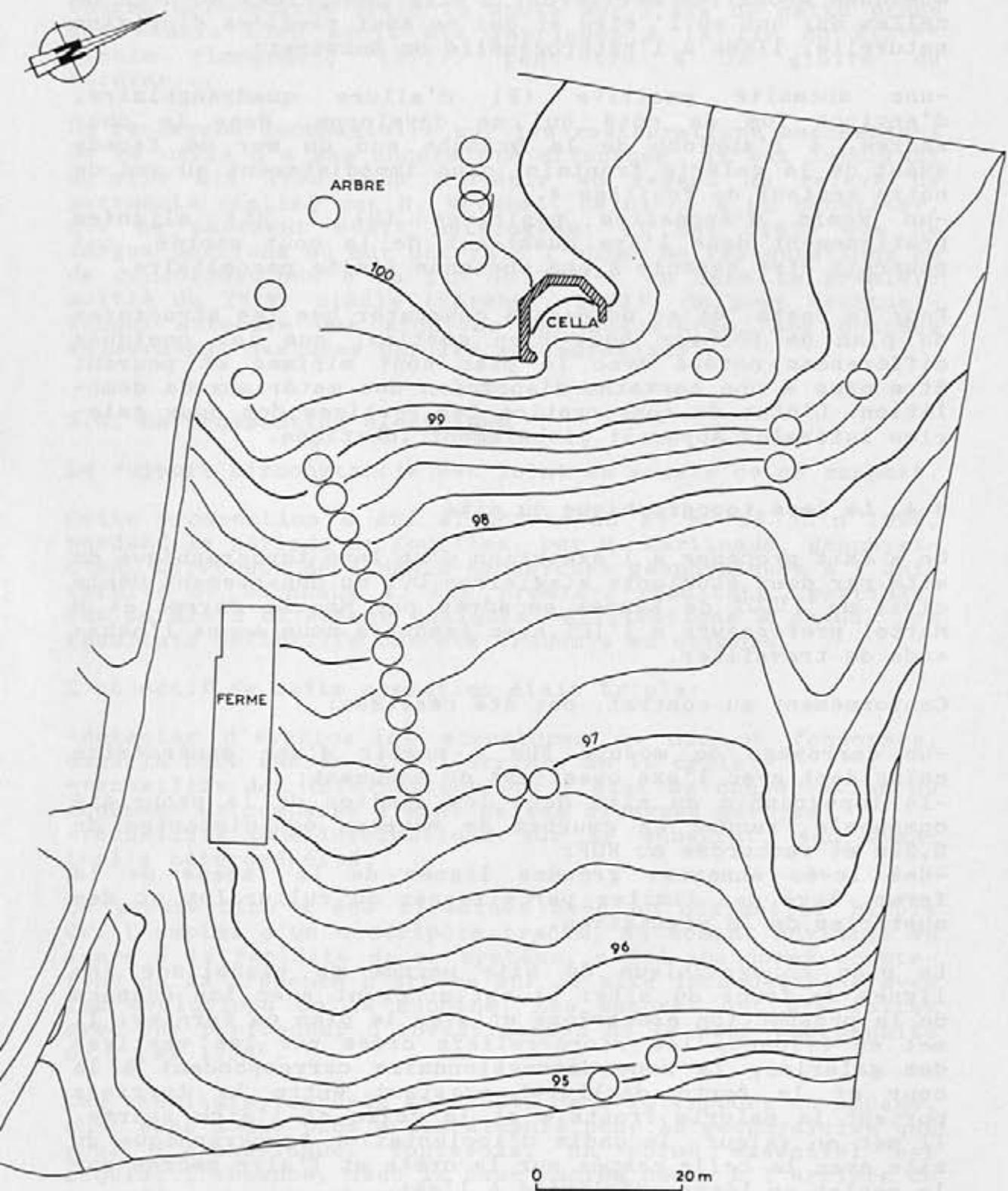
3.4. Le levé topographique du site

On a fait procéder à l'exécution d'un levé topographique du site par deux étudiants stagiaires DUT du département Génie civil de l'IUT de Rennes encadrés par Mme Le Garrec et M Martel professeurs à l'IUT, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler.

Conformément au contrat, ont été réalisés:

- un carroyage de module 20m à partir d'une génératrice coïncidant avec l'axe ouest-est du monument;
- la topographie du site dans les limites de la propriété communale, rendue en courbes de niveaux équidistantes de 0,25m et raccordée au NGF;
- des levés annexes: grandes lignes de la façade de la ferme, levé des limites parcellaires ou culturelles et des obstacles de la végétation.

Le plan topographique du site permet de visualiser les lignes de force du site: il est cohérent avec les données de la prospection électrique et avec le plan de Fornier. Il met en évidence les micro-reliefs créés par les vestiges des galeries, la zone dépressionnaire correspondant à la cour et la forte déclivité existant entre la terrasse portant la galerie frontale et la cella et l'aire sacrée. Il met en valeur, le choix d'implantation topographique du site avec la cella campée sur la crête et l'aire sacrée sur le replat en légère déclivité à l'est.



d'après S. DECHARTRE et A. COLIN IUT RENNES

Fig. 9: Plan topographique du site (d'après Colin et Dechartre, IUT Génie civil - Rennes).

3.5. La prospection élargie: première approche

Les objectifs de cette opération étaient doubles:

- détecter d'éventuels indices d'occupation dans l'environnement du site;
- recueillir des informations sur des éléments dispersés pouvant provenir du temple.

En parallèle à la recherche documentaire, nous avons procédé au dépouillement du *corpus* des microtoponymes du cadastre napoléonien, au dépouillement des clichés verticaux à haute altitude des missions aériennes de l'IGN les plus propices, au parcours rapide des terrains et à la visite des riverains des environs du site.

Si les premiers résultats paraîtront minces, ils sont aussi prometteurs:

- le toponyme "La Tour" est associé à la *cella* et aux parcelles situées à l'ouest du temple (parcelle YC 41 au cadastre actuel);

-des substructions apparaissent dans la coupe du terrain de l'autre côté de la route, en face de la ferme.

-des *tegulae* gisent sur la parcelle YC 75, immédiatement au sud-ouest du temple, au-delà du chemin d'exploitation n° 147. Leur densité s'accroît dans la moitié ouest de la parcelle anciennement dénommée "Champ-Rouget". Liger y signalait d'ailleurs des vestiges. Par contre, il convient d'éliminer les structures fossoyées signalées par L. Langouet qui correspondent en fait au parcellaire napoléonien;

-des *tegulae* gisent sur les champs situés entre la voie romaine et le temple, au nord de celui-ci, parcelle YC 41. Elles sont denses dans l'angle formé par la voie romaine et la voie communale conduisant au site; on a également recueilli en ce point, des tessons roulés d'allure protohistorique; en ce lieu, des structures fossoyées qui, elles, semblent pertinentes, ont été localisées par L. Langouet;

-des *tegulae* sont éparses sur l'ensemble de la parcelle YC 38, entre Saint-Uriac et le temple; on a déjà signalé la présence de *tegulae* et tessons gallo-romains sur le site de la nécropole de la fin du Premier Age du fer;

-à Saint-Uriac d'Abas, près de la source, à partir d'une photographie présentée au Musée de la Société archéologique de Corseul, nous avons localisé plusieurs blocs d'architecture: une très belle corniche ayant toutes les chances de provenir du temple et des blocs de gros appareil retaillés semble-t-il en caniveau. S'ajoutent à cela, les deux



Fig. 10-11: Saint-Uriac, bloc de corniche (h= 0,50m).





Fig. 12-13: Saint-Uriac, tronçons de colonnes (d= 0,55m).



tronçons de colonnes servant de support de piliers d'un hangar et, dans les murs de l'ancienne habitation, de très nombreux remplois: moellons calibrés de petit appareil, briques et éléments moulurés en granite;

-à Saint-Uriac d'Ahaut, à peu de distance de la source, un témoignage fait état de substructions en petit appareil découvertes lors de la fondation d'un silo. Ce témoignage semble digne de foi car il émane du tractopelliste affecté, depuis des années, aux décapages archéologiques sur Corseul;

-enfin, bien qu'il s'agisse d'un lieu éloigné de 600m, à l'ouest du temple, il convient de signaler les tracés parcellaires hémisphériques et concentriques, de La Touraudais, repérés par H.Kérébel et associés au microtoponyme "Les Mézières".

3.6. La stratégie de sondage

Plutôt que multiplier les sondages restreints de quelques mètres carrés en divers points du site, notre choix stratégique s'est porté sur l'exécution de décapages larges aux points clés du site, à savoir les articulations des principaux membres du monument définis par le plan de Fornier. Ce choix permettait notamment de vérifier (ou d'infirmer) l'unicité et la cohérence de l'ensemble monumental.

Trois secteurs ont été ouverts:

-le secteur 2, à l'extrémité de la galerie frontale nord, à sa jonction avec la galerie latérale nord, de 120 m² de superficie;

-le secteur 3, à la jonction de la galerie latérale nord avec le pavillon d'angle, de 130 m² de superficie;

-le secteur 4, à la jonction entre la cella, la galerie frontale et "l'escalier d'accès" depuis l'aire sacrée (selon la terminologie Fornier), de 230m² de superficie.

le secteur 1 est attaché au pan de mur antique visible dans la ferme; l'opération s'est bornée, là, à un relevé et une analyse du parement.

A l'issue du décapage manuel complétant le décapage mécanique, dans chaque secteur, des sondages ont été pratiqués afin d'y reconnaître les niveaux profonds, généralement jusqu'au substrat, Ces interventions ont concerné aussi bien les niveaux extérieurs que les niveaux intérieurs du monument.

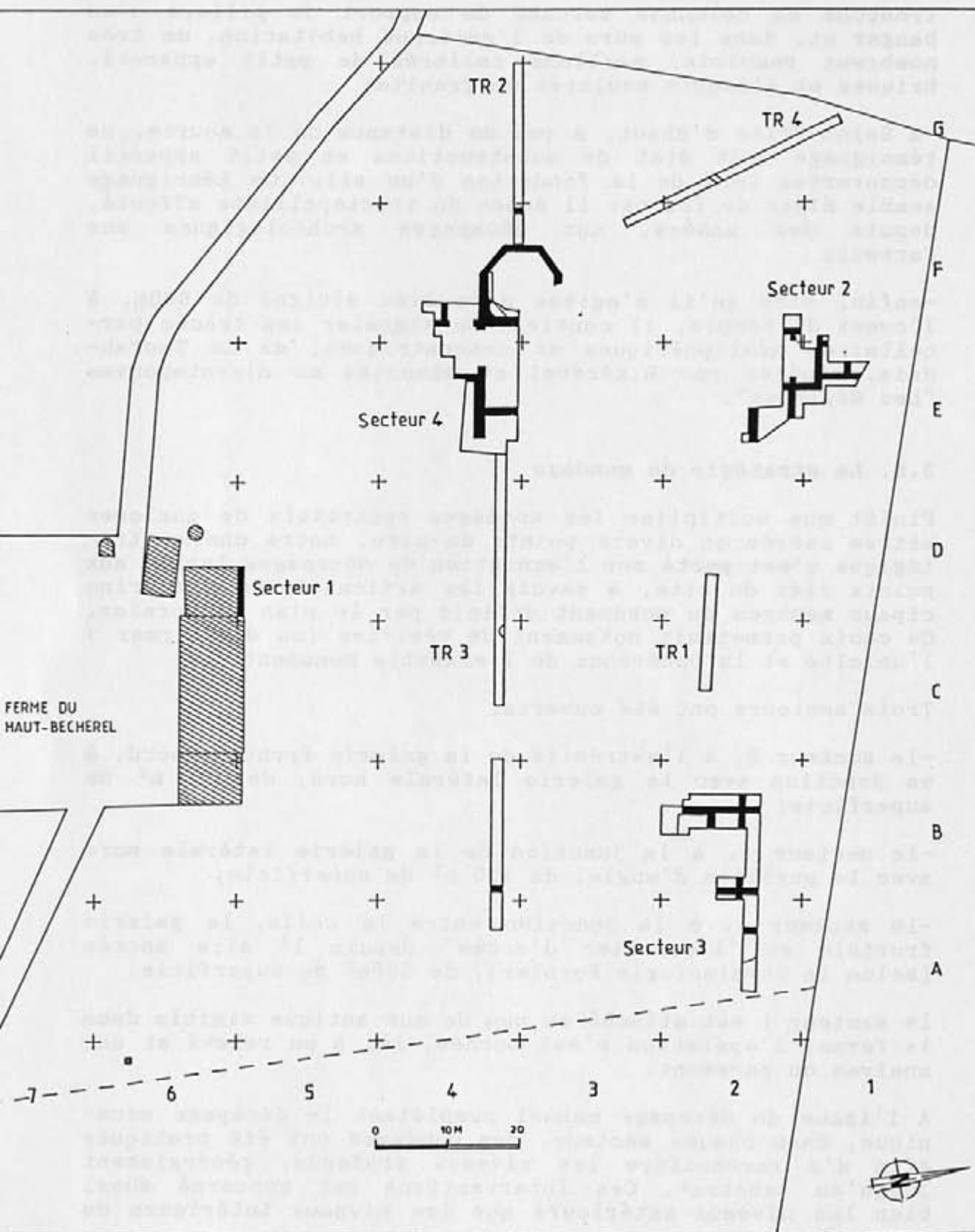


Fig. 19: Plan d'ensemble des secteurs sondés et des tranchées de reconnaissance.

Les sondages ont été exécutés prioritairement au niveau des fosses modernes recoupant les strates anciennes et permettant de reconnaître celles-ci. Toutefois, il s'est avéré nécessaire, compte-tenu du manque de lisibilité ou de pertinence de ce procédé, de le compléter par la fouille de niveaux en place notamment dans le secteur 4, ce qui a permis d'étudier la stratigraphie de ce secteur clé du site -en façade de la *cella*- sur une superficie de 50m².

Les sondages ont été complétés par des tranchées de reconnaissance dans l'aire sacrée et à l'extérieur, en arrière de la *cella*, afin de tester le potentiel de ces espaces.

-la tranchée 1, dans la cour sacrée, au voisinage et en parallèle à la galerie latérale nord, afin de vérifier à chaud des anomalies révélées par la prospection électrique, sur une longueur de 16m;

-la tranchée 3, légèrement décalée par rapport à l'axe de la cour sacrée, allant du secteur 4 au mur clôturant la cour à l'est, d'une longueur de 60m;

-la tranchée 2, à l'arrière de la *cella*, dans l'axe de celle-ci et jusqu'en limite de la parcelle communale, afin d'y reconnaître les limites du déambulatoire, d'une longueur de 26m;

-la tranchée 3, à l'arrière de la *cella*, au nord-ouest à nouveau afin de contrôler une anomalie électrique.

En l'absence de niveaux en place au-dessus du vieux-sol les tranchées ont été conduites jusqu'au substrat, le risque de déconnexions stratigraphiques s'avérant nul. Une exception toutefois: l'extrémité sud de la tranchée 4, aux abords du déambulatoire où de forts remblais de démolition paraissent en place. Leur exploration a été volontairement réservée.

A la lecture des données livrées par le sondage 3, il n'a pas été jugé utile de procéder à la tranchée transversale sud-nord prévue dans la programmation.

A l'exception d'un décapage restreint le long du pan de mur sud, l'espace interne de la *cella* n'a pas été touché. Nous considérons que, compte-tenu du fait que cet espace est troué tel un gruyère, une approche en sondage n'était pas réaliste et qu'il convenait de traiter intégralement cette surface de 60m² dans un programme futur.



Fig. 15: Décapage



Fig. 16: Reprise des tranchées modernes



Fig. 17: Secteur 4, sondage 3, la fouille



Fig. 18: Relevés stratigraphiques

BIBLIOGRAPHIE DU SITE

AUMASSON P., 1987 - De l'Armorique gauloise à l'Armorique romaine in *Les Côtes du Nord de la Préhistoire à nos jours*, Bordessoulles, p. 45-101.

BARDEL. A., 1977 - Urnes funéraires gauloises à Corseul (Côtes -du-Nord); difficultés de la datation, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, fasc. 1, p. 111-124.

BESNIER M., 1908 - Note sur un plan des ruines de Corseul daté de 1709 (Côtes-du-Nord), *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, LXVIII, p. 82-96.

BIZEUL E., 1853 - *Alet et les Curiosolites*, Rennes, 42 p.

BIZEUL E., 1858 - *Des Curiosolites, de l'importance de Corseult aux temps de la domination romaine, des diverses antiquités de la même époque trouvées à Corseult, les voies qui en sortent*, Dinan, 212 p.

CHICHE B., 1972 - Corseul, capitale des Coriosolites, *Archeologia*, 47, p. 59-67.

CHICHE B., 1973 - *Corseul d'après les fouilles récentes*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, inédit, Université de Haute-Bretagne, Rennes.

EGGER R., 1956 - Nouvelle lecture de l'inscription de Corseul, *OGAM*, VIII-2, p. 433-434.

FAUDUET I., 1993 - *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule, les fanums*, Errance.

FAUDUET I., 1993 - *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Errance.

FICHET DE CLAIRFONTAINE F., BATT M. et BARDEL J.-P., 1985 - Corseul, capitale des Coriosolites, *Archeologia*, 206, p. 40-45.

FORMIGE J., 1944 - Le sanctuaire de Sanxay, *Gallia*, II-2, p. 43-97.

FORNIER E., 1870 - Rapport sur les fouilles pratiquées en 1868 et 1869 au Haut-Bécherel en Corseul, *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, VIII, p. 2-18.

GALLIOU P., 1983 - *L'Armorique gallo-romaine*, Les Bibliophiles de Bretagne, 310 p.

GARENAGEAU S. DE, 1709 - Mémoire sur les vestiges des antiquités de Corseult, *P. V. manuscrits de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, première partie, p. 307-312.

GAULTIER-DU-MOTTAY J., 1883-1884 - Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord, *Mémoires de la Société Archéologique et Historique des Côtes-du-Nord*, I et II, p. 3-557.

GRENIER A., 1960, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, IVème section, deuxième partie, Les monuments des eaux, Villes d'eau et sanctuaires de l'eau, Paris, 1960, p. 803-811.

GUENNOU G., 1981 - *La Cité des Coriosolites*, Dossiers du Ce.R.A.A., D, 180 p.

HABASQUE P., 1834-1836 - *Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral des Côtes-du-Nord*, II et III.

HARMOIS A.-L., 1909 - Inventaire des découvertes archéologiques des Côtes-du-Nord, *Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, XLVII, p. 1-86.

KEREBEL H., 1990 - *Corseul (Côtes-D'Armor). Le temple du haut-Bécherel dit "Le Temple de Mars"*, Rapport de sondage archéologique, inédit, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

KEREBEL H., 1993 - *Sondage Temple du Haut-Bécherel, Projet archéologique de Corseul*, inédit, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

KEREBEL H., 1994 - *Corseul: temple du Haut-Bécherel et Monterfil II, deux opérations sur les principaux sites archéologiques de la commune*, *Patrimoine*, VIII, p. 15-21.

LANGOUET L., 1976 - La structure de la ville gallo-romaine de Corseul révélée par la prospection aérienne, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 4, p. 87-99.

LANGOUET L. et FAGUET G., 1977 - Chronique de prospection archéologique, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 5, p. 65-94.

LANGOUET L., 1977 - La brique épigraphique de Corseul est presque certainement de fabrication récente, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 5, p. 23-26.

LANGOUET L. et GOULPEAU L., 1984 - La datation archéomagnétique du temple du Haut-Bécherel à Corseul, *Revue archéologique de l'Ouest*, 1, p. 85-88.

LANGOUET L. et FAGUET G., 1986 - Chronique de prospection archéologique 1986 en Bretagne, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 14, p. 97-110.

LANGOUET L., 1987 - Division sacrée et plans de fanum en Armorique, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 15, p. 21-36.

LANGOUET L., 1988 - Les Coriosolites. Un peuple armoricain de la période gauloise à l'époque gallo-romaine, *Supplément aux Dossiers du Ce.R.A.A.*, 279 p.

LANGOUET L., FAGUET G. et ANDLAUER L., 1989 - Chronique de prospection archéologique 1989 en Haute-Bretagne, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 17, p. 1-24.

LANGOUET L., FAGUET G. et ANDLAUER L., 1992 - Chronique de prospection archéologique 1992 en Haute-Bretagne, *Dossiers du Ce.R.A.A.*, 20, p. 45-70.

LE CLOIREC G., 1994 - *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*, Mémoire d'Histoire de l'Art et Archéologie, inédit, Université de haute-Bretagne.

LE GLAY M., 1988-1989 - Le temple du Haut-Bécherel dans l'ensemble des sanctuaires gallo-romains, *Patrimoine* II, p. 20-31 et III, p. 21-29.

LIGER F., 1894-1895 - Les Coriosolites, Reginea, Fano Martis et Corialo, *Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne*, VIII, X et XI.

LOBINEAU Dom A. 1707 - *Histoire de Bretagne*, I, p.2.

LOTH J., 1892-1893 - La civitas Coriosolitum d'après de nouvelles découvertes épigraphiques, *Annales de Bretagne*, VIII, p. 728-731.

MERLAT P., 1957 - Informations archéologiques, *Gallia*, XV-2, p. 176.

MONTFAUCON Dom B. De, 1784 - *L'Antiquité expliquée*, supplément II, Ch. VI, p. 233-240.

PAPE L., 1971 - L'Armorique gallo-romaine, in *Documents de l'Histoire de la Bretagne*, Privat.

RICHELOT R., 1956 - Inscription inédite Fanum Martis trouvée à Corseul, *OGAM*, VIII-1, p. 63-66.

RICHELOT R., 1957 - Corseul et ses antiquités au XVIII^{ème} siècle, d'après le Président de Robien, *OGAM*, IX-1, p. 79-92.

Plan à l'échelle 1/100 des fouilles pratiquées au village
du Haut-Bécherel, commune de Corseul (Côtes-du-Nord),
Hauteur: 1,19m; largeur: 1,05m par le Président Fornier,
Conseiller à la Cour d'appel de Rennes. Musée de Bretagne,
cote 880.38.1.

DEUXIEME PARTIE: ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

2.1. SECTEUR 1

Relevé de parement

US 100: Reprise de maçonnerie moderne dans la fondation antique pour l'installation d'une évacuation sanitaire.

US 101: Reprise de maçonnerie moderne en sous-oeuvre.

US 102: fondation du mur de façade arrière de la galerie latérale sud du temple. Pierres et blocs non calibrés, en quartzite, grossièrement disposés en assises au nombre de 7 ou 8 au-dessus du niveau de sol moderne.

US 103: Parement du même mur à petit appareil de granite, dressé en assises régulières (4 conservées).

US 104: Mur moderne de l'adjonction au pignon de la ferme du XVI^{ème} siècle. Le parement mêle du gros appareil, des moellons et des pierres non calibrées en granite, quartzite et schiste. Certains éléments proviennent manifestement du monument antique.

2.2. SECTEUR 2

Décapage

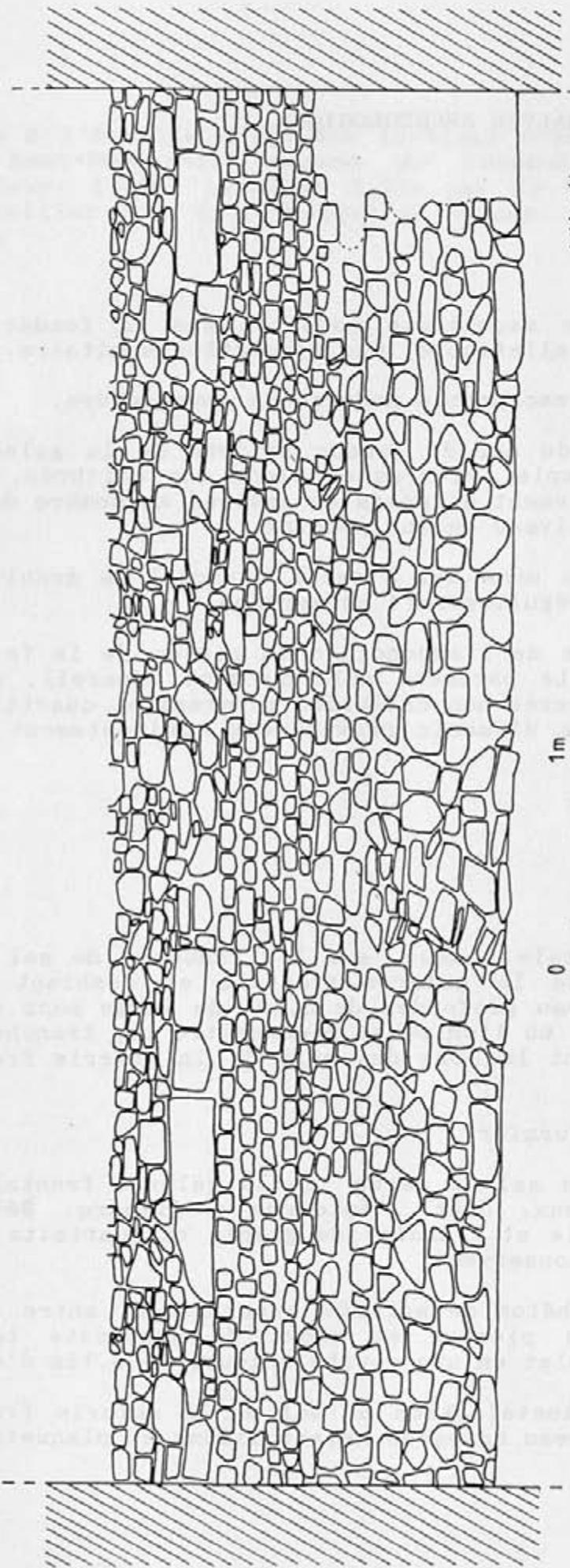
US 200: Terre végétale, humus, sur les lambeaux de sol de l'extrémité nord de la galerie frontale et comblant de petites tranchées peu profondes de 0,20m de large pour autant de profondeur, où l'on pense reconnaître les tranchées de Fornier notamment le long des murs de la galerie frontale.

US 201: Tranchées Fornier.

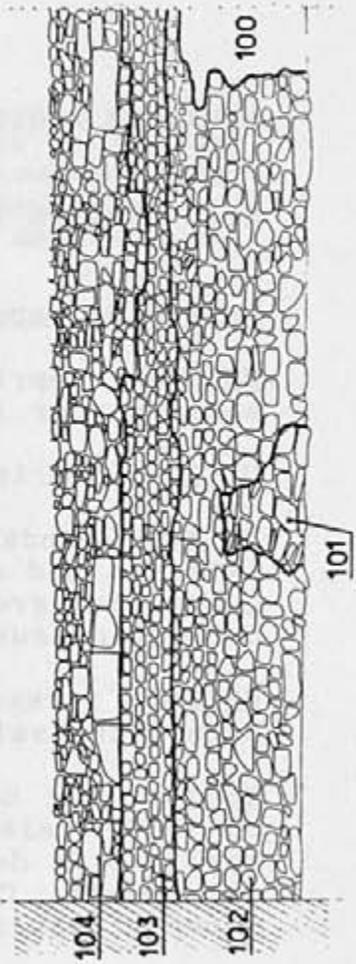
US 207: Vestiges du sol de béton de la galerie frontale, conservé en lambeaux, dont l'épiderme a disparu. Béton blanc à chaux, sable et granulat de granit et quartzite de 5cm d'ép. moyenne conservée.

US 208: Radier du béton de sol 207 apparaissant entre les lambeaux de béton: pierres et blocs de quartzite tout venant disposés à plat en une couche unique, de 0,12m d'ép.

US 209: Remblai d'installation du sol de la galerie frontale (207-208). Niveau homogène mêlant limons et plaquettes



4.2' d'altitude



104
103
102

100

101



*Fig. 21: Secteur 1, parement externe du mur de façade
arrière de la galerie latérale conservé dans la ferme.*

de schiste venus du vieux-sol et du substrat et provenant vraisemblablement du creusement des fondations des murs. Au niveau du sondage 3, son épaisseur atteint 0,75m.

US 210: Mur pignon à l'extrémité de la galerie frontale: mur d'une largeur de 0,90m à parements en petit appareil de granit soigné et blocage de pierres disposées en épi, en lits horizontaux. Parement interne arasé au niveau du sol de la galerie et parement externe visible au maximum sur 12 assises; aucun ressaut n'est apparent.

US 206: Mur de façade arrière de la galerie frontale de construction identique à 210 et de même largeur. Parement interne arasé au niveau du sol de la galerie; parement externe conservé sur 3 assises jointoyées au fer, au-dessus de la semelle de fondation débordante de 5cm.

US 211: Mur de façade avant de la galerie frontale d'une largeur de 1,10m, de construction identique à 210. Parement interne conservé, au niveau du sondage 3, sur 7 assises au-dessus de la semelle de fondation débordante de 5cm. Au niveau du sondage 2, parement externe conservé sur 7 assises jointoyées au fer au-dessus de la semelle de fondation débordante de 5cm; dans la partie supérieure, on observe, sur le blocage, les négatifs des pierres en parement récupérées par arrachement. A noter, d'autre part, que les moellons du parement externe, moins bien calibrés, sont d'un module légèrement supérieur par rapport aux parements des autres murs.

US 212: Mur de façade arrière de la galerie latérale, de 0,90m de large, de construction identique à 210. Parement interne conservé sur plus de 5 assises. Parement externe conservé sur 4 assises au-dessus de la semelle de fondation débordante de 5cm. Comme en 211, au-dessus du parement on observe les traces d'arrachement volontaire des pierres de parement. D'autre part, les moellons des assises conservées présentent une nette rubéfaction de couleur rose caractéristique d'une forte chauffe du parement.

L'observation de la partie supérieure de ce mur tendrait à montrer que celui-ci est accolé au mur 211. Il n'en est rien à l'analyse des assises inférieures où l'angle des 2 murs est parfaitement chaîné.

US 219: Mur de façade avant de la galerie latérale, de 0,90m de large et de construction identique à 210. Progressivement dégradé "en escalier" vers l'est, du fait des travaux agricoles, il conserve 4 assises en parement externe au niveau du sondage 4 au-dessus de la semelle de fondation débordante de 5cm.

US 215: Sol de béton de la galerie latérale. Il n'est conservé qu'en limite ouest du décapage, entre les racines

des arbres. C'est un béton identique à 207 de 10 cm d'ép. dont l'épiderme présente un aspect de béton lavé avec venue en surface du granulat lequel présente une usure caractéristique d'une circulation.

US 216: Radier du béton de sol 215, de même nature et de même épaisseur que 208.

US 217: Remblai d'installation du sol (216-215) de la galerie latérale, identique au remblai 209. Progressivement arasé vers l'est, son épaisseur est supérieure à 0,40m.

US 224: Mur de façade est du pavillon accolé au pignon de la galerie frontale, de structure identique à 210. Reconnu sur sur 6m de longueur, il n'est conservé en élévation (6 assises parementées) qu'à l'aplomb du mur 210 où sa largeur n'excède pas 0,80m. Au-delà, il est arasé au niveau de la fondation de 0,90m de large. Ce mur est parfaitement chaîné avec le mur 210; A noter, au niveau du chaînage, l'emploi, dans les 2 assises inférieures du mur 224, de moellons de 0,30m de long.

US 225: Mur de façade ouest du pavillon accolé. Seul son parement interne a été reconnu, à l'aplomb du mur 210, entre les racines d'un chêne. Le chaînage d'angle entre les murs 225 et 210 est réalisé au moyen de moellons très allongés, jusqu'à 0,40m de longueur.

US 231: Mur de refend du pavillon accolé. Arasé au niveau supérieur de la fondation de 0,80m de large constituée de grosses pierres non calibrées et de mortier, il est chaîné au mur 224.

US 226: Remblai d'installation du sol de la salle sud du pavillon accolé. De même composition que les remblais 209 et 217 (limons et plaquettes de schiste), il est conservé sur une hauteur de 0,70m à l'aplomb du pignon de la galerie frontale (mur 210) et sur une hauteur de 0,10m à l'aplomb du mur 231.

Sondage 1

US 202: Destruction. Sous la terre végétale (US 200), fragments de tegulae et imbrices en majeure partie brûlées ou présentant des traces de suie. Il s'agit manifestement d'un niveau de destruction par incendie, toutefois, l'absence, dans cet amas dense et homogène, de cendres ou de charbons de bois suggère un rejet secondaire.

US 203: Sous le niveau 202, couche de mortier et de déchets de taille du granite. Il s'agit d'un niveau de travail constitué des déchets produits par l'édification du mur

206, étalés sur le vieux-sol, et constituant le niveau de circulation extérieur de la galerie frontale.

Mobilier: 6 frag. cér. indigène dont un tesson de cér. fine à cordon du I^e s. av. J.-C.; 2 frag. cér. com. gallo-romaine; 1 frag. marbre brûlé.

US 204: Vieux-sol anthropique. Sous le niveau 203, couche de limons à gradient de coloration du brun au jaune, taché de charbons de bois, de nodules de terre cuite et de tessons érodés. Il s'agit du paléosol antérieur à la construction monumentale.

Le niveau supérieur de la semelle de fondation du mur 306 correspond à l'épiderme du vieux-sol.

Mobilier: 11 frag. cér. indigène dont 1 tesson à enduit graphité et un rebord de jatte Tène finale/Tène D2; 2 frag. terra-nigra; 1 frag. amphore.

US 205: Substrat. Sous 204, schiste briovérien altéré en plaquettes.

Sondage 2

US 213: Destruction. Couche de mortier pulvérulent recouvrant les négatifs des moellons récupérés sur les murs 211 et 212, limitée à l'aplomb des murs.

US 214: Destruction. Couche de mortier pulvérulent et pier-railles présente sur toute l'emprise du sondage. Comme pour le niveau précédent, il s'agit des déchets laissés par les récupérateurs de moellons.

US 218: Destruction. Sous 214, niveau homogène de *tegulae*, *imbrices* et briques épaisses, brûlées ou couvertes de suie, envoyées dans une couche cendreuse: rejet de toiture incendiée.

Mobilier: 1 frag. terra-nigra; 63 frag. cér. commune; 3 frag. sigillée: 2 drag. 37 et 1 ovoïde de Gaule centrale des II^e - III^e siècles après J.-C.; 12 clous fer; 18 frag. os. animaux.

US 220: Sous 218, niveau de déchets de mortier et éclats de taille identique à 203, issu de l'édification des murs 211 et 212 et étalé sur le vieux-sol.

Mobilier: 7 frag. cér. indigène dont 1 tesson à enduit graphité, 1 rebord de jatte et 1 cér. fine à cordons, tous trois des périodes Tène finale/tène D2; 2 frag. terra-nigra; 1 frag. cér. engobée blanc; 10 frag. cér. commune haut-Empire.

US 221: Vieux-sol. Sous 220, limon jaune peu anthropique dont l'ép. est réduite à 10cm sur le substrat schisteux. En fait, la surface du paléosol semble avoir été décaissée ou fortement remaniée lors de la construction, ce que suggère aussi le niveau supérieur de la semelle de fondation des murs 211 et 212 en moyenne à 10cm au-dessus de la surface du vieux-sol.

Sondage 3

US 222: Petite tranchée à l'aplomb de la maçonnerie 223, en parallèle à sa face sud, entaillant le remblai d'installation du sol de la galerie frontale (US 209) et comblée de terre végétale. Vraisemblablement, tranchée de reconnaissance de Fornier.

US 223: Pile maçonnée, carrée, de 0,90m de côté, en petit appareil dont les angles sont chaînés à panneresses alternées à l'aide de moellons allongés de 0,20m à 0,30m. 8 assises sont conservées au mieux au-dessus de la fondation débordante de 0,10m. La partie ouest de cette structure a été partiellement arasée et recouverte par le remblai d'installation du sol de la galerie frontale (US 209).

Cette pile apparaît accolée au parement interne du mur de façade avant de la galerie frontale (US 211) mais ne lui est pas liée. Un espace de 2 à 4 cm subsistait entre les 2 parements, grossièrement comblé par du mortier. Les 2 structures ne sont réellement liées qu'en partie supérieure par un raccord (une gâche de mortier): un joint entre 2 assises du mur 211 qui déborde largement sur le niveau d'arasement de la pile.

Toutes ces observations concourent à attribuer cette pile à un état antérieur à l'édification du mur de la galerie et à la mise en place du sol de ladite galerie.

US 227: Déchets de mortier et de taille de pierres, sous le remblai d'installation de sol 209, dont le niveau semble correspondre au niveau supérieur de la semelle de fondation du mur 211: surface de travail lors de l'édification de ce mur.

US 228: Remblai. Sous 227, couche de limons bruns provenant du vieux-sol anthropique.

Mobilier: 10 frag. cér. indigène; 1 frag. terra-nigra; 1 frag. cér. engobée blanc; 2 frag. sigillée, l'un de Gaule centrale, tibéro-claudien, l'autre de Gaule du sud; 10 frag. cér. commune.

US 236: Sous 228, déchets de mortier et de taille de pierres correspondant au niveau supérieur de la semelle de

fondation de la pile maçonnée 223: surface de travail lors de l'édification de cette pile.

US 237: Vieux-sol. Limon peu anthropique à gradient de coloration du brun au jaune contenant en partie supérieure quelques nodules de terre cuite et ch. de bois, reposant sur le substrat schisteux.

Sondage 6

US 238: Pile maçonnée de structure et dimensions identiques à celles de la pile 223, implantée en vis-à-vis de celle-ci, sous le remblai d'installation de sol de la galerie frontale (US 209), en apparence accolée au parement interne du mur de façade arrière de la galerie frontale (US 206). Les 2 structures sont liées en partie supérieure. Une nette interruption du parement des 4 assises supérieures du mur 206 correspond à la largeur de la pile (0,90m). A cet endroit, la continuité du mur est assurée par un blocage débordant sur le niveau d'arasement de la pile. Comme son alter-égo 223, cette structure semble antérieure à l'édification du mur de façade et du sol de la galerie frontale.

Sondage 4

US 229: Destruction. Sous la terre végétale, frag. de *tegulae* et imbrices et terre noire organique. Remblai d'effondrement de toiture (mêlé à un niveau d'occupation?) de 20cm d'ép.

Mobilier: 1 frag. cér. indigène; 1 frag. terra-nigra; 1 frag sigillée: Drag.37 de Gaule centrale; 1 monnaie bronze: sesterce de Marc-Aurèle.

US 230: Vieux-sol. Sous 229, limon peu anthropique seulement taché de ch. de bois, à gradient de coloration du brun au jaune, reposant sur le substrat schisteux.

Sondage 5

US 232: Destruction. Remblai de déchets de mortier et pierres issus soit de la récupération des murs 224 et 231, soit d'une structure plane maçonnée garnissant l'espace compris entre ces murs, au nord de 231.

US 233: Vieux-sol. Sous 232, limon très peu anthropique, jaune, de 6cm d'ép. seulement, reposant sur le substrat schisteux. Il apparaît que, là aussi, la partie supérieure du vieux-sol fut intentionnellement décaissée.

... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...

Figure 2

... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...



... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...

Figure 3

... de la plus ancienne ...
... de la plus ancienne ...



Fig. 23: Mur 206, parement externe.



Fig. 24: Mur 211, parement externe; en partie supérieure: négatifs des moellons récupérés.



Fig. 25: Liaison des murs 211 et 212, au niveau des assises supérieures



Fig. 26: Chaînage d'angle des murs 211 et 212, au niveau des assises inférieures des parements externes



*Fig. 27: Galerie latérale nord, mur de façade avant (219),
sol et remblai d'installation 217.*



Fig. 28: Galerie latérale nord, sol 215/216.



Fig. 29: Chaînage d'angle des murs 210 et 225.



Fig. 30: Murs 210, 224 et 231 (pavillon au pignon de la galerie frontale).

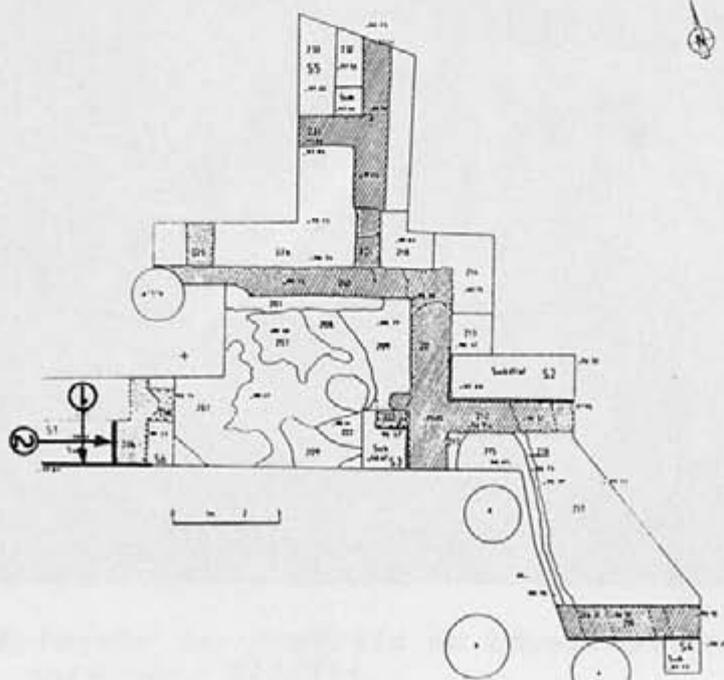
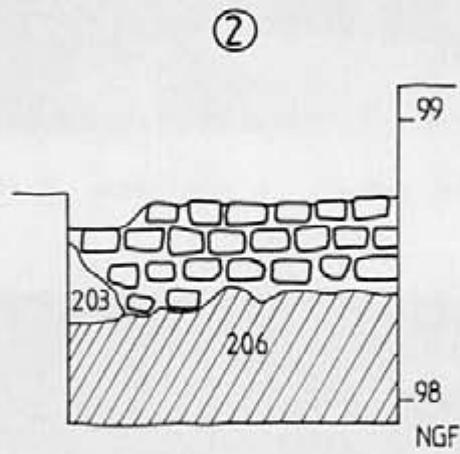
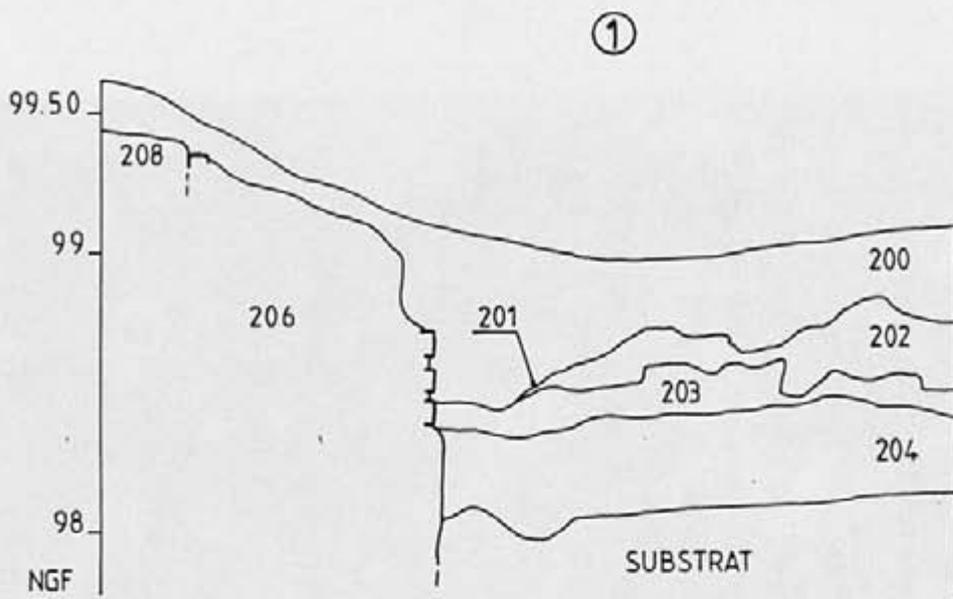


Fig. 31: Secteur 2 -sondage 1, coupe sud (1), relevé est (2).



Fig. 32: Secteur 2, sondage 1, coupe sud.



Fig. 33: Epiderme des remblais de récupération des matériaux 213/214.

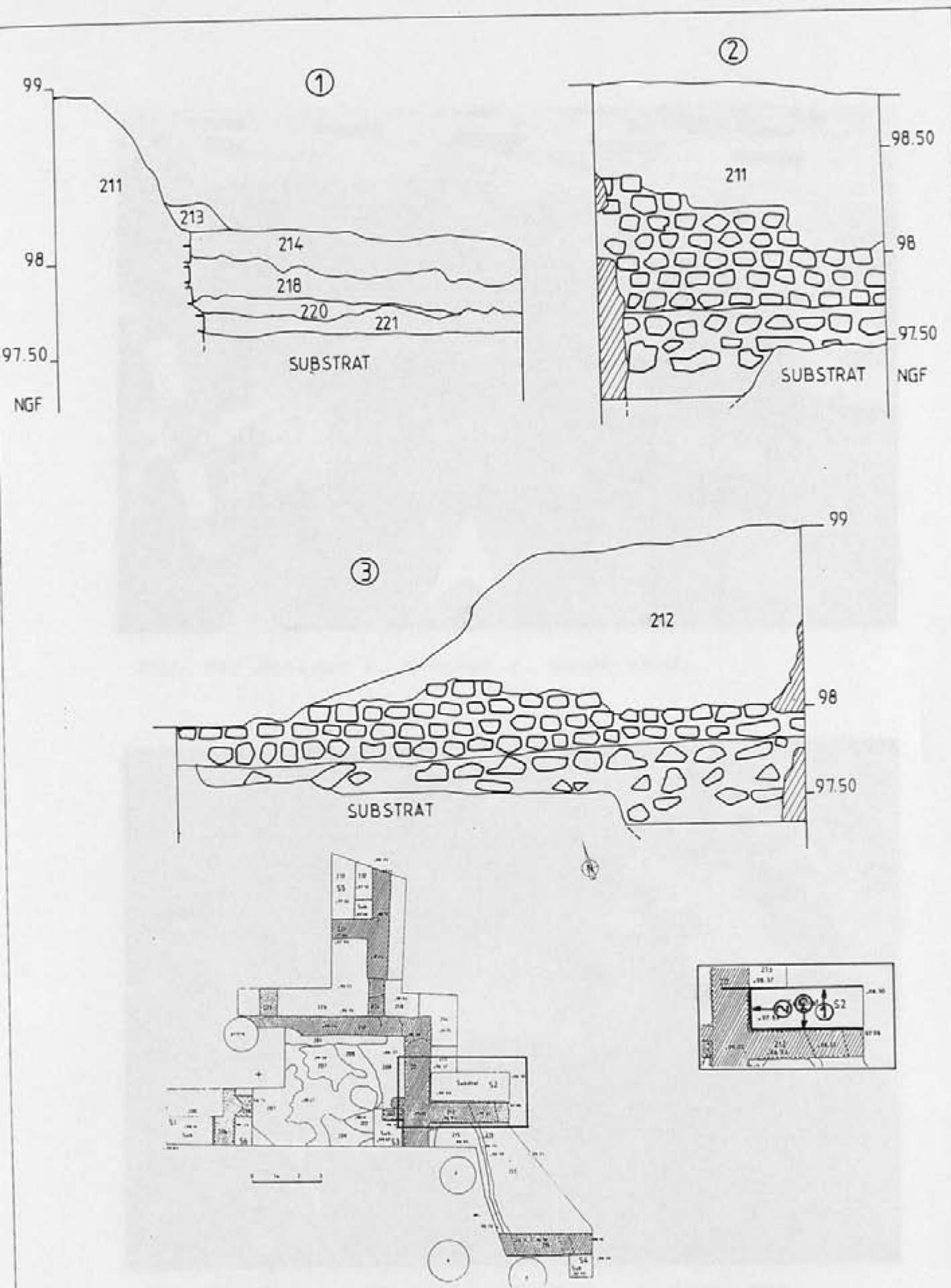


Fig. 34: Secteur 2 -sondage 2, coupe nord (1), relevés de parements: mur 211 (2), mur 212 (2).



Fig. 35: Secteur 2, sondage 2, coupe nord.



Fig. 36: Secteur 2, sondage 3, Pile maçonnée 223.



Fig. 37: Arasement de la pile maçonnée 223 recouvert par le remblai d'installation de sol 209.



Fig. 39: Secteur 2, sondage 3, coupe ouest.



Fig. 40: Pile maçonnée 238 et mur 206.

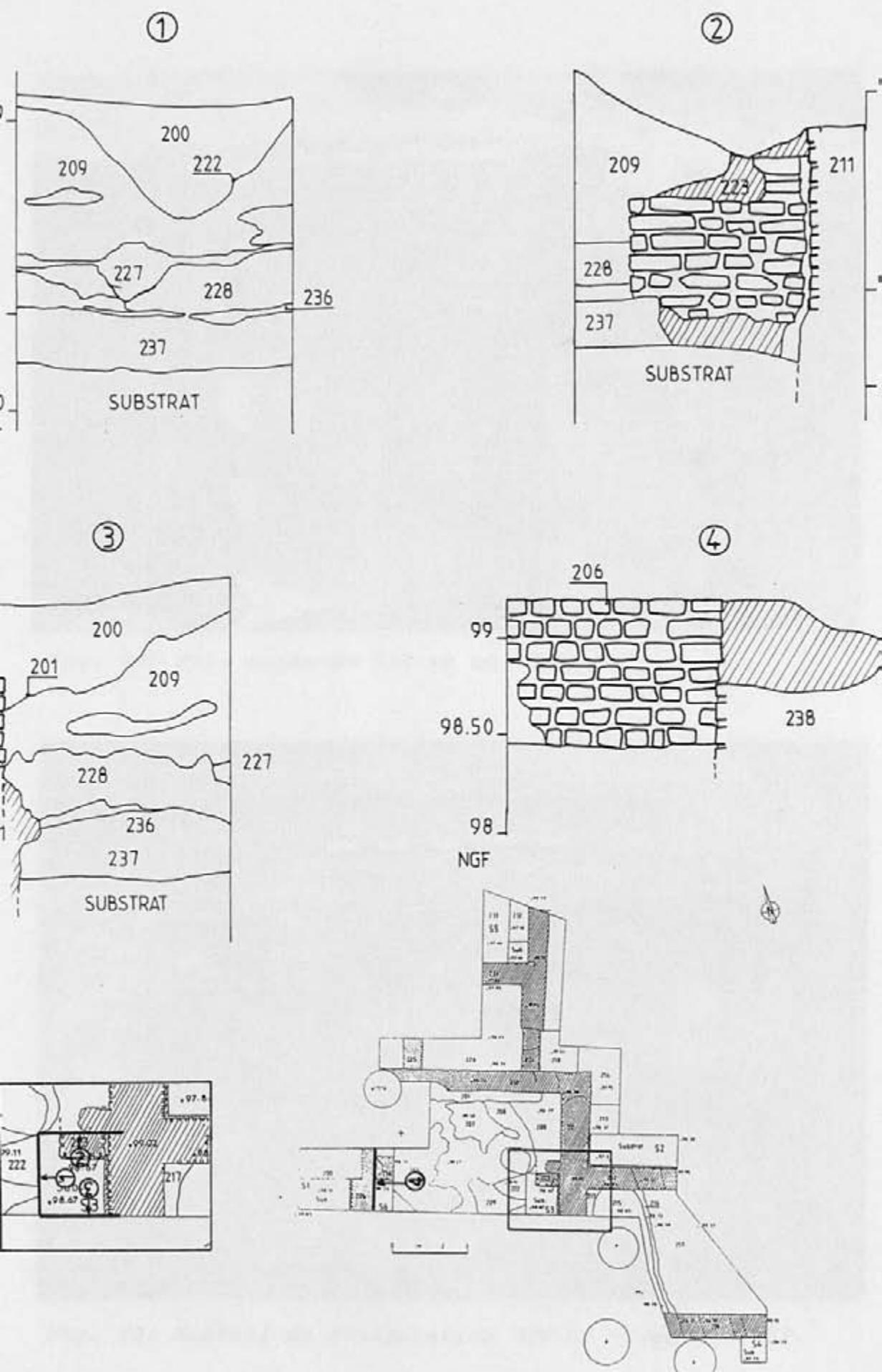


Fig. 41: Secteur 2 -sondage 3, coupe ouest (1), coupe nord coupe sud (3); sondage 6, relevé ouest.



Fig. 42: Pile maçonnée 238 et mur 206.



Fig. 43: Remblai de récupération 232 et vieux-sol 233.

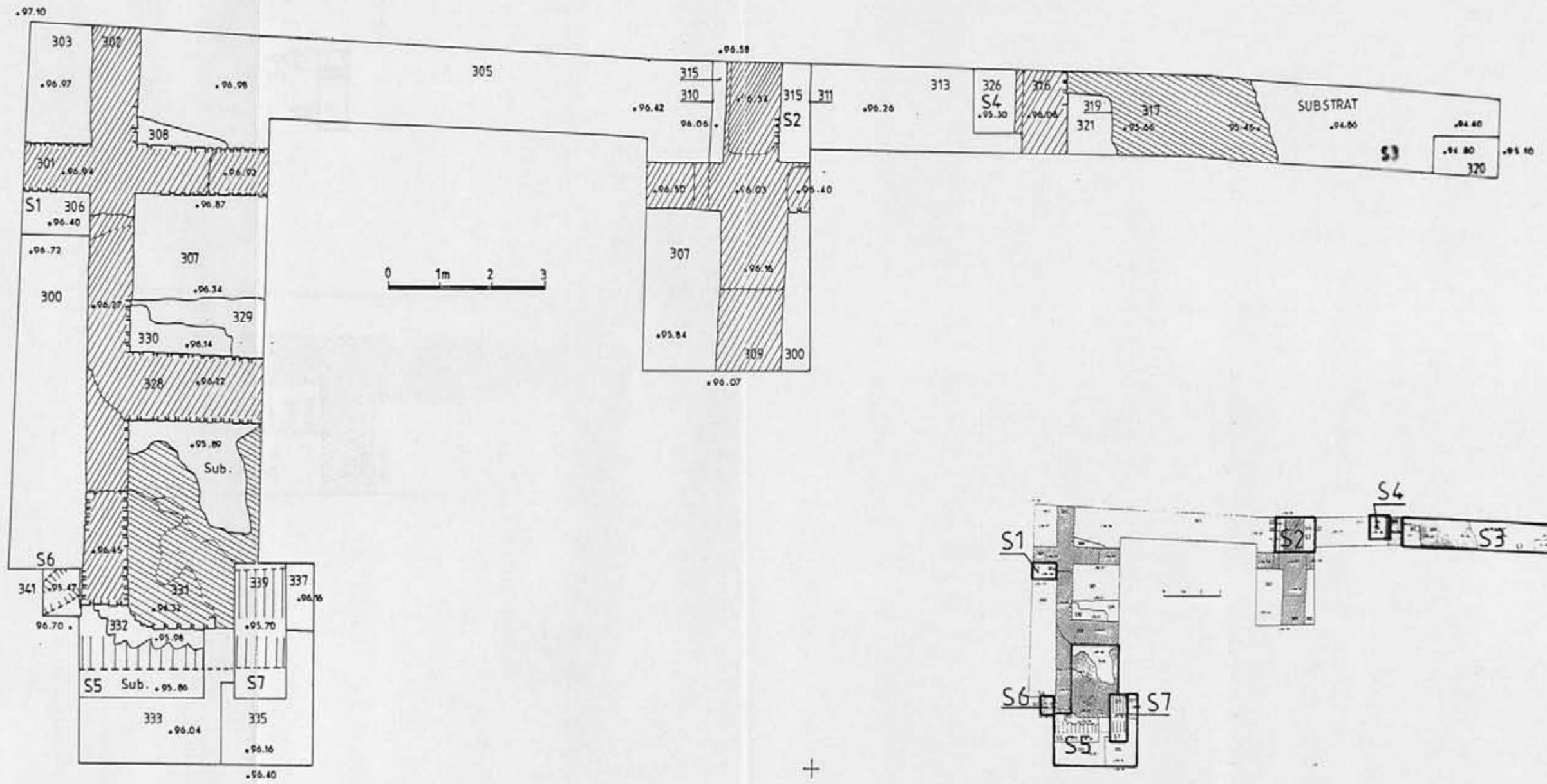


Fig. 44: Secteur 3, implantation des sondages.

2.3. SECTEUR 3

Décapage

US 300: Terre végétale.

Mobilier: 1 frag. amphore Dr. Ib (I^{er}s. av. J.-C.); 4 frag. sigillée Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.); 17 cér. commune dont 1 pelvis; 1 frag. verre; 2 frag. grès moderne.

US 301: Mur de façade avant de la galerie latérale de 0,90m de large, équivalent à 219 et qui se prolonge en cloisonnement du pavillon d'angle. Parement externe: 4 assises de moellons jointoyés au fer sont conservées, au niveau du sondage 1, au-dessus de la semelle de fondation. A 1,50m au-delà du croisement de ce mur avec le mur 302, on note un changement de coloration du mortier de jointoiment et de blocage de ce mur, beaucoup plus jaune, qui doit correspondre à une reprise du chantier de construction après interruption.

US 302: Mur de façade ouest du pavillon d'angle à l'extrémité de la galerie latérale. Chaîné au mur 301, de même facture et de même largeur que celui-ci, il est volontairement interrompu, au sud, au niveau de la maçonnerie 331.

US 309: Mur de façade est du pavillon d'angle, croisé avec le mur 301. Il est déparementé dans sa partie nord et arasé au niveau de la fondation au croisement avec le mur 301 et au sud; sa largeur de fondation atteint 1,10m.

US 328: Mur de limite sud du pavillon d'angle, chaîné avec le mur 302, il est arasé au niveau de la fondation d'une largeur de 1,20m.

US 316: Mur de refend de la structure édifée à l'est du pavillon, en grande partie déparementé. Sa largeur atteint 0,90m.

US 303: Remblai d'installation du sol de la galerie latérale à plaquettes de schiste et limons: équivalent à 217.

US 305: Remblai d'installation du sol de la grande salle (nord) du pavillon d'angle, identique dans sa composition, à 303.

US 308: Creusement. Petite fosse recoupant le remblai 305 à l'angle des murs 301 et 302, comblée de terre végétale (US 300).

Mobilier: 1 cér. engobée à décor moulé (II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.); 1 frag. cér. moderne.

US 307: Remblai d'installation du sol de la petite salle (sud) du pavillon d'angle, identique à 303 et 305, d'une ép. conservée de 0,55m. Il est totalement arasé à l'aplomb du mur 328, laissant voir les niveaux sous-jacents.

US 329: Sous 307, niveau de pierrailles de quartz et granite et déchets de mortier de 15cm d'ép. Surface de travail lors de l'édification des murs 302 et 328.

US 330: Vieux-sol. Sous 329, limon jaune-brun, très peu anthropique. La partie supérieure du vieux-sol d'une ép. conservée de 0,10m semble, là encore, avoir été décaissée.

US 313: Remblai d'installation du sol de la salle ouest de la pièce au pignon du pavillon d'angle, identique à 303, 305 et 307, d'une ép. conservée de 0,50m à l'aplomb du mur 316, au niveau du sondage 4.

Mobilier: 2 frag. cér. commune claire.

Sondage 1

US 304: Sous 300, niveau composite de terre végétale, tuiles de toiture et déchets de mortier. Remblai issu de la récupération des matériaux des murs 301 et 302 ayant remanié le niveau d'effondrement de toiture sous-jacent.

Mobilier: 1 frag. sigillée de Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.); 8 frag. cér. commune; 8 frag. os. animaux; 12 coquilles huitres.

US 306: Sous 304, couche de déchets de mortier et pierrailles étalés sur le vieux-sol: surface de travail de l'édification des murs 301 et 302.

Mobilier: 2 frag. cér commune.

Sondage 2

US 310: Petite tranchée creusée contre la paroi ouest du mur 309, comblée de terre végétale, pierrailles et déchets de mortier (US 312): tranchée de récupération des pierres de parement du mur dont le comblement fut sans doute remanié par la tranchée de Fornier.

US 311: Tranchée dont le comblement est identique à celui de la précédente, creusée contre la paroi est du mur 309.

US 314: Sous 305 et 313, couche de déchets de mortier recoupée par 310 et 311: surface de travail de la construction du mur 309.

US 315: Vieux-sol. Sous 314, limon brun anthropique.

Sondage 3

US 317: Aire maçonnée aménagée à l'aplomb et à l'est du mur 316 et conservée sur une longueur de 4m. C'est un puissant soubassement de pierres de quartzite ennoyées dans un mortier de chaux, d'une ép. de 0,35m. Son épiderme, plan mais érodé, présente un pendage de 5% vers l'est. Il pourrait s'agir du soubassement d'une structure d'accès au pavillon d'angle.

US 318: Remblai. Epaisse couche de terre végétale et de pierrailles comblant, jusqu'au substrat, l'arrachement de la structure 317, à l'est de celle-ci.

US 319: Fosse recoupant l'épiderme de la structure 317, à l'aplomb du mur 316 et comblée de terre végétale.

Mobilier: 1 frag. sigillée: Drag 37 de Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.); 1 frag grès moderne.

US 320: Remblai. Epais niveau de tuiles de toiture et de pierrailles, en limite est du secteur 3, reposant sur le substrat.

US 321: Sous 317, radier de fondation de la maçonnerie 317, constitué de blocs de quartzite d'une ép. de 0,25m, installé dans un décaissement du substrat schisteux.

Mobilier: 1 frag. cér. commune.

Sondage 4

US 322: Remblai recoupant le niveau 313, à l'aplomb et à l'ouest du mur 316: lentille de schiste et déchets de mortier mêlés.

Mobilier: 1 frag. sigillée: fond de Gaule centrale des II^{ème}-III^{ème} siècle ap. J.-C.; 2 frag. cér. commune; 2 clous fer.

US 323: Remblai. Sous 322, lentille de terre cendreuse et déchets de mortier.

US 324: Remblai. Sous 323, lentille de schiste, limon et déchets de mortier.

US 325: Remblai. Sous 324, lentille de terre brune à plaquettes de schiste et déchets de mortier.

(Ces 4 niveaux empilés, sont à rapporter à la phase de récupération des moellons en parement du mur 316, et au remaniement occasionné vraisemblablement par la tranchée de Fornier).

US 327: Remblai. Sous 313, 324 et 325, niveau de déchets de mortier issus de l'édification du mur 316.

US 326: Vieux-sol. Sous le remblai d'installation de sol 313 et le niveau 327 et sur le substrat schisteux; limon brun anthropique de 0,25m d'ép. dont l'épiderme correspond à l'épiderme de la semelle de fondation du mur 316.

Mobilier: 6 frag. cér. indigène.

Sondage 5

US 331: Vaste aire maçonnée constituée de blocs de quartzite ennoyés dans un mortier de chaux gris, de couleur nettement plus sombre que celle du mortier employé dans les murs, de 20cm d'ép. Accolée à l'angle des murs 328 et 302, elle est débordante de 0,50m par rapport à l'extrémité du mur 102, et sa face sud est grossièrement parementée. Elle couvrait une surface supérieure à 14 m² avant de subir une phase de récupération conséquent. Son épiderme semble arasé.

US 332: Radier de fondation de l'aire maçonnée 331. Blocage de 0,30m à 0,50m d'ép. composé de blocs de quartz, de faluns du Quiou et de pierres de granite parmi lesquelles on note la présence de moellons de granite dont du petit appareil allongé rencontré habituellement dans les chaînes d'angle des murs du temple.

Mobilier: 1 frag. cér. commune sombre: rebord de pôt.

US 342: Destruction. Sur 332, remblai de mortier pulvérulent provenant vraisemblablement d'une phase de récupération des matériaux de l'aire 331.

US 337: Destruction. Sur le substrat schisteux et sur 332, remblai composite de pierrailles, mortier et terre grise issu d'une probable première phase de récupération des pierres de l'aire 331/332 dont elle comble les vides.

US 335: Sol. Sous la terre végétale (US 300), niveau de plaquettes de schiste horizontal, de 10cm d'ép. maximale, bien conservé en limite sud du décapage et retrouvé par

places à l'aplomb de l'aire 331. Il s'agit d'un sol aménagé, probablement le sol de circulation de l'aire sacrée, aux abords du bâti.

US 333/334/336: Vieux-sol. Sous le sol 335, limon anthropique à gradient de coloration du brun au jaune pouvant atteindre jusqu'à 30cm d'ép. reposant sur le substrat schisteux.

Mobilier: 16 frag. cér. indigène; 1 frag. terra-nigra; 1 frag. cér engobée; 3 cér. commune; 1 frag. amphore à pâte rouge; 1 monnaie: billon coriosolite.

Sondage 6

US 341: Sous 302, petite fosse (?) comblée pour partie par la fondation du mur 302 et pour partie par un limon brun homogène assimilable à la couche 338.

Sondage 7

US 339: Sous 335, 337, 331/332, fossé (ou fosse oblongue) de faible profondeur (max. 0,45m), très évasé (1,80m de large) entaillant le paléosol 336 et le substrat schisteux et comblé par le radier 332 et la couche 338.

US 338: Comblement du fossé 339. Couche homogène de limon brun sans stratification de comblement naturel. Cette couche ne diffère du limon du vieux-sol que par l'absence de gradient de coloration.

Mobilier: 19 frag. de cér. indigène dont 4 rebords ou hauts de panse typiques des productions régionales de la charnière Hallstatt final/Tène ancienne et une anse chevillée; 1 fusaiöle tronconique en terre cuite; 2 frag. d'un minuscule anneau de bronze et 2 autres débris de bronze; 1 petit frag. de plaque de fer.



Fig. 45: Mur 301, parement externe.



Fig. 46: Mur 301, mortiers différenciés et fosse 308.



Fig. 47: Murs 301 et 302; remblais d'installation de sols 303, 305 et 307.



Fig. 48: Murs 302 et 328; remblais 307 et 329.



Fig. 49: Murs 301 et 309 profondément arasés par la récupération des matériaux.



Fig. 50: Mur 309 et tranchées modernes 310 - 311.



Fig. 51: Aire maçonnée 317/321.



Fig. 52: Mur 316 et aire maçonnée 317.



Fig. 53: Secteur 3, sondage 4, coupe nord.

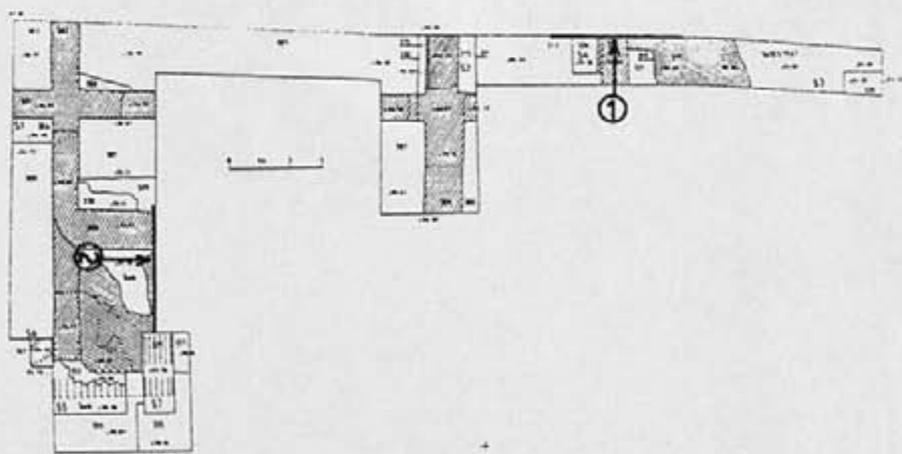
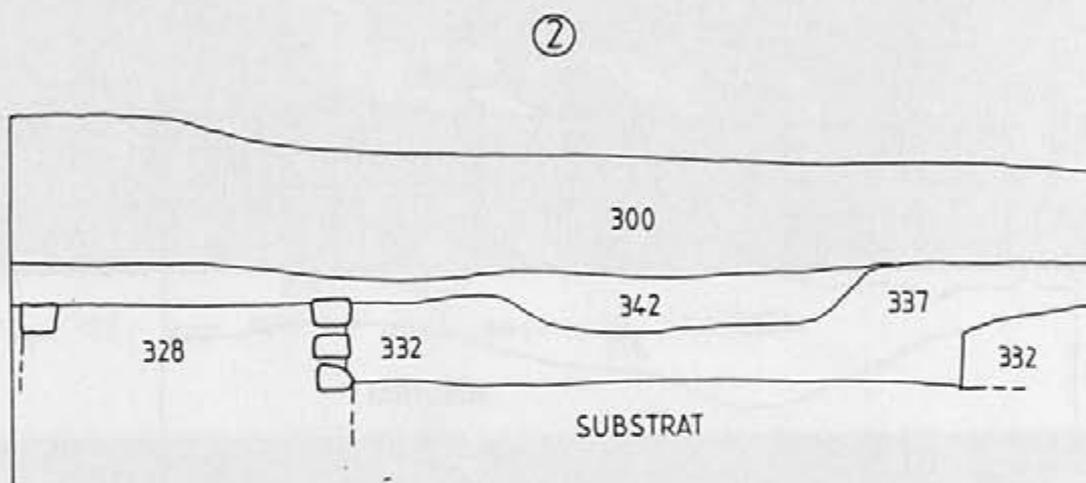
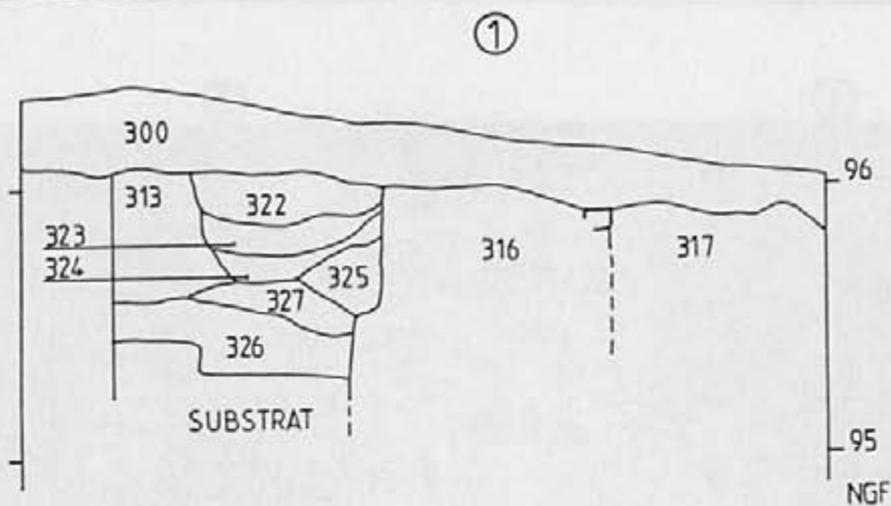


Fig. 54: Secteur 3 - sondage 4, coupe nord (1); sondage 5, coupe est (2).

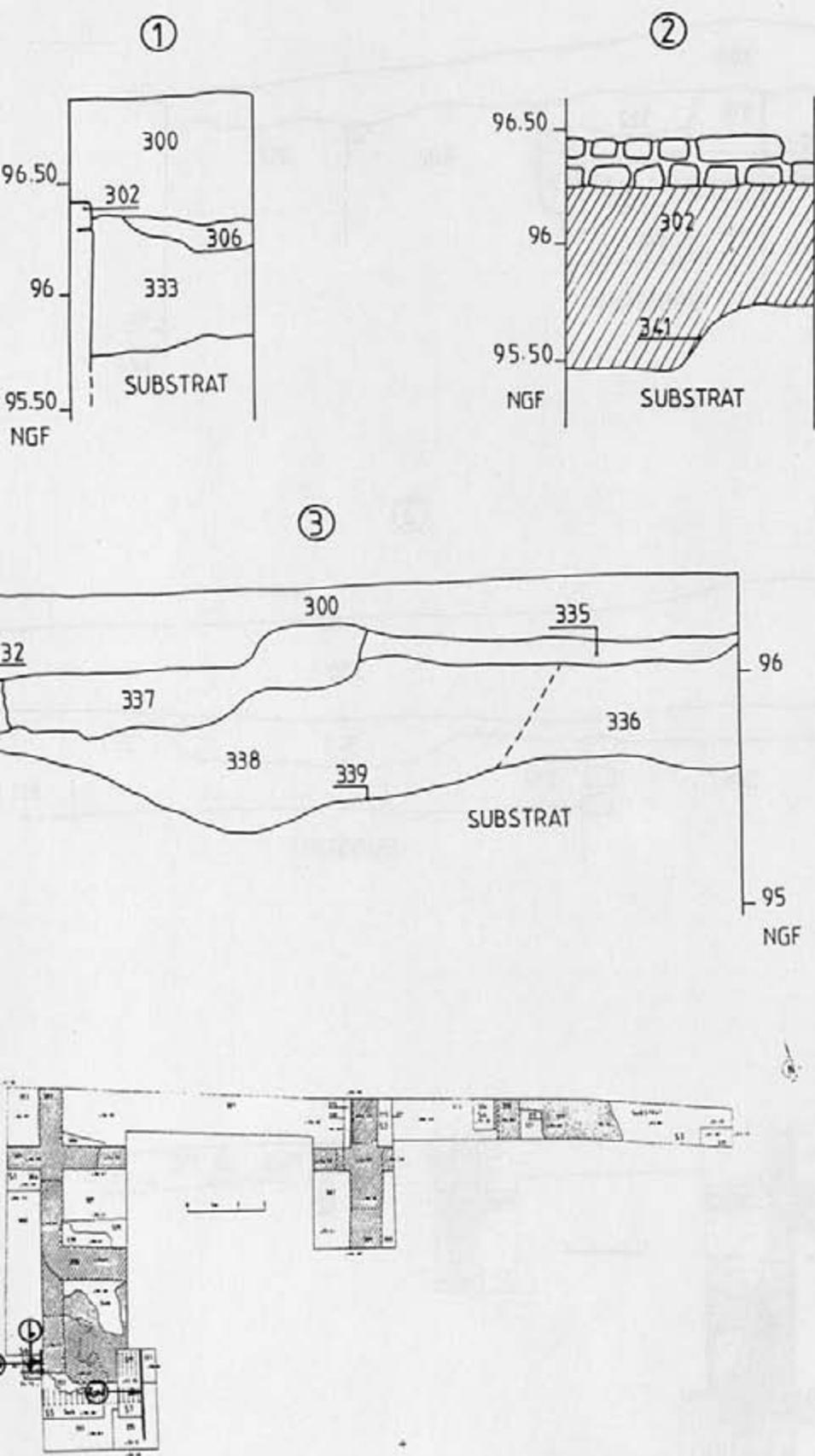


fig. 57: Secteur 3 -sondage 6, coupe ouest (1), coupe est (2); sondage 7, coupe est (3).



Fig. 55: Mur 302 et aire maçonnée 331/332.



Fig. 56: Aire maçonnée 331/332 et fossé 339.

2.4. SECTEUR 4

Décapage

US 400: Terre végétale.

US 401: Remblai de démolition: moellons, briques et tuiles, parfois brûlés et pulvérulents, remanié par les labours, conservé par places sur le sol du déambulatoire (US 405).

Mobilier: 2 frag. cér. indigène; 14 frag. cér. commune; 6 frag. sigillée dont 1 drag. 29 de Gaule du sud (I^{er} siècle ap. J.-C.) et 1 drag. 37 de Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècles ap. J.-C.); 1 frag. tige de bronze; 62 frag. placage de marbre et schiste tacheté; 1 frag. architecture ornementale mouluré en granite.

US 402: Mur. Extrémité orientale du pan sud de la *cella* en petit appareil régulier de granite (surface d'arasement consolidée lors de la restauration de 1993). Parement externe: 5 assises conservées au-dessus du ressaut débordant de 0,10m. Au-dessous, au niveau du sondage 6, 7 assises conservées au-dessus de la semelle de fondation débordante de 0,15m. Largeur fondation: 1,70m; l. sous ressaut: 1,40m; l. élévation: 1,30m.

US 407: Mur de façade de la *cella* chaîné au mur 402, de structure et dimensions identiques à celui-ci. A l'angle interne des murs 402 et 407, un pan coupé est occupé par une niche ou exèdre de 1,65m de rayon ouverte sur l'intérieur de la *cella*. 2 assises de moellons sont conservées en parement interne de l'exèdre dont l'épiderme du sol (en blocage) a disparu.

US 431: Base de pilier maçonnée à l'extrémité du mur 402, de 1,30m de longueur, légèrement décalée par rapport à l'axe de ce mur, en saillie de 0,60m par rapport au mur 407 et arasée au niveau du sol 405. Chaînée aux murs 402, 407 et 404, cette maçonnerie a conservé 7 assises de moellons en petit appareil allongé (jusqu'à 0,36m de long), ses angles sont chaînés en panneresses alternées. Sans fondation apparente, sa base semble reposer directement sur le vieux-sol (US 444). Base de piédroit ou pilastre, organe de soutènement des couvertures en avant de la *cella*?

US 403: Mur sud du déambulatoire. Parement interne: 1 assise conservée au-dessus du sul du déambulatoire. Parement externe, au niveau du sondage 7: 4 assises de moellons conservées au-dessus de la semelle débordante de 5cm; au-dessus, le ressaut est marqué par une assise disposée en glacis, en retrait de 10cm. Largeur fondation: 1m; l. sous

ressaut: 0,90m; l. élévation: 0,80m. L'épiderme des moellons du parement interne présente une nette rubéfaction.

US 404: Mur de façade arrière de la galerie frontale, branche sud, de structure identique à celle du mur 403 et de 0,90m de largeur en élévation. Chaîné à ce dernier au moyen de moellons de petit appareil allongé. Ce mur, existe en fondation sous le sol bétonné 405 ou il est marqué par un net bombement de celui-ci et est lié au mur 402. A l'angle des murs 403 et 404, une maçonnerie en saillie de 0,15m dont il ne reste que l'empreinte, était en élévation au-dessus du sol 405. Sa fonction devait être identique, à échelle moindre, à celle de la base 431.

US 405: Sous 401, sol de béton blanc à granulats de quartzite et granite de 13cm d'ép. coulé en 2 couches successives de 8 et 5cm. Sol de circulation du déambulatoire et de la galerie frontale, plan, relevé contre le mur 402 où il s'appuie sur le ressaut du mur. En place dans le déambulatoire et contre le mur 404, il est rapidement dégradé par les labours au tiers de la largeur de la galerie frontale.

US 406: Radier sur sol de béton 405: hérisson de blocs de quartzite d'une ép. moyenne de 12cm, reposant sur le remblai 413.

US 413: Sous le radier 406 et sous la terre végétale, là où le radier est arasé, remblai d'installation de sol de la galerie frontale. Plaquettes de schiste et limon provenant du creusement des fondations, d'une ép. de 15cm.

Mobilier: 1 frag. cér. indigène; 3 frag. cér. commune; 1 frag. verre; 7 clous fer.

US 447: Sol de béton de tuileau de 15cm d'ép. coulé sur un radier de blocs de quartzite. Sol de la cella, conservé, en appui sur le ressaut, à l'aplomb du parement interne du mur 402.

US 408: Tranchée comblée de terre végétale et de débris contemporains creusée le long des murs 407 et 402. Elle a traversé le sol bétonné et les niveaux sous-jacents jusqu'au vieux-sol, rompant l'essentiel des relations stratigraphiques à cet endroit.

Mobilier: 2 frag. cér. indigène; 1 frag. terra-nigra; 5 frag. cér. commune; 4 clous fer; 2 frag. placages marbre dont 1 mouluré.

US 409: Fosse affectant le sol 405, comblée de terre végétale.

Sondage 1

US 414: Couche de terre végétale mêlée de blocs de pierres et de déchets de mortier issue du remaniement du niveau de destruction du sol de la *cella*.

US 415: Sous 414, remblai d'installation du sol de la *cella* conservé sur 20cm d'ép. et composé de plaquettes de schiste et de limons issus du creusement des fondations du monument. Son épiderme est remanié.

US 416: Vieux-sol. Sous 415, limon anthropique de 20cm d'ép. à gradient de coloration du brun au jaune, taché de rares nodules de terre cuite et de ch. de bois.

US 417: Substrat. Sous 416, limon non anthropique recouvrant le socle de schiste briovérien.

Sondage 3

US 411: Sous la terre végétale, vaste remblai de pierrailles, tuiles, déchets de mortier mêlés de terre végétale atteignant 1m de profondeur sur les arasements des murs 418 et 421.

US 418: Sous 411, mur sud de la structure d'accès à la galerie frontale. A son origine, à l'est, il est arasé au niveau de la fondation; celle-ci, très puissante, atteint 1,70m de largeur. Parement externe: 8 assises parementées au-dessus de la fondation puis 5 assises au-dessus d'un ressaut en retrait de 10cm. Parement interne: 2 assises en place au-dessus de la semelle de fondation débordante de 0,20m établie au niveau du vieux-sol attenante (US 444). L'arasement brutal du mur permet de reconstituer le mode d'édification de ce parement qui prend naissance à 0,40m au-dessous du vieux-sol sous forme de parement grossier à moellons non équarris. Le reliquat de la tranchée de fondation, de 0,20m de large est comblé par un blocage de pierres et de mortier.

Les 2 parements sont arasés au même niveau; la différence de structure tient au fait que le niveau de circulation extérieur est établi à 0,90m au-dessous du niveau du vieux-sol reconnu contre le parement interne. La largeur du mur en élévation est de 1,30m. A noter, la forte rubéfaction des moellons du parement externe.

Ce mur, dans le prolongement du pan sud de la *cella*, pourrait appartenir à un "*pronaos*" prolongé par un escalier (cf. *infra*, troisième partie).

US 419: Base de pilier maçonnée débordante, à l'extrémité ouest du mur 418, de 1,35m de côté, dont l'épiderme se

situé à 0,20m au-dessous du niveau d'arasement du mur 418. Cette structure est liée au mur 418 au niveau de la fondation. Il s'agit vraisemblablement de la fondation d'un pilier reposant sur un dé en gros appareil (?); la surface plane de cette structure et la présence d'un joint lissé entre l'assise de l'extrémité du mur 418 et cette surface en représentent le négatif.

Cette base paraît être le pendant de la structure 431.

US 420: Mur de façade avant de la galerie frontale, branche sud, parfaitement chaîné au mur 418. Parement externe: mêmes observations que pour 418. Parement interne récupéré jusqu'au niveau de la fondation, matérialisé par des négatifs de moellons. Largeur sous le ressaut: 1,20m; largeur en élévation: 1,10m.

US 421: Sol (?). Pellicule de mortier de chaux de 3cm d'ép. sur la surface plane du substrat fortement décaissé à l'angle extérieur des murs 418 et 420. Aire de préparation de mortier apparemment aménagée en sol dans l'aire sacrée(?), remblayée par les déblais de la tranchée de reconnaissance de 1990 (fouille H. Kérébel).

US 422a: Tranchée d'environ 0,25m de largeur pour autant de profondeur, circonscrivant les structures 419 et 420. Il s'agit probablement de la tranchée de Fornier.

US 422b: Remblai. Terre végétale, pierres, tuiles et déchets de mortier remblayant la tranchée 422a.

US 423a: Tranchée de 0,30 à 0,60m de large circonscrivant les structures 419 et 420 et recoupant les niveaux en place jusqu'au vieux-sol. Tranchée de récupération de matériaux.

US 423b: Remblai. Déchets de mortier comblant la tranchée 423a recoupés par la tranchée 422a.

Mobilier: 3 frag. cér indigène; 19 frag. cér. commune; 7 frag. sigillée dont 1 Drag.29 et 1 drag.37 de Gaule du sud; 5 frag. placage marbre.

US 424a: Creusement équivalent à 423a, autour de l'extrémité est du mur 418.

US 424b: Remblai. Comblement de la tranchée 424a, équivalent à 423b.

US 425a: Creusement équivalent à 422a, autour de l'extrémité est du mur 418.

US 425b: Remblai. Comblement de la tranchée 425a, équivalent à 422b.

Mobilier: 5 frag. cér. commune gallo-romaine; 3 frag. cér. bas Moyen-âge ou moderne; 5 frag. placage marbre.

US 426: Destruction. Sous la terre végétale, remblai de démolition à tuiles, briques et pierres d'une ép. de 15cm, conservé dans l'angle du secteur décapé, à l'est de l'extrémité du mur 418.

Mobilier: 6 frag. cér. commune gallo-romaine.

US 446: Sol. Sous 426, niveau de plaquettes de schiste de 4 à 5cm d'ép. aménagé sur le vieux-sol. Sol de circulation de l'aire sacrée en avant de la structure d'accès à la galerie frontale.

US 448: Vieux-sol. Sous 446, limon anthropique brun-jaune, de 0,10m d'ép., reposant sur le substrat schisteux et manifestement décaissé pour l'aménagement du sol de l'aire sacrée.

Mobilier: 26 frag. cér. indigène dont 6 rebords et 1 lèvre à cannelure interne (Tène finale/Tène D2); 3 frag. terra-nigra; 7 frag. cér. commune; 2 frag. verre.

Sondages 4 et 5

US 427: Remblai. Sous 413, Aire de travail liée à la construction monumentale: sable gris, déchets de mortier, arène granitique, éclats de granite, moellons de granite; ép. de 10 à 20cm.

Mobilier: 3 frag. cér. indigène; 6 frag. terra-nigra; 49 frag. cér. commune; 21 clous fer; 2 frag. penture fer; 2 grands clous décoratifs en bronze.

US 428: Dans 427, près de la limite sud du sondage 4, petite fosse oblongue (0,40m x 0,20m), de 0,30m de prof. avec 3 grosses pierres en possible calage. comblé par la couche 413, il s'agit manifestement d'un aménagement lié à l'édification du monument, fondation d'échaffaudage ou d'instrument de levage...

US 429: Remblai. Sous 427, niveau composé de poudre de brique, de sable fin, de chaux et de granulats sur lequel reposent, par places, des fragments de briques, à plat. D'une ép. de 2 à 8cm, ce niveau, présent sur l'ensemble de la surface sondée, s'avère être une surface de travail, notamment une aire de préparation du tuileau utilisé dans la *cella*, à tout le moins un atelier de réduction de la brique en poudre.

US 432: Sondage 5, dans 429, fosse oblongue (0,50m x 0,30m), de 0,25m de prof. recoupant les niveaux sous-jacents, comblée de sable et de pierres de calage effondrées. Vraisemblable trou de poteau lié à la phase de construction monumentale (cf. US 428).

US 433: Sondage 5, dans 429, autre trou de poteau aux caractéristiques voisines de 432; interdistance de 1,20m avec le précédent.

US 434: Remblai. Sous 435, remblai de plaquettes de schiste et limon jaune provenant du creusement des fondations, d'une ép. comprise entre 5 et 20cm.

US 435: Remblai. Sous 434, remblai lenticulaire aux caractéristiques proches du remblai 427, à ces différences près qu'il contient moins de pierres, qu'il comporte par places de la poudre de brique et qu'il n'est important qu'en sondage 5; ép. de 1 à 10cm. Couche résiduelle d'une aire de travail liée à la construction monumentale.

US 436: Sondage 4, dans 435 et recoupant les niveaux sous-jacents, trou de poteau circulaire avec calage de pierres, de 0,20m de diam. et 0,20m de prof. Comme les structures 428, 432 et 433, il apparaît lié à la phase de construction du monument.

US 442: Remblai. Sous 434 et 435, remblai de plaquettes de schiste et limon identique à 434 et parfois confondu avec lui, en l'absence du niveau 435.

Mobilier: 1 frag. terra-nigra; 2 frag. cér. commune; 1 frag. bracelet schiste; 12 frag. os. animaux.

US 443: Remblai. Sous 442, Remblai lenticulaire de sable gris et de chaux d'une ép. max. de 0,10cm. Aire de travail liée à la construction monumentale: fond de tas de sable et aire de préparation des mortiers.

US 441a: Remblai. Sous 442 et 443 ou au même niveau que 443, Lentilles de limon de 5cm d'ép. provenant du vieux-sol.

US 441b: Remblai. Sous 441a, lentille de sable gris, d'ampleur limitée du même type que 443.

US 445a: Fosse recoupant les niveaux 443, 449, 456 et 444 de 1,20m de long dont le bord est en limite nord du sondage 4. Pour cette raison, sa profondeur, supérieure à 0,45m, n'a pas été reconnue. Cette structure est liée à la phase de construction du monument.

US 445b: Comblement de la fosse 445a dont l'épiderme se confond avec le remblai 442: plaquettes de schiste venues du substrat recouvrant des pierres de granite.

US 449: Remblai. Sous 442,441 et 443, plaquettes de schiste et limon provenant du creusement des fondations, d'une ép. de 5cm en moyenne.

US 456: Vieux-sol remanié. Sous 449, limons argileux gris recouvrant le vieux-sol proprement dit et comblant de nombreuses petites cuvettes recreusant celui-ci. L'oxydation périphérique des cuvettes (auréoles) et l'aspect lenticulaire sont typiques d'une stagnation d'eau. L'ép. de ce niveau varie entre 3 et 20cm. La surface du vieux-sol a manifestement subi une forte dégradation à associer peut-être à la préparation et la mise en place du chantier de construction du monument.

US 444: Vieux-sol en place. Sous 456, limon anthropique à gradient de coloration du brun au jaune de 10 à 30cm d'ép. reposant sur le substrat limono-schisteux.

Mobilier: 118 frag. cér. indigène dont 6 rebords de vases et 18 hauts de panse, Tène finale/Tène D2; 10 frag. cér. commune; 22 frag. terra-nigra dont 2 Ménez 96 de production locale (0-70 ap. J.-C.); 5 frag. engobée blanc dont 1 tesson augustéo-tibérien; 2 frag. sigillée, 1 Gaule du sud et 1 Gaule centrale (I^{er} s. ap. J.-C.); 2 frag. amphore Pascual 1; 1 monnaie: billon non attribuable aux Coriosolites; 1 frag. bracelet lignite; 2 frag. bracelet(s) schiste; 1 galet poli en dolérite.

US 450: Sondage 4, dans le vieux-sol, trou de poteau circulaire de 0,20m de diam. pour autant de prof. conservée -une pierre de calage en place- comblé de limons. Il est parfaitement scellé par la couche 449 et appartient donc à un état antérieur à la construction du monument.

US 451: Dans le vieux-sol, trou de poteau de structure et dimensions identiques à celles de 450, avec 3 pierres de calage en place, scellé par la couche 449.

US 452: Dans le vieux-sol, trou de poteau en tous points identique à 450 et 451 avec 1 pierre de calage dans le comblement. Il est aligné avec les 2 précédents.

US 454: Sondage 5, dans le vieux-sol, trou de poteau circulaire de 0,22m de diam. pour 0,40m de prof. avec 4 pierres de calage en place dont un gros bloc de grès, comblé de limon et parfaitement scellée par le premier remblai lié à la phase de construction du monument (US 442 à cet endroit).

US 455: Dans le vieux-sol, possible trou de poteau de 0,30m de diam. pour autant de profondeur, comblé de limons; un bloc de granite brûlé en calage(?). Structure également scellée par le niveau 442.

US 439a: Fondation du mur de façade du "pronaos", large de 1,35m et liée à la fondation du mur 418. Cette construction a été très arasée par l'action des récupérateurs de matériaux. Il s'agissait vraisemblablement d'un stylobate en façade du "pronaos" auquel on accédait depuis l'aire sacrée.

US 439b: Radier d'une vaste aire bétonnée occupant l'espace compris entre les murs 418 et 439a, au sud de ce dernier. Arasée et en grande partie récupérée, cette structure était mise en place dans un décaissement du substrat schisteux de 0,60m de puissance au moins, sur une longueur de 4m. Restes probables du soubassement d'un escalier permettant l'accès au "pronaos" depuis l'aire sacrée.

US 438: Destruction. Sous la terre végétale, vaste et épais remblai de 0 60m d'ép. moyenne. Recouvrant les structures 439a et 439b, il se compose de déchets abandonnés par les récupérateurs de matériaux: pierrailles, mortier, tuiles, ennoyés dans une terre végétale.

Mobilier: 1 frag. cér. indigène; 31 frag. cér commune gallo-romaine; 13 frag. cér. bas-Moyen-âge ou Moderne; 7 frag. placages marbre et schiste.

Sondage 7

US 412: Tranchée creusée le long du mur 403 et comblée de terre végétale: probable tranchée de reconnaissance de Fornier.

US 410a: Destruction. Sous la terre végétale, remblai de déchets de mortier de 30cm d'ép. moyenne, issu de la récupération des matériaux.

US 410b: Destruction. Sous 410a, remblai d'effondrement de toiture: tuiles mêlées de terre noire, organique, de 0,20m d'ép.

Mobilier: 1 frag. terra-nigra; 97 frag. cér. commune; 4 frag. sigillée dont 2 drag.37, Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècles ap. J.-C.); 1 frag. amphore; 25 grands clous fer; 2 têtes de grands clous décoratifs bronze; 15 frag. placage, marbre et schiste; 30 frag. os. animaux.

US 430: Sous 410, déblais issus de la construction des murs 403 et 404: pierrailles et mortier étalés sur le vieux-sol et formant sol de circulation extérieur.

Mobilier: 1 monnaie: billon coriosolite.

US 440: Vieux-sol. Sous 430, limon anthropique de 0,20m d'ép. à gradient de coloration du brun au jaune, reposant sur le substrat limono-schisteux.

Mobilier: 22 frag. cér indigène dont 2 rebords de jattes (Tène finale/Tène D2); 4 frag. cér. commune; 1 frag. engobée brun-rouge, Gaule centrale (Néron-Flaviens); 1 monnaie: billon coriosolite.

Sondage 6

US 457: Sous 408, fosse oblongue à profil en auge apparaissant sous la tranchée moderne et creusée dans le vieux sol et le substrat schisteux, et positionnée à l'aplomb du mur de façade de la *cella* (407) et de la base maçonnée 431. Dimensions au niveau du vieux-sol: 2,10 x 0,80m pour une prof. de 1,70m. La présence d'un lambeau du substrat conservé entre la paroi de la fosse et la fondation du mur 407 implique soit que la fondation fut creusée alors que cette fosse était comblée, soit que cette fosse est postérieure à cette fondation. La fosse moderne 408 coupe toutes les relations stratigraphiques au-dessus du vieux-sol, interdisant toute approche chronologique incontestable.

US 458a: Partie inférieure du comblement de la fosse 457 sur 0,60m d'ép.: déchets de mortier, frag. de briques et quelques moellons de granite calibrés.

US 458b: Partie supérieure du comblement de la fosse 457: déchets de mortier mêlés de plaquettes de schiste.

US 459: Sous 408, trou de poteau circulaire de 0,30m de diam. pour 0,25m de prof. conservée, creusé au bord de la fosse 457, dans le vieux-sol, et comblé de sable et de pierrailles. Il pourrait s'agir d'un trou de poteau d'échaffaudage pour l'édification du mur 407.

US 460: Trou de poteau mis en évidence dans la paroi est de la fosse 457, de profil, et dimensions identiques à ceux de 459. Creusée dans le vieux-sol, comblée de schiste et de déchets de mortier et scellée par un épais remblai de plaquettes de schiste identifié aux couches 434/442, cette structure est à associer à la structure 459.

Bien que ce trou de poteau apparaisse coupé par la fosse 457, la fouille n'a pas permis de préciser les relations stratigraphiques entre les 2 structures.

US 461: Trou de poteau de structure, dimensions, comblement et positionnement identiques à ceux de 460.

US 462: Sous 408 et 431, fosse reconnue en paroi de la fosse 457. de 0,60m de large et 0,35m de prof. conservée, elle est creusée dans le niveau 434/442 et le vieux-sol sous-jacent. Comblée de déchets de mortier et plaquettes de schiste, cette fosse appartient à la phase de construction du monument. A noter que la pile maçonnée 431 est partiellement fondée sur le comblement de cette fosse.



Fig. 59: Murs 402, 403 et 404; remblai de démolition 401 sur le sol bétonné 405.



Fig. 60: Mur 402, parement externe.



Fig. 61: Mur de façade de la cella (407), parement interne et semelle de fondation.



Fig. 62: Base de pilier maçonnée 431, parement est et chaînage d'angle à panneresses alternées.



Fig. 63: Mur 407, parement externe et chaînage d'angle 407/431.



Fig. 64: Angle des murs 403 et 404



Fig. 65: Sol bétonné 405, radier 406 et remblai d'installation 413.



Fig. 66: Fosse moderne 408, mur 407 et sol bétonné 405.



Fig. 67: Arasement du sol bétonné 405 dans la galerie frontale.



Fig. 68: Remblai d'installation de sol 413 strié de raies de labours modernes.

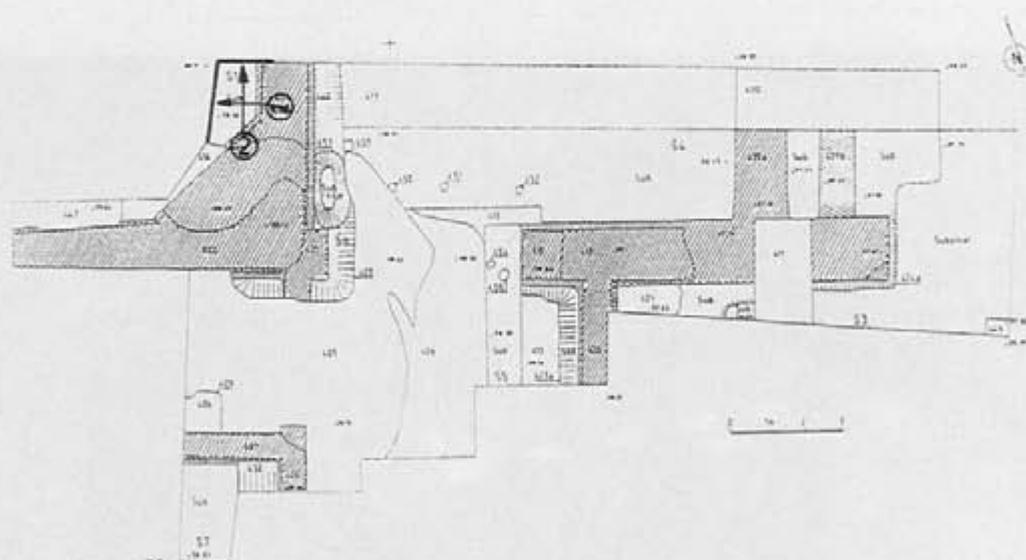
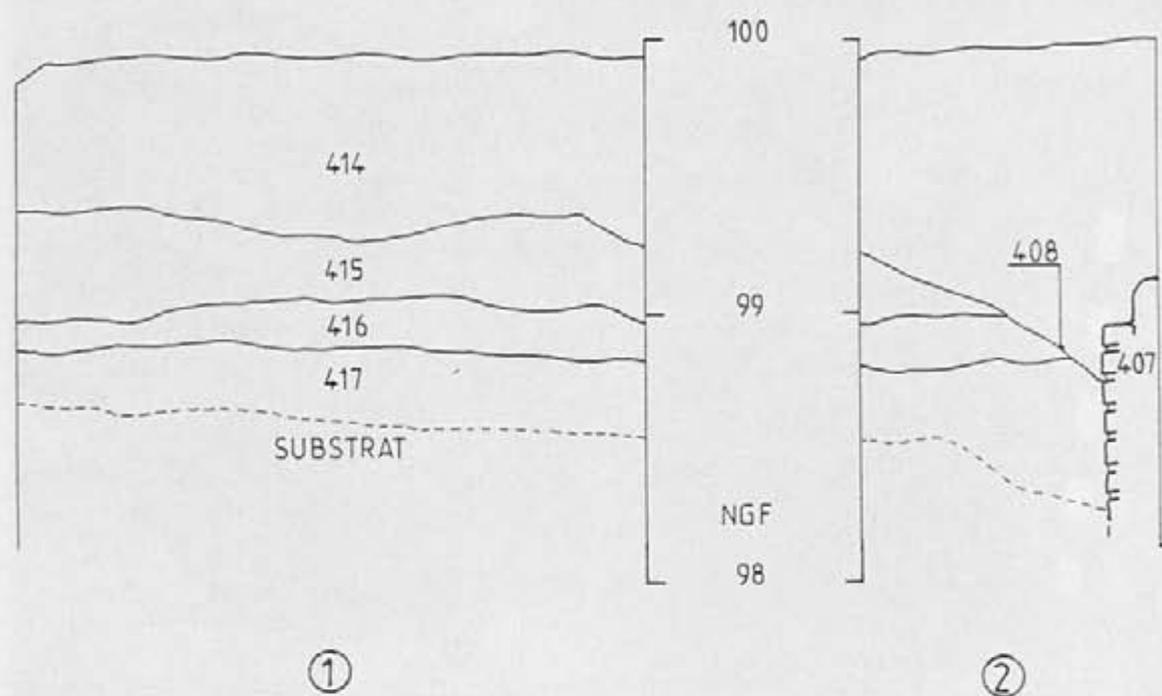


Fig. 69: Secteur 4 -sondage 1, coupe ouest (1), coupe nord (2)



Fig. 70: Secteur 4, sondage 1, coupe ouest.



Fig. 71: Base de pilier maçonnée 419; tranchées 422 - 423.



Fig. 72: Liaison mur 418/base de pilier maçonnée 419.



Fig. 73: Murs 418 et 420, parements externes, et aire de travail 421.



Fig. 74: Mur 418 à son extrémité est et tranchées 424-425.



Fig. 75: Mur 420; tranchées 422-423.



Fig. 76: Fosse 428 (trou de poteau ?).



Fig. 77: Sondage 4, niveau de travail 427.



Fig. 78: Sondage 5, aire de travail 429.



Fig. 79: Fosse 432; trou de poteau (?).



Fig. 80: Trou de poteau 436 (base).



Fig. 81: Aire de travail 443.



Fig. 82: Fosse 445 (comblement supérieur vu en coupe).



Fig. 83: Epiderme du vieux-sol remanié 456.



Fig. 84: Vieux-sol 444 après enlèvement des sédiments 456.



Fig. 85: Sondage 4, partie centrale, état final; épiderme du substrat.



Fig. 86: Sondage 4, état final, épiderme du substrat et trous de poteaux 450, 452 et 453.



Fig. 87: Trou de poteau 454.



Fig. 88: Restes du radier de l'aire maçonnée 439b.



Fig. 89: Fondation du mur 439a.

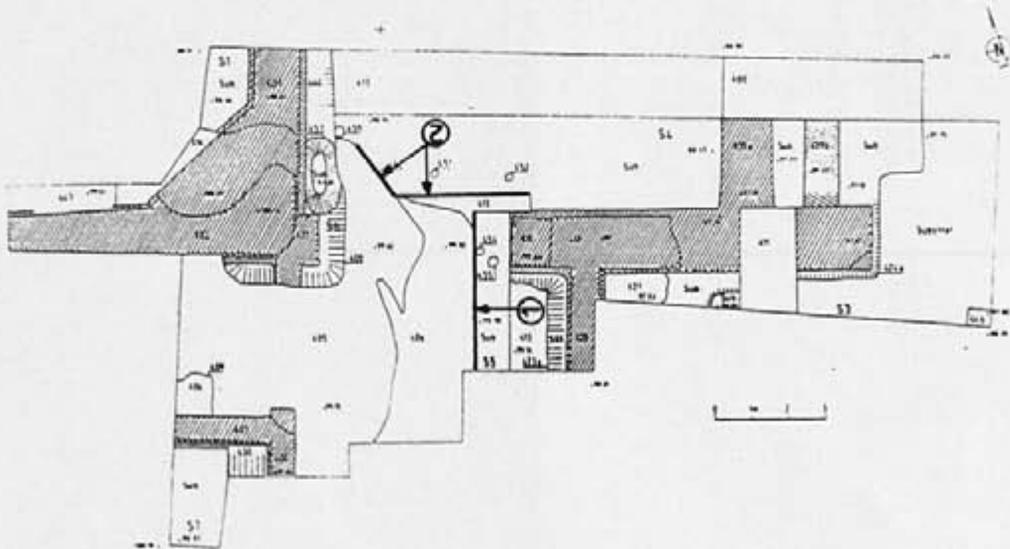
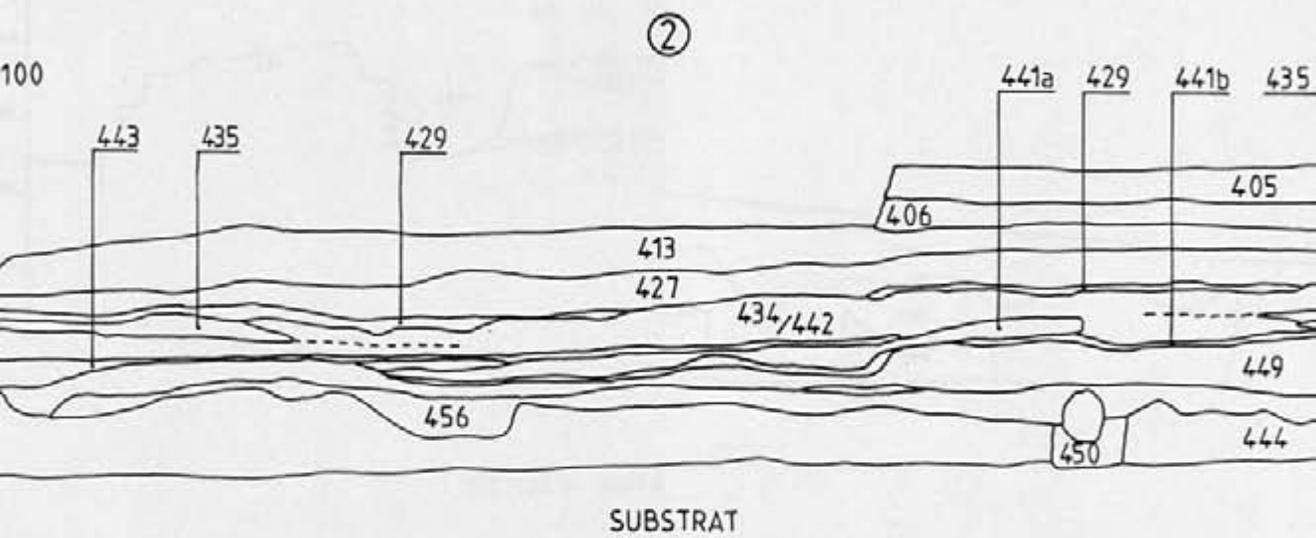
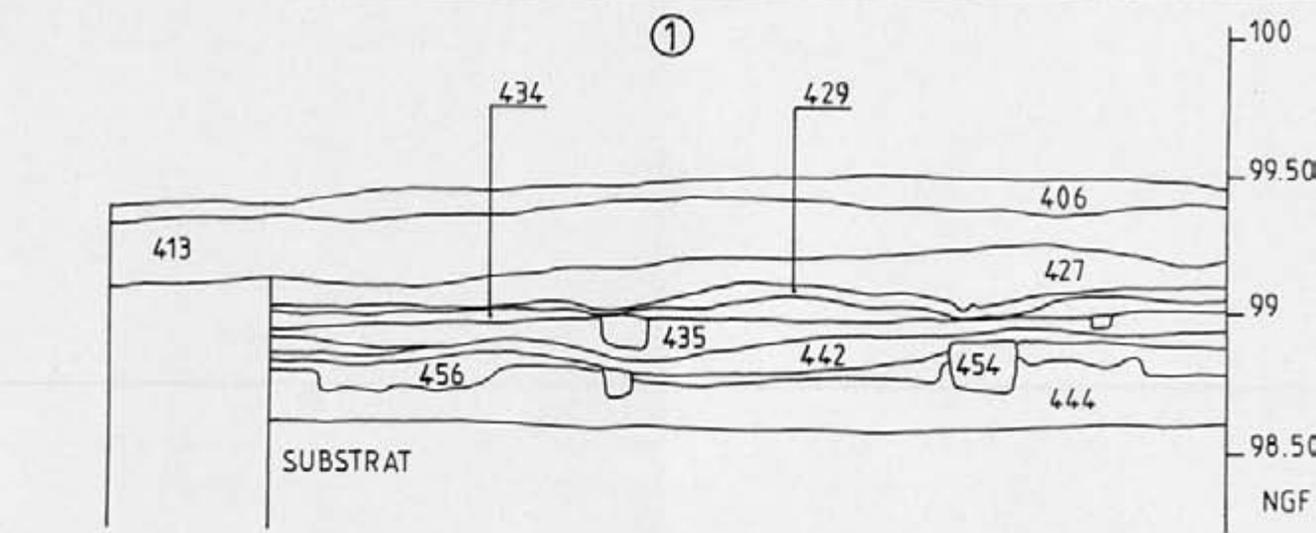
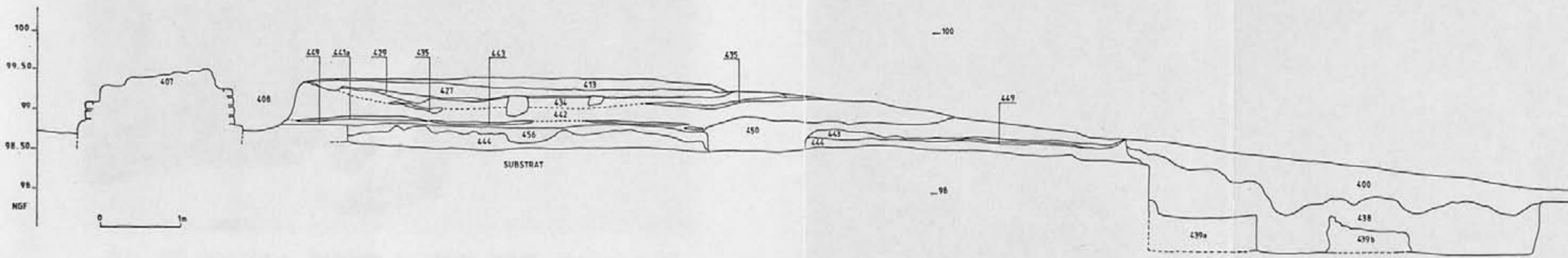


Fig. 90: Secteur 4 -sondage 5, coupe ouest (1); sondage 4, coupe sud et sud-ouest (2).



SECTEUR 4 - SONDAGE 4 COUPE NORD

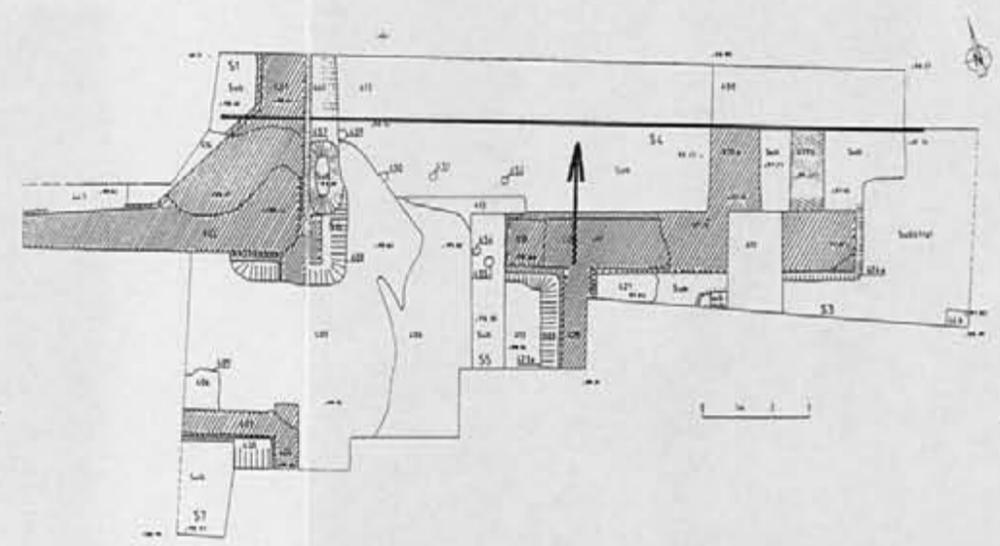


Fig. 91: Secteur 4 -sondage 4, coupe nord.



Fig. 92: Secteur 4, sondage 5, coupe ouest, partie nord.



Fig. 93: secteur 4, sondage 4, coupe nord, partie est (US 438, 439a et 439b).

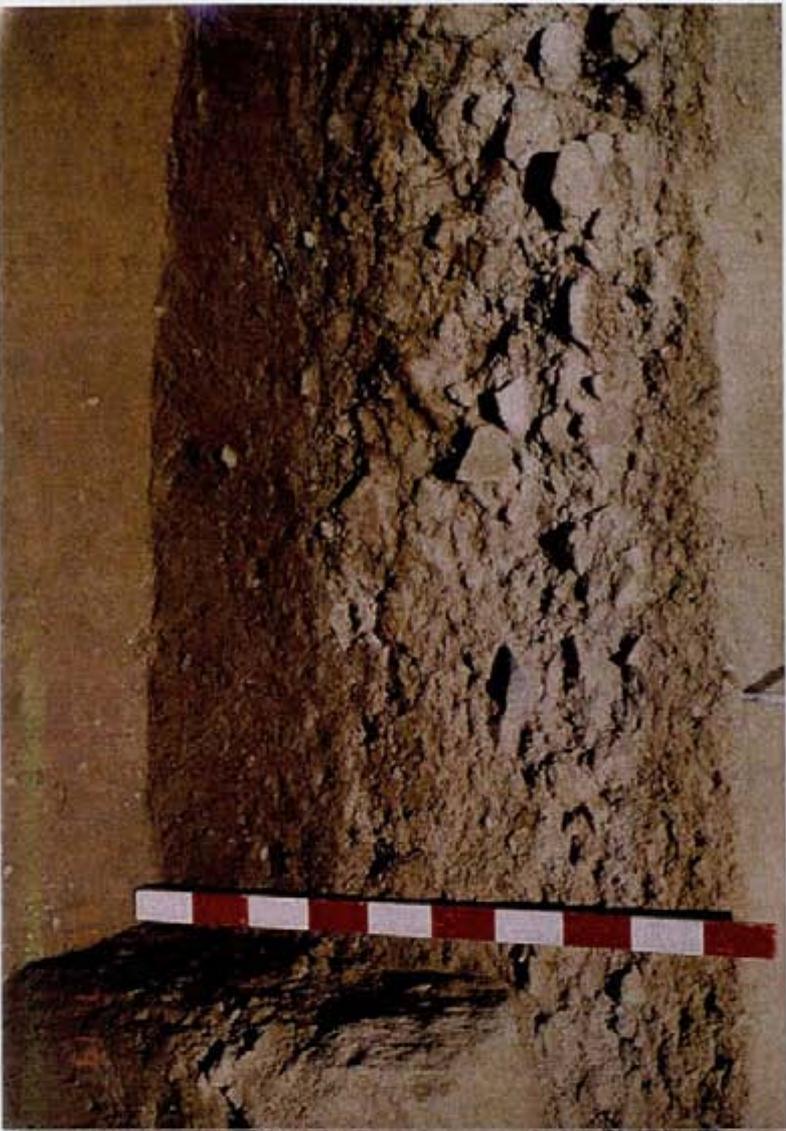


Fig. 94: Secteur 4, sondage 4, coupe nord, partie ouest.



Fig. 95: Secteur 4, sondage 4, coupe sud, partie est.



Fig. 96: Secteur 4, sondage 4, coupe sud, partie ouest.



Fig. 97: Sondage 7, couche de tuiles 410b.



Fig. 98: sondage 7, épiderme du remblai extérieur 430.

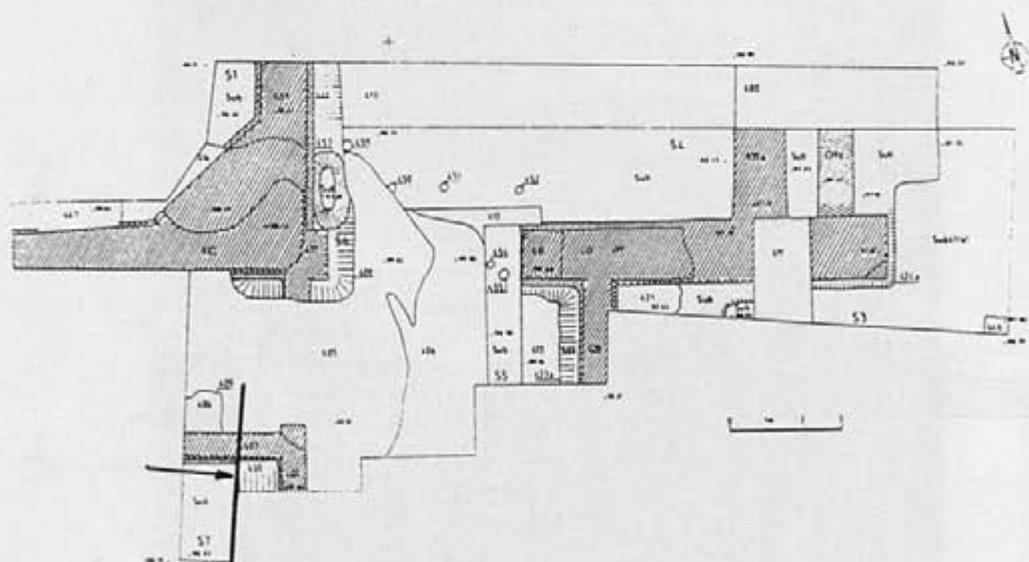
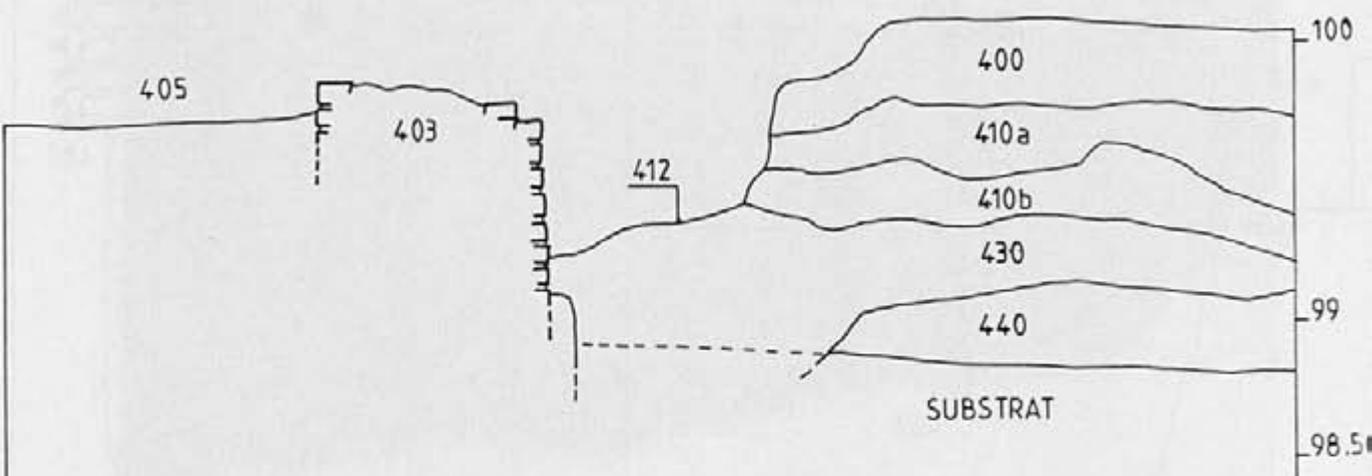


Fig. 99: Secteur 4 - sondage 7, coupe est.

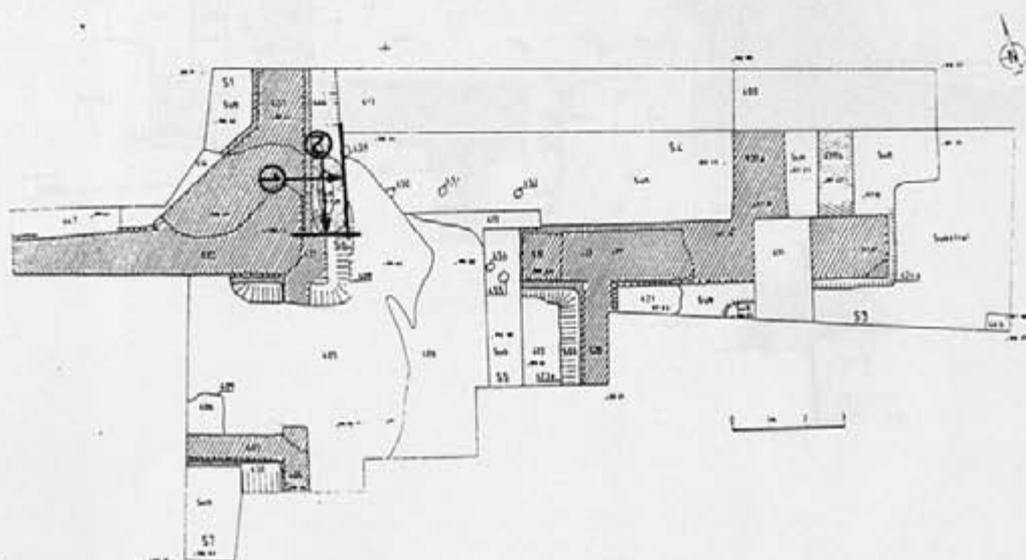
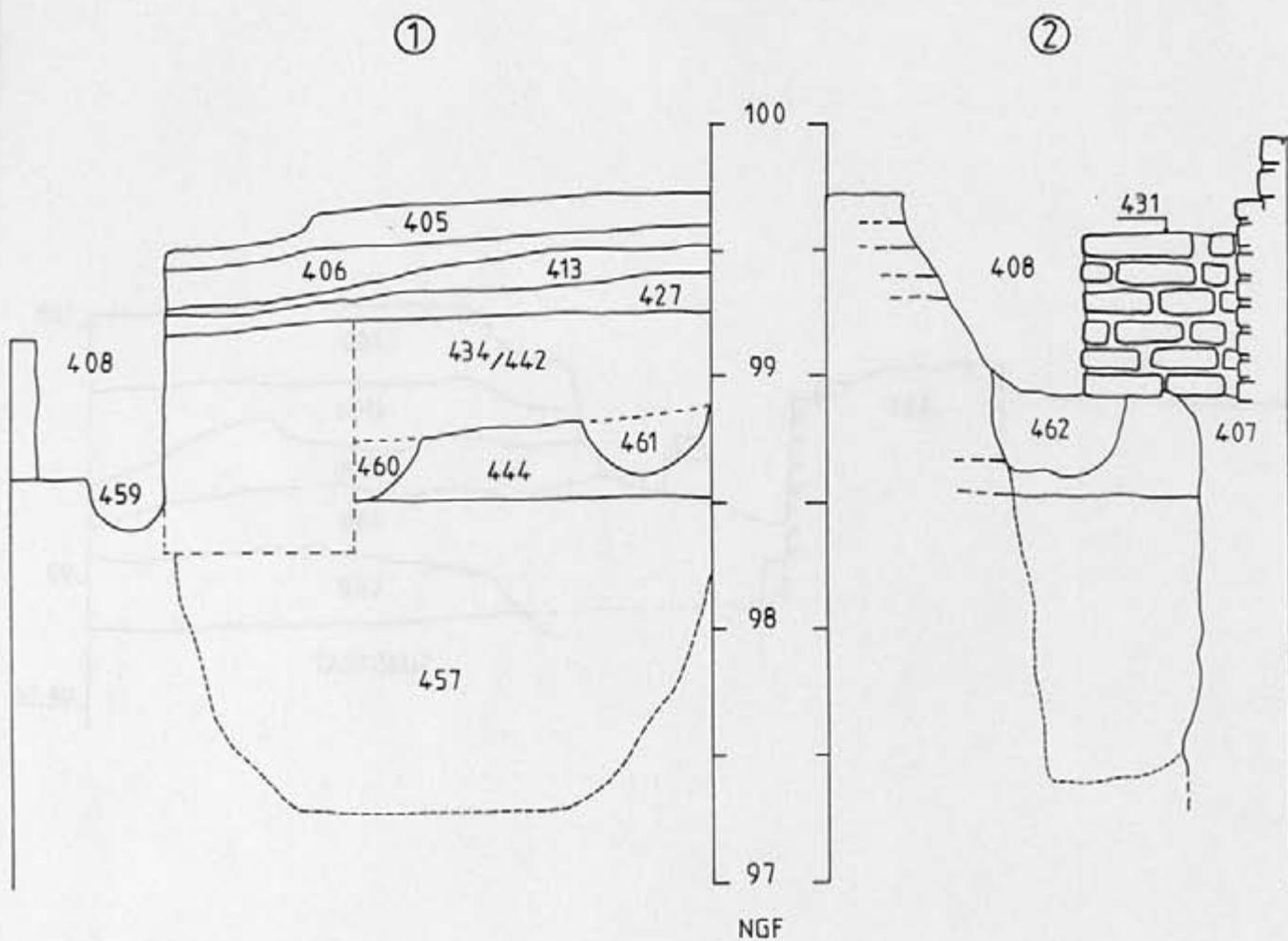


Fig. 102: Secteur 4 -sondage 6 , coupe est (1), coupe sud (2).



Fig. 100: Sondage 6, fosse 457.



Fig. 101: Base de pilier maçonnée 431 édiflée sur la fosse 462.



Fig. 103: Tranchée de reconnaissance 1, partie ouest, substrat.



Fig. 104: Tranchée de reconnaissance 1, coupe ouest.

2.5. TRANCHEES DE RECONNAISSANCE

Tranchée de reconnaissance 1

US 10: Terre végétale.

US 14: Remblai. Base du remblai de démolition remanié par les travaux agricoles: tuiles et rares pierres; ép. 0,15m.

US 15: Sol. Sous le remblai 14, en limite ouest de la tranchée, niveau horizontal de plaquettes de schiste, ép. 5cm. Sol de circulation aménagé dans l'aire sacrée.

US 16: Remblai. Sous le remblai 14, lambeaux de déblais de construction: pierres et mortier. Au même niveau que le sol 15, ce remblai semble aménagé en sol dans l'aire sacrée.

US 17: Vieux-sol. Limon anthropique de 15cm d'ép. à gradient de coloration du brun au jaune, reposant sur le substrat. Dans ce sondage, l'épiderme du substrat se présente sous la forme de bandes alternées de roche dure et de roche très altérée.

Mobilier: 3 frag. cér. indigène; 1 frag. cér. commune.

Tranchée de reconnaissance 2

US 20: Remblai de démolition: pierres, tuiles, mortier et terre végétale. Fortement remanié, il atteint 50cm de puissance.

US 21: Sous 20, sol bétonné du déambulatoire. Son épiderme est fort bien conservé. A noter, à proximité du mur (US 22), un affaissement du sol résultant d'un tassement peut-être dû à la présence d'une structure sous-jacente en creux.

US 22: Mur du déambulatoire arasé au niveau du sol de béton. Parement externe: 3 assises de moellons conservées au-dessus de la semelle de fondation débordante de 10cm. Largeur en élévation: 0,90m.

US 23: Remblai de démolition: tuiles de toiture et rares pierres. D'une puissance de 0,20m en moyenne, cette couche se prolonge sur 9m à partir du mur 22.

Mobilier: 2 frag. terra-nigra; 7 frag. cér. commune; 2 frag. sigillée: 1 Gaule du sud et 1 Gaule centrale (II^{ème}-III^{ème} siècles ap. J.-C.); 4 frag. cér bas Moyen-âge ou Moderne; 1 frag. enduit peint bleu; 1 frag. placage schiste.

US 24: Sol. Sous 23, niveau de plaquettes de schiste venues du substrat aménagé en sol de circulation extérieur. Il se prolonge sur 4m au-delà du mur 22.

US 25: Vieux-sol. Sous 24, et 23, limon anthropique brun de 15cm d'ép. reposant sur le substrat schisteux. Il disparaît en limite ouest du sondage, décaissé par les labours.

Tranchée de reconnaissance 3

US 30: Terre végétale.

US 31: Destruction. Sous la terre végétale, niveau de terre et fragments de tuiles de toiture rares et roulés fortement remanié et décaissé par les labours. Présent sur l'ensemble de la tranchée, il est, par endroits, réduit à quelques centimètres d'épaisseur et en général d'une puissance de 0,25m.

US 32: Destruction. Remblai de démolition du mur 33: pierres et déchets de mortier.

Mobilier: 2 frag. cér. indigène; 2 frag. cér. commune; 1 frag. sigillée: Drag.37 de Gaule centrale (II^{ème} siècle ap. J.-C.); 2 frag. cér. moderne.

US 33: Sous 32, mur de cloture est de l'aire sacrée, arasé au niveau de la fondation large de 1,20m.

US 34: Vieux-sol. Sous 31, Limon anthropique plus ou moins bien conservé sur l'ensemble de la tranchée, de 20cm d'ép. max., reposant sur le substrat schisteux.

US 35: Sous 31, fosse à profil très évasé de 1,80m de large pour 0,50m de profondeur.

US 36: Comblement de la fosse 35, terre cendreuse, moellons, pierres et tuiles.

Mobilier: 1 frag. cér. indigène; 8 frag. cér. commune.

Tranchée de reconnaissance 4

US 40: Terre végétale.

US 41: Destruction. Remblai de démolition, tuiles, briques, moellons et mortier, très épais (0,60m) à proximité du déambulatoire et s'estompant progressivement. (Non fouillé).

US 42: Vieux-sol. Sous 40 et 41, limon peu anthropique pouvant atteindre jusqu'à 0,50m de puissance, reposant sur le substrat schisteux.

US 43: Drain naturel. Pseudo-fossé repéré par prospection électrique. Il s'agit en fait d'une diaclase du substrat schisteux comblée d'argile, recouverte par le vieux-sol, qui draine de l'eau en période humide. Sa présence est confirmée par l'exploitant agricole: "un filet d'eau qui mouille le sol aux périodes de forte pluviométrie".

FIG. 10. PROSPECTION ÉLECTRIQUE DE LA ZONE DE LA FIG. 9. (PROFONDÉUR 100 CM)



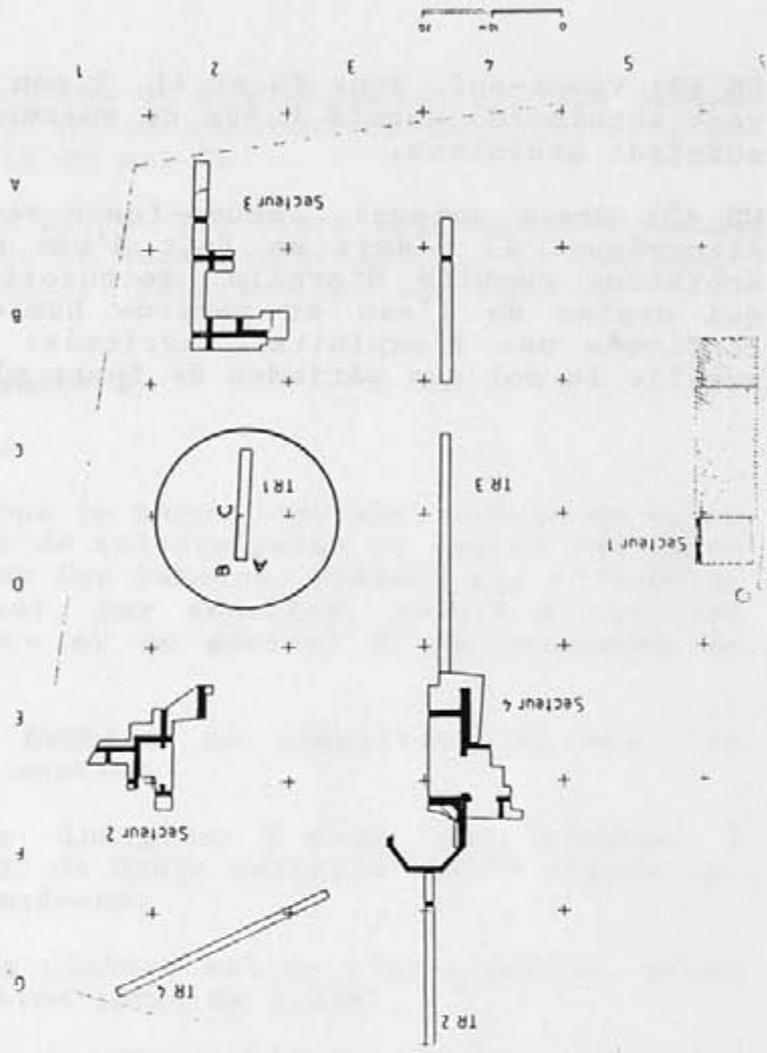
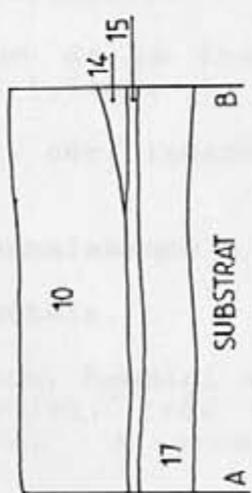
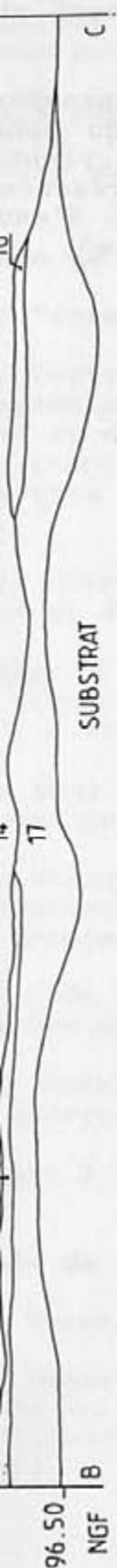




Fig. 106: Tranchée de reconnaissance 2, sol bétonné 21 (déambulatoire) et mur 22.



Fig. 107: Tranchée de reconnaissance 2, sol extérieur 24.



Fig. 108: Tranchée de reconnaissance 2, partie ouest, substrat.

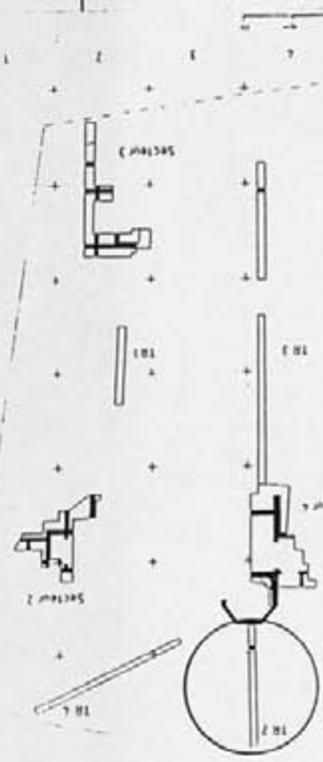
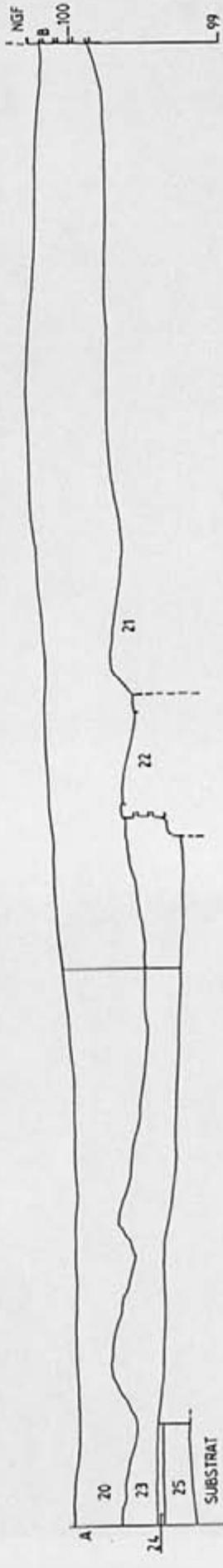
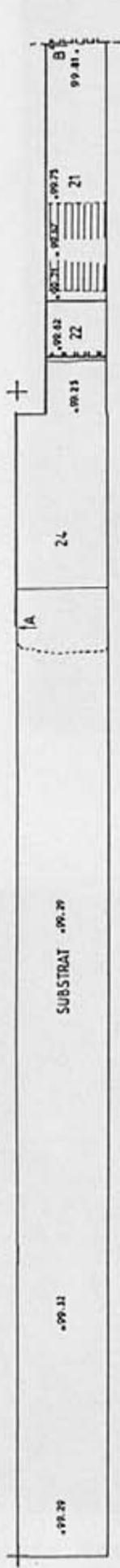




Fig. 110: Tranchée de reconnaissance 3, partie est, fondation mur 33 et substrat.

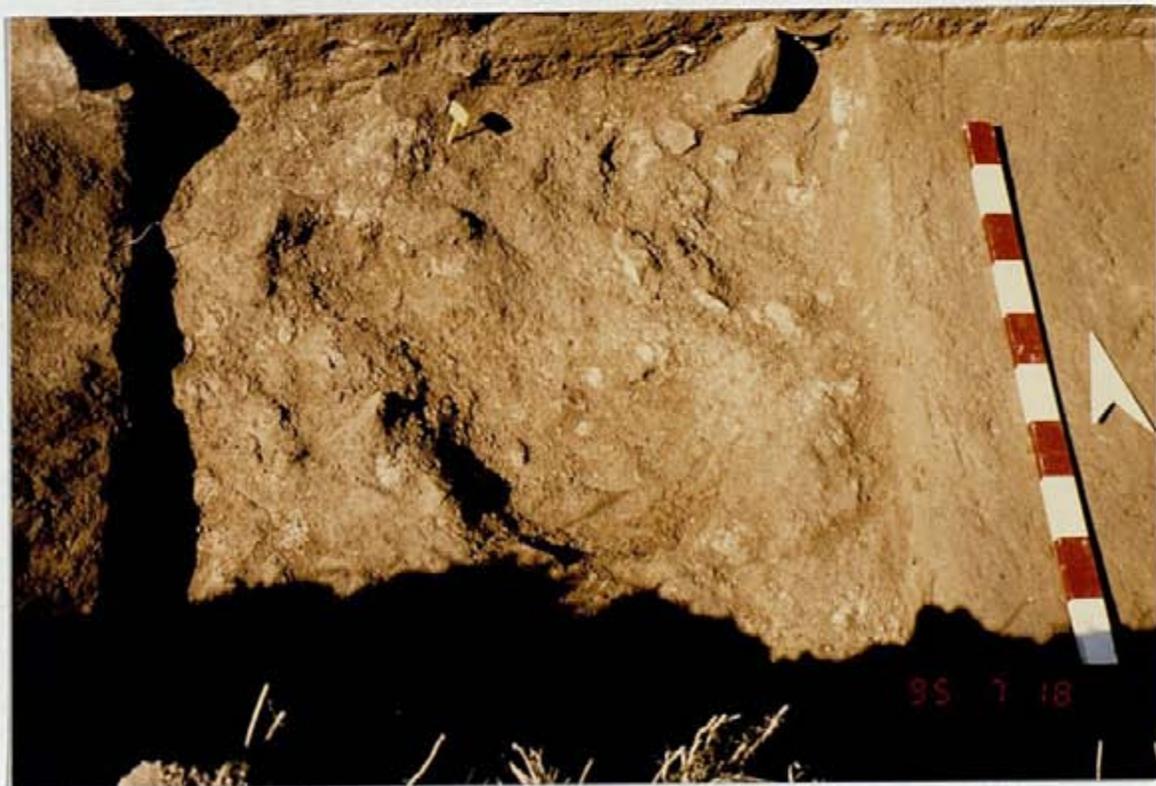


Fig. 111: Tranchée de reconnaissance 3, fondation de mur 33.



Fig. 112: Tranchée de reconnaissance 3, partie ouest.



*Fig. 113: Tranchée de reconnaissance 3, partie ouest;
fosse 35, coupe nord.*

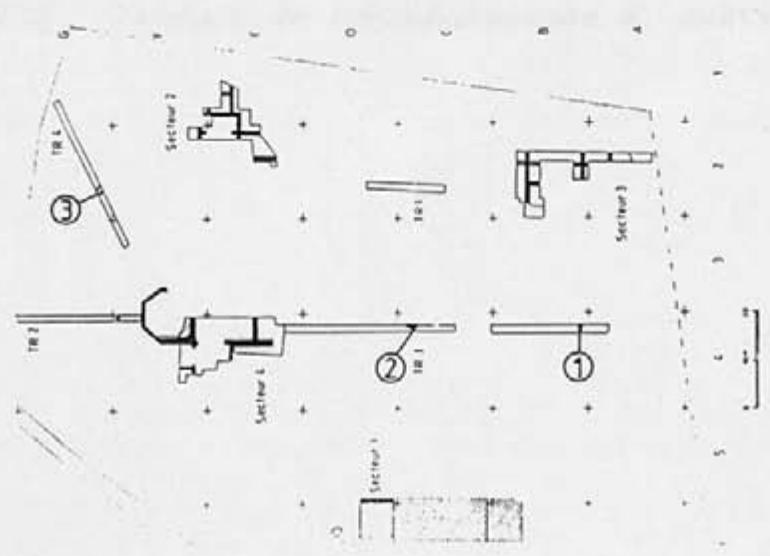
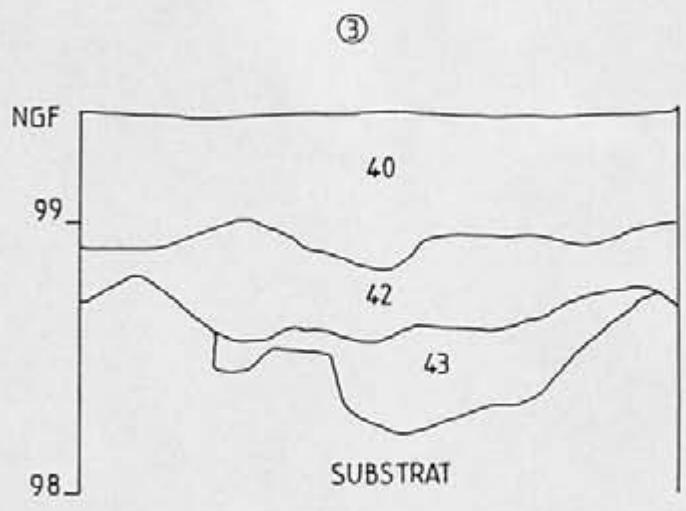
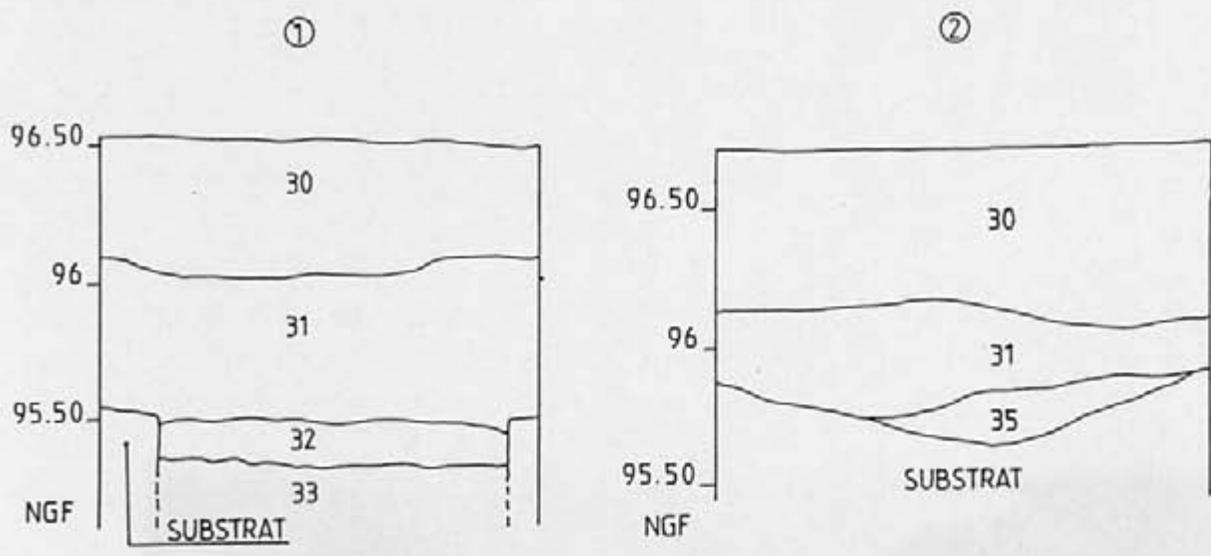


Fig. 114: Tranchée de reconnaissance 3, coupes (1) et (2); Tranchée de reconnaissance 4, coupe (3).

2.4. SONDAGE DES RELIQUES DÉCOUVERTES

Tranchée de reconnaissance 4, par où l'on est allé voir l'élément
restant, après avoir vu les autres. Elle est située à l'ouest
de l'élément restant, dans la direction de l'élément restant
relatif à la ligne de l'élément restant. Elle est
formée de terre et de pierres.



Fig. 115: Tranchée de reconnaissance 4, substrat.

115-1: Possibilité d'éléments à voir dans le substrat
115-2: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.
115-3: Substrat de terre et de pierres, par où l'on est allé voir l'élément restant.
115-4: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.
115-5: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.
115-6: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.
115-7: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.
115-8: Une structure en terre et en pierre à l'ouest de l'élément restant.

2.6. APERÇU SUR QUELQUES MOBILIERS

L'ambition n'est, ici, que de traiter des mobiliers significatifs: pour l'essentiel, des éléments datables provenant de contextes sinon homogènes, tout au moins calés en chronologie relative et les rares découvertes liées à l'ornementation du monument.

2.6.1. La céramique (figure 116)

Nous ne présenterons que la céramique indigène provenant presque exclusivement des US relatives au vieux-sol, ainsi que celle provenant d'un fossé (ou fosse) antérieur au monument. L'analyse archéologique a montré que la céramique gallo-romaine, peu représentée dans ces US à part quelques importations dûment signalées, ne peut constituer actuellement un champ d'étude.

Cette céramique indigène est peu abondante, les tessons sont petits, souvent roulés et érodés; les miettes sont nombreuses. Nous en avons extrait les rebords et les fragments de panses présentant un critère d'identification ou de datation.

L'analyse est volontairement succincte - nous ne sommes pas spécialiste de ces questions - et les éléments de comparaison n'ont été recherchés que sur les sites de l'aire coriosolite proche de Corseul où quelques fouilles récentes ont livré des mobiliers calés chronologiquement. Il s'agit de la nécropole de Saint-Uriac à Corseul, du "village" gaulois d'Alet, de la ferme du Boissanne à Plouer-sur-Rance et du site à enclos et souterrains de Pouilladou à Prat.

US 338: Comblement du fossé 339, secteur 3, sondage 7

338-1: Fusaïole tronconique à pâte brune et surface brune lissée.

338-2: Anse chevillée, au moins en bas, à pâte brune et faces brunes, lissées.

338-3: Rebord de vase à méplat sur la face interne de la lèvre; pâte brun-rouge, fine et faces brunes lissées .

338-4: Haut de panse à carène assez vive et départ de lèvre éversée; pâte brune grossière, modelée; parois brutes.

338-5: Haut de panse à carène à l'épaule; pâte et faces brunes lissées.

338-6: Rebord de vase à lèvre éversée à méplat sur la face interne et à col presque droit; pâte et faces identiques au n° 3.

Ces 4 derniers tessons présentent des analogies significatives tant techniques que typologiques avec des éléments de la phase ancienne du site du Boisanne et avec les urnes de saint-Uriac. Les 2 ensembles cités sont datés de la phase de transition entre le Hallstatt final et la Tène ancienne. L'anse chevillée est un caractère typologique reconnu dans les contextes Tène ancienne à Prat.

Le lot étant des plus modestes il convient de rester prudent mais une attribution du contexte 338 à cette période est plausible.

US 204: Vieux-sol, secteur 2, sondage 1

204-1: Lèvre de vase à pâte fine, brune, très micacée et faces érodées.

US 220: Remblai de déchets de mortier sur vieux-sol (interférence possible), secteur 2, sondage 2

220-1: Rebord de vase à cordon externe en haut de panse; pâte fine, brune; faces noires, lissées.

220-2: Lèvre de vase à pâte brune, grossière et faces noires non lissées ou érodées. La cannelure interne est à peine marquée, réduite à un simple trait.

US 228: Remblai de limons provenant du vieux-sol, secteur 2 sondage 3

228-1: lèvre de vase, identique à 204-1.

228-2: Haut de panse à carène mousse à pâte brune assez grossière; faces brun-noir très micacées.

US 421: Aire de travail du mortier, sur substrat, secteur 4 sondage 3

421-1: Lèvre de vase éversée, à pâte brune micacée et faces noires érodées. La cannelure interne est à peine marquée.

US 440: Vieux-sol, secteur 4, sondage 7

440-1: Ecuelle à panse arrondie et lèvre éversée à pâte brune et faces brun-noir érodées, à stries de tournage.

US 444: Vieux-sol, secteur 4, sondages 4 et 5

444-1: Rebord d'écuelle à méplat et cannelure en haut de panse; pâte brune; faces noires lissées, érodées.

444-2 et 444-3: Lèvres de vases à pâte noire, grossière et faces noires érodées.

444-4: Lèvre de vase à pâte brune à dégraissant fin envahissant; faces brunes érodées. La cannelure interne, sur la lèvre, est réduite à un trait.

444-5: Lèvre de vase à pâte brune et faces brunes lissées, érodées.

444-6 et 444-7: Haut de panse de vases à cordon sous le col; pâtes brune; faces noires lissées.

444-8: Haut de panse de vase à carène mousse; pâte grise très micacée; faces grises, érodées, à traces de tournage.

444-9: Lèvre de vase en bourrelet à rebord presque vertical; pâte brune; faces brunes érodées.

444-10: Rebord d'écuelle à lèvre arrondie; pâte brun-rouge grossière; faces noires micacées.

US 448: Vieux-sol, secteur 4, sondage 3

448-1: Lèvre de vase à pâte brune à dégraissant fin, micacé et faces brunes lissées.

448-2: Lèvre de vase arrondie; pâte brune, grossière, très micacée et faces érodées.

448-3: Lèvre de vase à cannelure interne bien marquée; pâte brune et surfaces érodées.

448-4: Lèvre de vase à pâte brune, grossière et faces noires lissées.

448-5: Haut de panse de vase à pâte brune et faces noires, lissées.

448-6: Haut de panse de vase à cordon et cannelure sous le col; pâte brune et surfaces noires érodées.

Les quelques traits typologiques mentionnés: poteries à cordons (220-1, 444-6 et 7, 448-6), à cannelure et méplat (448-6), à cannelure interne réduite (220-2, 421, 444-4 et 448-3) et quelques formes de lèvres ou de profils de vases trouvent des parallèles d'une part à Alet et, d'autre part, à la phase 4 de la ferme du Boisanne à Plouer-sur-Rance. Les deux contextes sont datés du I^{er} siècle avant J.-C. et plus sûrement de la Tène D2. Au mieux, dans nos lots, aucun élément n'apparaît être antérieur à la Tène finale.

2.6.2. Les monnaies (figure 117)

US 229: Remblai d'effondrement de toiture, secteur 2, sondage 4

229-1: Sesterce de Marc-Aurèle (161-180 ap.J.-C.). D= 32mm.

US 334: Vieux-sol, secteur 3, sondage 5

334-1: Billon coriosolite au revers à la lyre sous le cavalier, sans doute une classe V. D= 24mm.

US 430: Remblai de déchets de construction du monument, secteur 4, sondage 7

430-1: Billon coriosolite au revers à la lyre, peut-être une classe V. D= 12mm.

US 440: Vieux-sol, secteur 4, sondage 7

440-2: Billon coriosolite au revers à la lyre sous le cavalier, classe V. D= 15mm.

US 444: Vieux-sol, secteur 4, sondage 4

444-11: Billon au revers à la roue, riedone ou vénète (?) brisé en deux. D= 9mm.

Trois des quatre monnaies armoricaines proviennent du vieux-sol, la quatrième a été recueillie dans un niveau associé à la phase de construction du monument à l'interface du vieux-sol. Pas plus que la monnaie impériale, les monnaies armoricaines ne se trouvent en contexte d'offrandes cultuelles, en l'état actuel de nos connaissances sur le site.

2.6.3. QUINCAILLERIE (figure 118 A)

US 410: Remblai d'effondrement de toiture, secteur 4, sondage 7

410-1, 410-2 et 410-3: fragments de 3 clous décoratifs en bronze à tête circulaire et tige à section quadrangulaire.

US 427: Remblai, aire de travail liée à la construction du monument, secteur 4, sondage 4

427-1, 427-2 et 427-3: fragments de 3 clous décoratifs en bronze ; mêmes caractéristiques que précédemment.

Ces clous dont le diamètre de la tête est de 20mm environ, pour une longueur de tige comprise entre 50 et 60mm pouvaient appartenir au registre décoratif de la porte de la cella.

2.6.4. PETIT MOBILIER LITHIQUE (figure 118 B)

US 442: Remblai de plaquettes de schiste, secteur 4, sondage 4

442-1: Fragment de bracelet (?) en schiste, à section quadrangulaire.

US 444: Vieux-sol, secteur 4, sondage 4

444-12 et 444-13: Fragments de bracelets (?) en schiste, à section circulaire, conservés par moitié dans le sens de l'épaisseur).

444-14: Fragment de bracelet en lignite, à section ovale.

2.6.5. ELEMENTS DE PLACAGES MOULURES (figure 118 C)

US 401: Remblai de démolition, secteur 4, sondage 4

401-1: Fragment de moulure à doucine et ovolo en marbre blanc veiné de rose (brûlé)

401-2: Fragment de moulure, demi-baguette, en marbre blanc veiné de rose.

US 408: Comblement de tranchée moderne, secteur 4

408-1: Baguette moulurée en marbre blanc veiné de rose.

US 438: Remblai de destruction, secteur 4

438-1: Fragment de moulure identique à 401-2.

Ces éléments appartenaient vraisemblablement au registre décoratif de la *cella* dont la base du parement interne était dotée d'un lambrissage de plaques de marbre.

2.6.4. UN UNIQUE ELEMENT D'ARCHITECTURE ORNEMENTALE (figures 119, 120 et 121)

US 401: Remblai de démolition, secteur 4

401-4: Fragment d'une moulure en granite: tore ou boudin de 8cm de diamètre. La pièce à laquelle appartient ce fragment était rectiligne: il peut s'agir d'un fragment de base ou de chapiteau de pilastre d'ordre toscan (?).

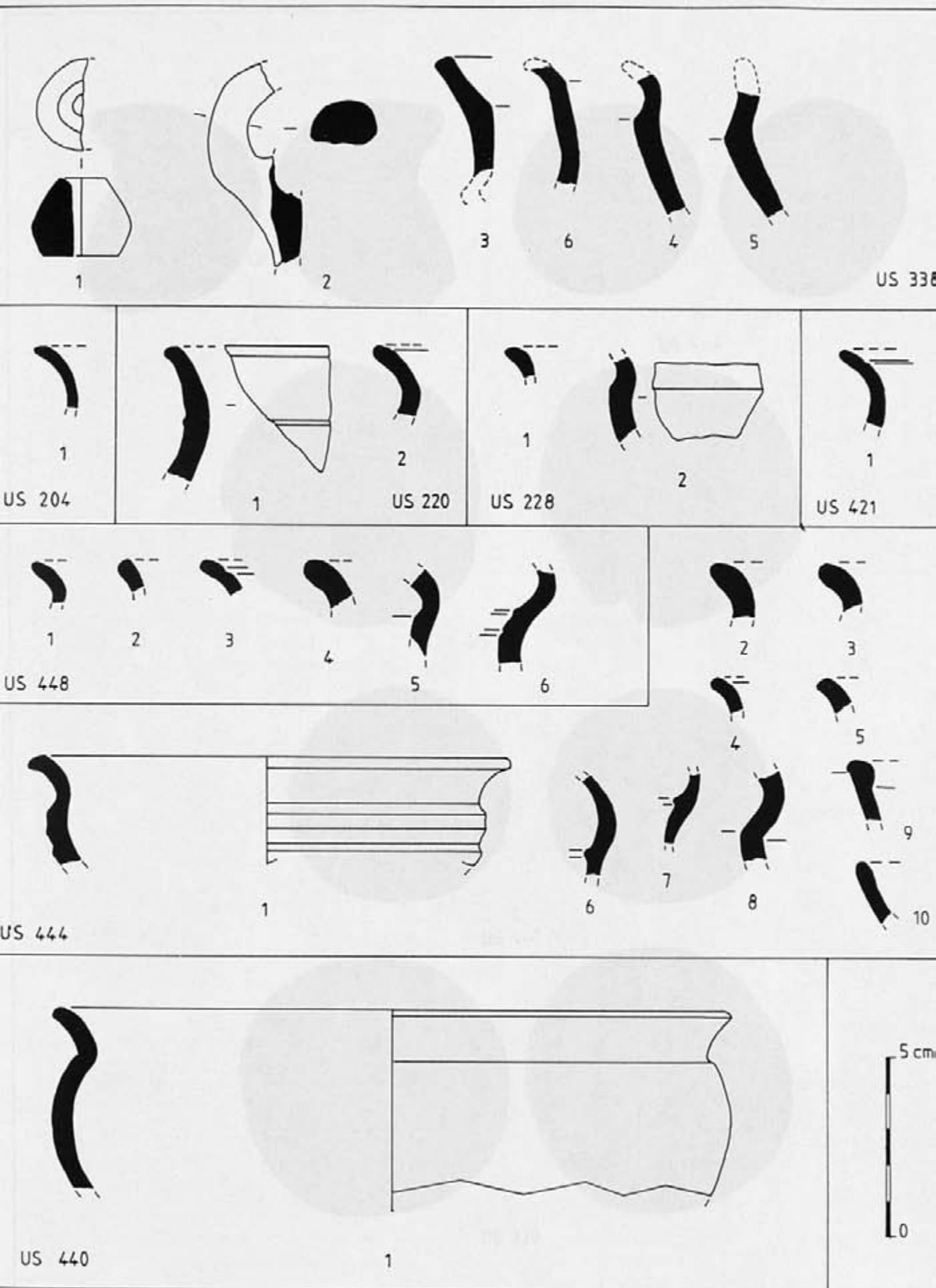


Fig. 116: Céramiques indigènes.



1
US 430



11
US 444



1
US 334



2
US 440



1
US 229



Fig. 117: Les monnaies du site.

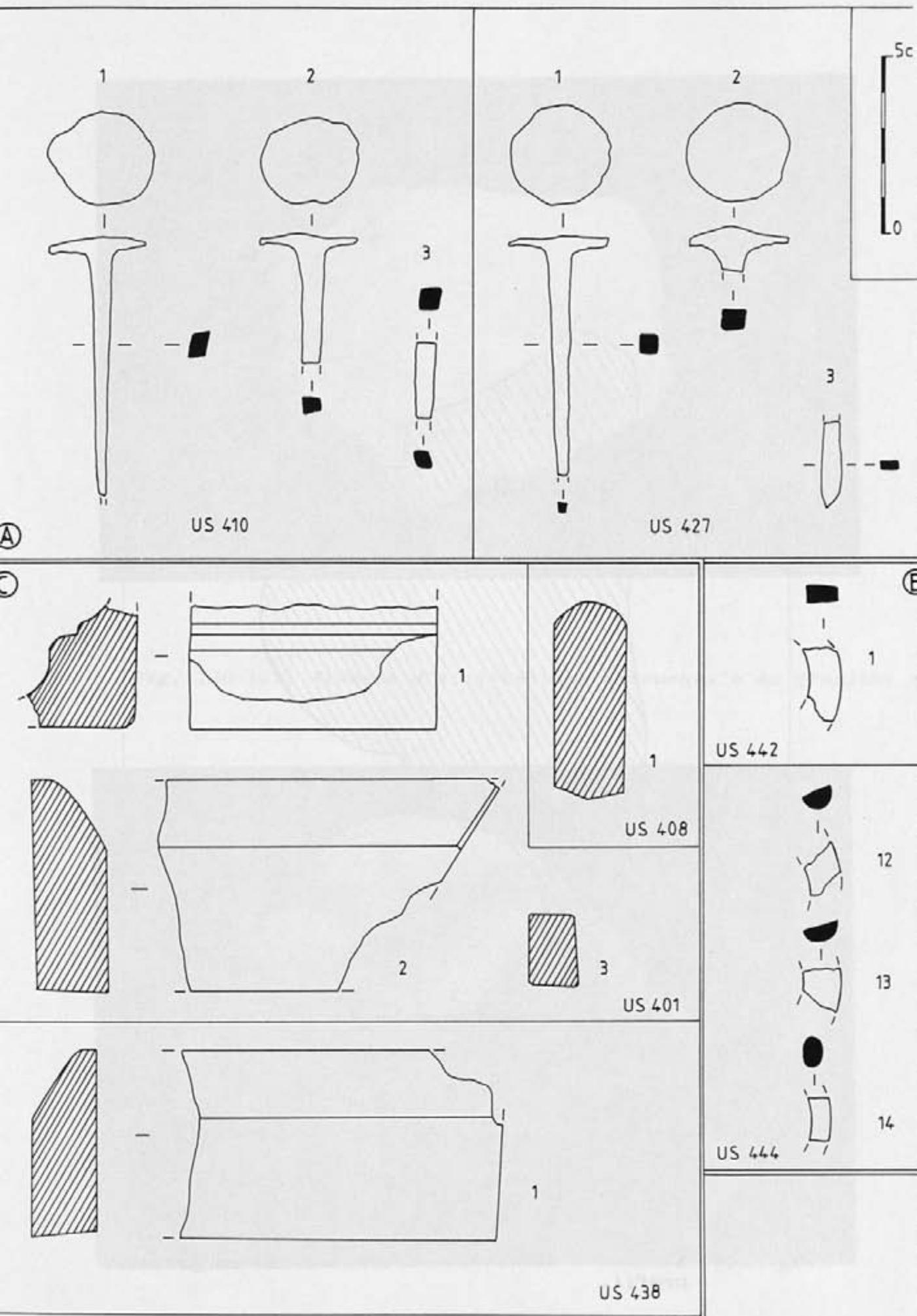


Fig. 118: Clous décoratifs en bronze (A); petit mobilier lithique (B); moulures en marbre (C).

US 401

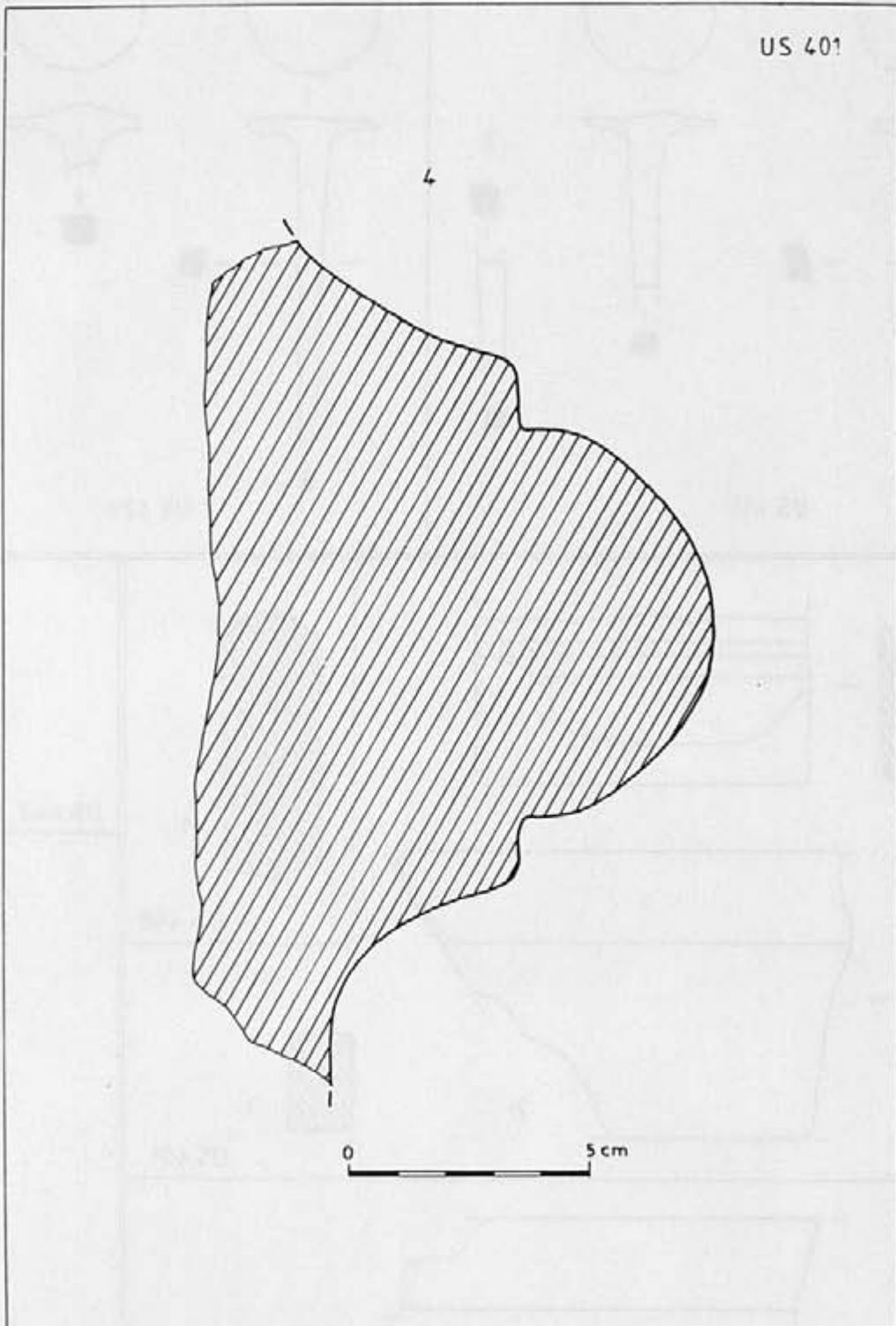


Fig. 119: Élément d'architecture ornementale en granite, profil.

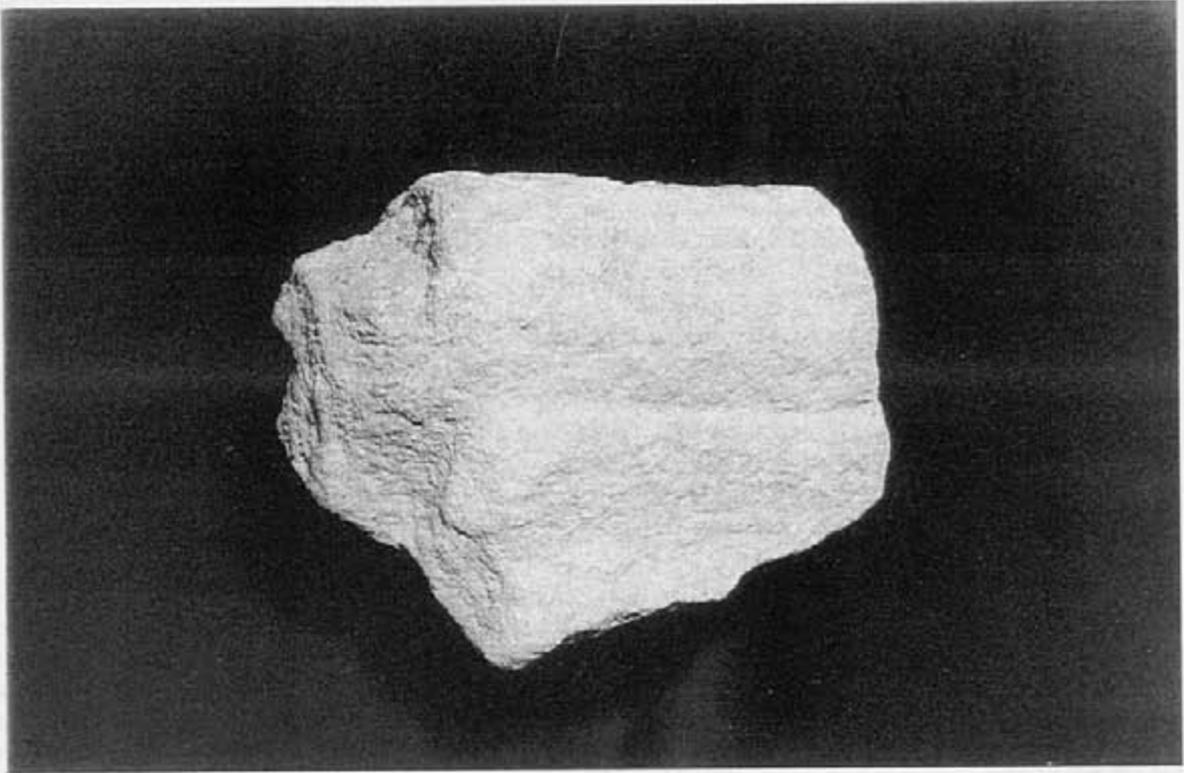
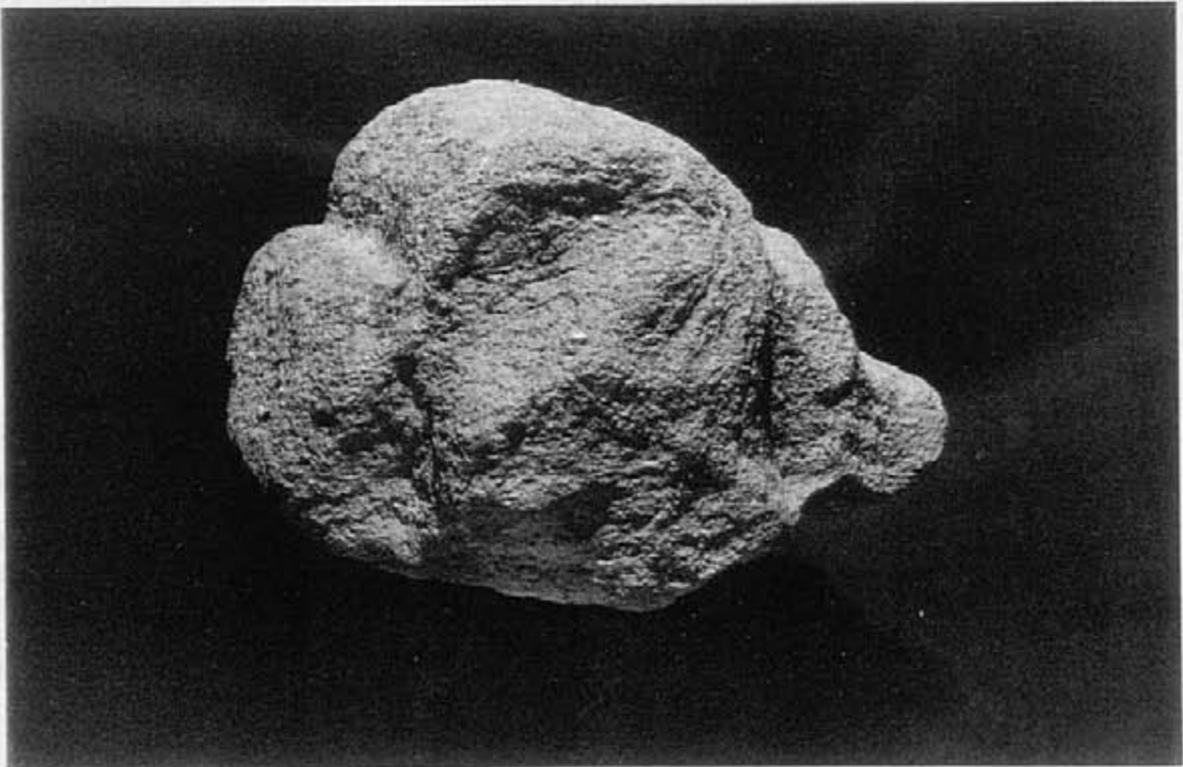


Fig. 120-121: Élément d'architecture ornementale en granite.



TROISIEME PARTIE: SYNTHESE DES DONNEES POUR UN PROGRAMME FUTUR

3.1. DONNEES CHRONOLOGIQUES: EMBRYON DE PHASAGE

3.1.1. Une occupation à la transition Hallstatt final/Tène ancienne.

Une section de structure fossoyée (secteur 3, sondage 7, US 339) mise en évidence, dans l'aire sacrée, sous le massif de maçonnerie accolé au pavillon d'angle de la galerie latérale nord pourrait matérialiser cette occupation.

Ce fossé (ou fosse) peu profond, aux parois très évasées est comblé d'une couche apparemment homogène de limons provenant manifestement du vieux-sol. L'absence de niveaux de sédimentation de fonctionnement au fond de cette structure impose la prudence quant à son attribution à cette phase. Cependant, il n'en reste pas moins que le modeste lot de tessons collecté dans la couche de comblement (US 338) apparaît homogène et datable de la période de transition Hallstatt final/Tène ancienne. Aucun élément, dans ce lot, ne vient à l'encontre de cette proposition.

Il est peu vraisemblable que ces traces d'occupation puissent être associées à une implantation cultuelle. D'une part, elles se situent à 80m à l'est de la *cella* sur le versant et, d'autre part, elles sont déconnectées par rapport à la suite chronologique du site. Par contre, une occupation rurale vouée à l'agriculture ne peut être exclue. Dans ce contexte on notera avec intérêt la présence, à 300m à l'est, de la petite nécropole de Saint-Uriac. On a souligné (*cf. supra*) les analogies typologiques entre les urnes de cette nécropole et les quelques tessons du niveau 338.

Aucun élément rattachable à cette phase n'a été rencontré dans les autres secteurs sondés. De même, aucun élément antérieur n'y a été relevé.

3.1.2. L'occupation du site, de la Tène finale à la période gallo-romaine précoce.

A l'issue des sondages, cette occupation n'est pas caractérisée. Les témoins rencontrés sont associés au vieux-sol anthropique. L'analyse archéologique a montré sa présence sur tous les secteurs sondés, sous les niveaux de construction

et d'occupation du monument du Haut-Empire (secteur 2: US 204, 221, 230, 233, 237; secteur 3: US 315, 326, 330, 333; secteur 4: 416, 440, 444, 448).

Les gradients de coloration et d'anthropisation du limon, la présence de nodules de terre cuite, de charbon de bois et de tessons modestes et souvent usés pourraient accréditer l'hypothèse d'un sol jardiné, voire labouré, que seules des analyses micro-morphologiques pourraient confirmer.

Aucun niveau de circulation associé à ce vieux-sol n'a été reconnu; aucun nappage de tessons n'y a été mis en évidence. Les seules structures associées à ce niveau sont un ensemble de petits poteaux localisé en avant de l'assiette de la *cella* (US 450, 451, 452, 454 et 455; secteur 4, sondages 4 et 5). Les trois premiers sont alignés selon le même axe que le monument postérieur. Le sol de circulation éventuellement associé à ces structures a disparu dans les remaniements ayant affecté la surface du vieux-sol (US 456).

Une structure à poteaux cohérente est vraisemblable; compte-tenu du module modeste de ceux-ci, il s'agirait d'une structure légère: cloture, auvent, etc...

L'analyse archéologique montre une cohérence chronologique des mobiliers des divers secteurs sondés du vieux-sol. Les mobiliers identifiables les plus anciens peuvent être attribués à la Tène finale et plus vraisemblablement à la Tène D2 (cf *supra* - étude du mobilier). Les plus récents sont des importations (sigillées et engobées) et des *terra-nigra* dont la production couvre la période tibéro-claudienne.

Il convient de noter un hiatus apparent dans la suite chronologique observée dans cette phase, avec toute la prudence qui s'impose s'agissant de volumes de mobiliers très modestes. Les mobiliers proprement augustéens n'apparaissent pas: ni les importations italiennes pourtant fréquentes sur la ville de Corseul, ni les parois fines, ni les céramiques type "Besançon".

Le phénomène d'anthropisation du vieux-sol avec piégeage de mobiliers serait donc vraisemblablement postérieur à la conquête romaine et se prolongerait pratiquement jusqu'au milieu du I^{er} siècle après J.-C. La présence d'un monnayage coriosolite attribué aux classes anciennes n'est pas incompatible avec ce constat; ces émissions circulent jusque sous Tibère au moins.

Ce phénomène d'anthropisme est manifestement associé à une occupation que l'on ne peut caractériser actuellement. Des tests palynologiques devront être effectués afin de tenter

d'approcher l'environnement du site. Une occupation de type rural à vocation agricole ne peut être exclue au stade actuel de l'étude; l'hypothèse d'un petit habitat groupé non plus. La présence d'un monnayage armoricain n'est pas incompatible avec ces propositions. Si, effectivement, ces émissions se rencontrent plutôt dans les sanctuaires, elles sont néanmoins présentes dans l'habitat du début du I^{er} siècle après J.-C., notamment sur la ville de Corseul.

Pour autant, on ne peut abandonner l'hypothèse de l'existence d'un lieu de culte de la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C. ou du début du I^{er} siècle après J.-C. Il convient même de privilégier cette orientation dans les recherches futures.

Il peut y avoir stricte superposition entre l'emprise d'un tel sanctuaire et l'implantation de la cella. Le sol bétonné du déambulatoire peut masquer et sceller des structures fossoyées que l'on soupçonne en observant les cuvettes de tassement du béton de sol. Non datée précisément mais antérieure à la construction monumentale, la structure légère à poteaux pourrait s'insérer dans la périphérie d'un tel lieu de culte.

3.1.3. Une première phase de construction en dur?

Deux piles carrées de 0,90m de côté, soigneusement maçonnées en petit appareil, à chaînage d'angles à panneresses alternées, ont été identifiées sous le remblai d'installation du sol de la galerie frontale, à son extrémité nord (US 223 et 238, secteur 2, sondages 3 et 6). Ces piles sont positionnées, l'une contre le parement interne du mur de façade avant de la galerie (US 211), l'autre contre le parement interne du mur de façade arrière (US 206). Elles sont orientées selon le même axe et espacées, d'axe en axe, de 6,30m. L'analyse archéologique tend à montrer l'antériorité de ces piles par rapport aux murs de la galerie:

- elles ne sont pas liées aux murs qu'elles bordent. Au contraire, la partie supérieure de ces piles a été arasée et leur surface d'arasement a été raccordée ensuite aux murs par des gachées de mortier;

- on a apparemment pas jugé bon de parementer le mur 206 au droit de la pile 238;

- non seulement le remblai d'installation du sol (US 209) les recouvre, mais on a identifié la surface de travail de la construction de la pile 233 (US 236), à un niveau inférieur à celui de la construction du mur 211 (US 227).

A contrario, on constatera que le mode de construction de ces piles n'est en rien différent de celui des bases de pilier à l'avant de la cella, liées à celle-ci.

Par parenthèse, on notera que ces 2 structures figurent sur le plan de Fornier. Celui-ci a bel et bien retrouvé dans sa tranchée la pile 223, mais il n'a jamais vu la pile 238 sur laquelle le sol de la galerie était en place, ce qui prouve que Fornier a complété son plan par symétrie!

Dans l'hypothèse d'une assimilation chronologique de ces piles à la phase de construction de la galerie, il pourrait s'agir de contreforts. A notre sens, cette proposition ne tient pas dans la mesure où rien ne justifie un épaulement à ces endroits où la direction des forces exercées par les masses des charpentes sont sans rapport avec l'implantation des piles.

Notre hypothèse est celle de vestiges d'un état antérieur à la construction de la galerie frontale, tout au moins de son extrémité nord. Ces maçonneries pouvaient être des supports de piliers appartenant à un premier état du monument; premier état pouvant inclure la *cella* et son dispositif d'accès.

Dans quelques sanctuaires, de tels aménagements ont été observés, généralement au niveau du déambulatoire. A la place des galeries à mur continu, on trouve des alignements de bases de pilier ayant soutenu une galerie couverte, c'est, semble-t-il, le cas à Millau, à la Roche-Blanche, à Génainville et à Aubigné-Racan où c'est le péribole qui n'est pas un mur plein.

L'attribution de la fosse étroite et très profonde reconstruite contre le mur de façade de la *cella* (US 457; secteur 4, sondage 8) à cette phase n'est que du domaine de l'hypothèse. Son comblement de déchets de mortier pour l'essentiel n'apporte aucun éclairage. La déconnexion de cet horizon des niveaux voisins due au creusement de la tranchée moderne 408 et un suivi sans doute insuffisant de cette fouille ne permettent pas de la caler chronologiquement par rapport à l'édification du mur de façade de la *cella*. Si cette fosse est antérieure, il est certain qu'elle était comblée lors du creusement de la fondation du mur ainsi qu'en témoigne un lambeau de substrat subsistant entre la paroi de la fosse et la fondation, lambeau qui n'aurait jamais tenu dans le cas contraire.

3.1.4. Le sanctuaire monumental: 1 ou 2 états?

A titre d'hypothèses, il est possible de proposer deux visions du développement du monument tel que le plan de Fornier nous le montre globalement.

Première proposition: ce développement résulte de deux états. le premier état comprendrait l'ensemble constitué de la *cella* et de son déambulatoire, de la partie centrale de la galerie frontale et de la structure d'accès à celle-ci et inclurait les deux piles maçonneries évoquées ci-dessus. Le second état serait une extension du premier avec l'allongement de la galerie frontale et la construction des galeries latérales et de leurs pavillons d'angles.

Seconde proposition: l'ensemble *cella* et galeries représente un programme monumental réalisé en une fois.

Il apparaît certain que l'ensemble constitué de la *cella*, de la partie centrale de la galerie et de sa structure d'accès constituent une phase unique de construction comme le montrent les chaînages entre tous les murs de cet ensemble.

Il apparaît non moins certain et pour exactement la même raison que l'ensemble constitué de l'extrémité de la galerie frontale avec sa structure d'accès et de la galerie latérale nord avec son pavillon d'angle constitue aussi une phase unique de construction.

A l'appui de la première proposition, on citera des données d'ordre chronologique et comparatif: Le T.P.Q. fourni par le vieux-sol sous la galerie frontale, devant la *cella*, situe la construction à partir du milieu du I^{er} siècle après J.-C. et peut-être pas avant l'époque flavienne si l'on prend en compte un unique tesson de céramique engobée d'aspect métallescent présent dans le vieux-sol mais peut-être intrusif. D'autre part, le développement des grandes galeries-portiques ceinturant les aires sacrées des grands sanctuaires ruraux est réputé dater le plus souvent de l'époque sévérienne; c'est le cas, dans nos régions, de celui de la Foresterie à Allonnes dont la parenté -en ce qui concerne le plan tout au moins- avec le Haut-Bécherel est patente.

A l'appui de la seconde proposition on observera la parfaite cohérence de l'ensemble tel qu'il transparaît à l'issue des sondages et de l'observation du plan de Fornier. A ceci s'ajoute l'apparente homogénéité de l'ensemble de la construction tant dans les techniques que dans les matériaux. Enfin, les éléments datants des niveaux sous-jacents des secteurs périphériques sondés -le vieux-sol surtout- sont les mêmes qu'en avant de la *cella* et ne comprennent assurément aucun mobilier post-flavien.

Une autre donnée est également acquise: l'unicité des sols construits. Dans les 2 secteurs où ils sont conservés, aucune recharge n'a été observée.

3.1.5. Quelques données sur l'abandon du monument et son dépeçage.

Des indices concordants dans les divers sondages induisent une ruine du monument par incendie: les parements extérieurs roussis ou rubéfiés, les couches de tuiles brûlées, parfois envoyées de cendres, les placages de marbre brûlés et le mortier rendu pulvérulent par la chauffe dans les remblais de démolition. Cet évènement vraisemblable n'est pas daté. D'après les rares mobiliers collectés dans les niveaux de démolition où sur les sols extérieurs sous-jacents, il n'est pas antérieur à la fin du II^{ème} siècle après J.-C. (sesterce de Marc-Aurèle et sigillées importées de Gaule centrale). Pour autant, on doit noter l'absence, dans nos collectes, d'objets du IV^{ème} siècle.

Le monument a fait l'objet, ensuite, de récupérations de matériaux conséquentes: des murs ont été déparementés, souvent jusqu'aux fondations: négligeant la blocaille, les carriers ont recherché surtout la pierre de taille et bien évidemment les éléments de grand appareil ou d'architecture monumentale lesquels ont pratiquement totalement disparu du site! A l'exception de la partie arrière de la *cella* (tranchée de reconnaissance 4), les remblais de démolition encore en place sont réduits à la portion congrue.

La stratégie des récupérateurs fut bien évidemment de commencer par ce qui devait être le plus aisé. C'est ainsi que l'on observe que les dégâts sont très importants sur les galeries latérales où ne reste par endroits que la semelle de fondation des murs. Le mur clôturant l'aire sacrée, à l'est, a totalement disparu. On a débité les structures centrales depuis l'aire sacrée ce qui donne un aspect dégradé, régulier, au mur de la structure d'accès à la *cella* depuis l'aire sacrée. Le mur de façade de la *cella* n'a pas résisté, mais peut-être était-il déjà tombé?

L'une des phases de récupération (si plusieurs phases il y eût, ce qui est vraisemblable) est datable du bas-Moyen-âge, d'après les tessons observés dans le remblai de la tranchée de récupération des murs de la structure d'accès à la *cella* depuis l'aire sacrée (US 425).

L'ultime avatar d'importance reconnu sur le site est l'intervention d'Emile Fornier en 1868 et 1869. On restitue ainsi sa méthode de fouille: des petites tranchées longeant les murs jusqu'au niveau repérable des parements. On sait aussi comme on l'a indiqué ci-dessus, qu'il a parfois procédé par symétrie pour élaborer son plan et le fausser sur des points de détails qui n'en sont pas moins importants!

étonné
maçonnée
schiste

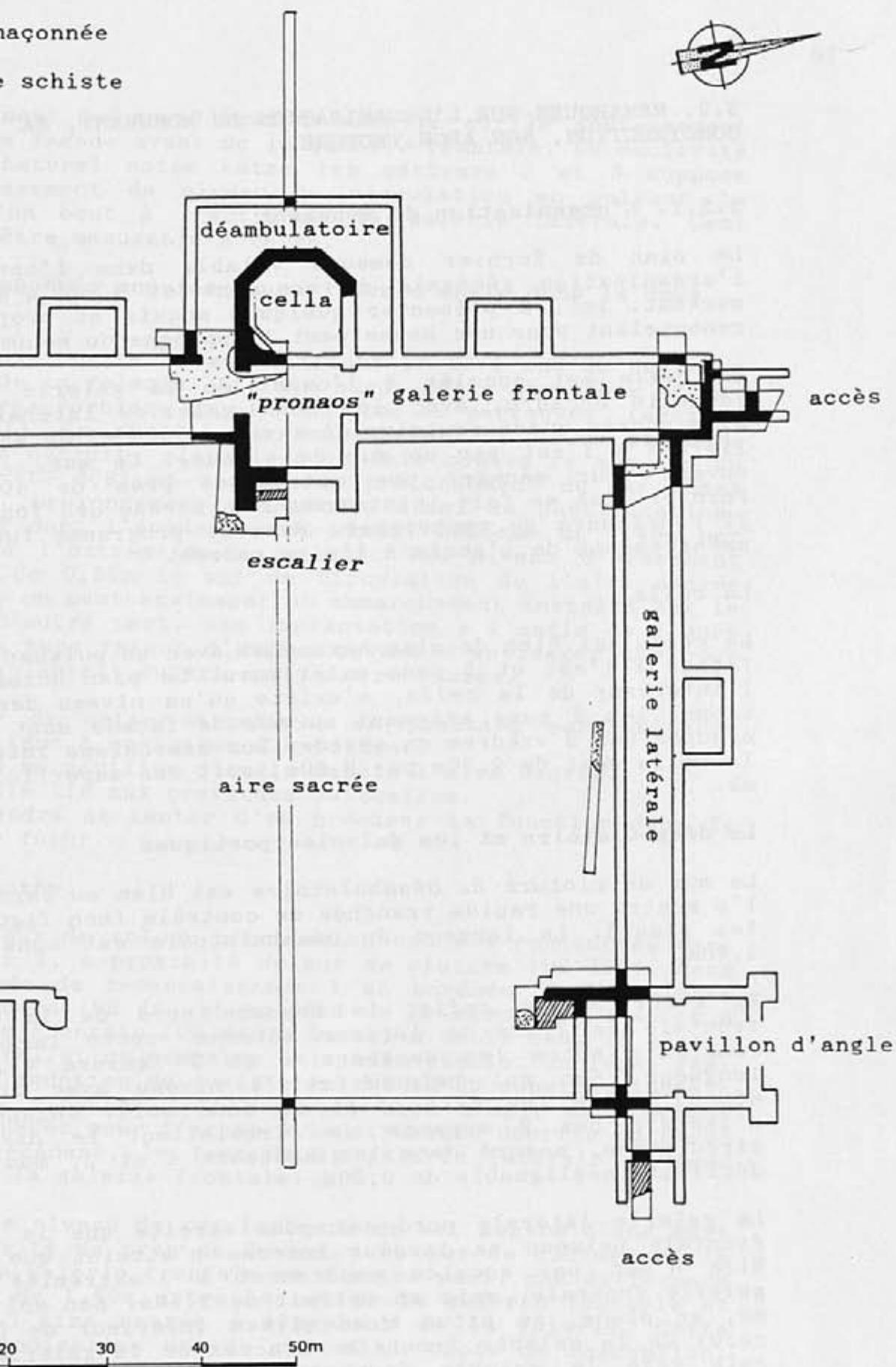


Fig. 122: Plan interprétatif du monument.

3.2. REMARQUES SUR L'ORGANISATION DU MONUMENT, SA CONSTRUCTION, SON ARCHITECTURE.

3.2.1. L'organisation du monument

Le plan de Fornier demeure valable dans l'optique de l'organisation générale du monument et l'on s'attachera surtout, ici, à présenter quelques acquis et propositions renouvelant pour une bonne part l'approche du monument.

La *cella* est accolée à l'ouest de la galerie frontale laquelle encadre, avec les deux galeries latérales, une aire sacrée quadrangulaire d'environ 5000 m² de superficie limitée à l'est par un mur de clôture. Ce mur, largement ouvert pour ménager une entrée de près de 40m selon Fornier, est en fait ininterrompu au niveau des fondations. Il conviendra de rechercher, dans le programme futur, les aménagements de l'accès à l'aire sacrée.

La *cella*

La *cella* est bien de plan hexagonal avec un puissant mur de façade à l'est et 5 pans extérieurs. Le plan octogonal, à l'intérieur de la *cella*, n'existe qu'au niveau des fondations: les 2 pans attenants au mur de façade sont en fait occupés par 2 exèdres en abside. Les dimensions internes de la *cella* sont de 9,80m par 9,60m, soit une superficie de 67 m².

Le déambulatoire et les galeries-portiques

Le mur de clôture du déambulatoire est bien au carré comme l'a montré une rapide tranchée de contrôle (non figurée sur les plans). La largeur du déambulatoire est constante à 4,40m.

En avant de la *cella*, la branche nord de la galerie frontale de 7,30m de largeur interne -cette largeur est constante entre les secteurs 4 et 2- mesure 41,60m de longueur. Son sol bétonné est à niveau avec celui du déambulatoire (en fait c'est le même sol). Aucune porte n'isolait ces 2 espaces de circulation. Le niveau de circulation, mesuré dans les secteurs 4 et 2, montre une déclivité négligeable de 0,20m.

La galerie latérale nord est plus étroite que la galerie frontale puisque sa largeur interne n'atteint que 4,80m. Elle n'est pas accolée exactement à l'extrémité de la galerie frontale, mais en retrait de 3,60m. Son sol bétonné, en place, se situe à un niveau inférieur de 0,40m à celui de la galerie frontale. L'accès de la galerie latérale vers la galerie frontale devait se faire par un

emmarchement à 2 ou 3 gradins aménagé sur le soubassement du mur de façade avant de la galerie frontale. La déclivité du sol naturel notée entre les secteurs 2 et 3 suppose l'établissement du niveau de circulation en suivant la pente d'un bout à l'autre de la galerie latérale. Ceci devrait être mesurable à terme.

L'aire maçonnée accolée au pavillon d'angle dans la cour sacrée

Positionnée contre le mur limitant le côté sud du pavillon d'angle de la galerie latérale nord, cette structure affecte, d'après Fornier, un plan en "bec de perroquet" (secteur 3, US 331). En réalité, ce soubassement de 4m de largeur, en partie détruit, s'appuie à la fois contre le mur sud du pavillon (US 308) et contre la prolongement du mur ouest (US 302), prolongement qui trouve ainsi sa justification. Le massif dont l'épiderme est arasé, déborde de 0,40m par rapport à l'extrémité de ce mur. Son niveau d'arasement dominant de 0,20m le sol de circulation de l'aire sacrée (US 335), on peut envisager un emmarchement installé sur le débord. D'autre part, son implantation à l'angle de 2 murs dont l'un sans retour d'angle, permet d'envisager une couverture en auvent ouvert sur l'aire sacrée.

L'analyse de cette structure, sa position particulière, nous incitent à envisager 2 hypothèses:

- un accès au pavillon d'angle depuis l'aire sacrée;
- un édicule lié aux pratiques cultuelles.

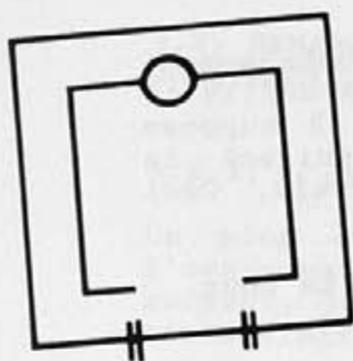
Il conviendra de tenter d'en préciser la fonction dans le programme futur.

L'aire sacrée

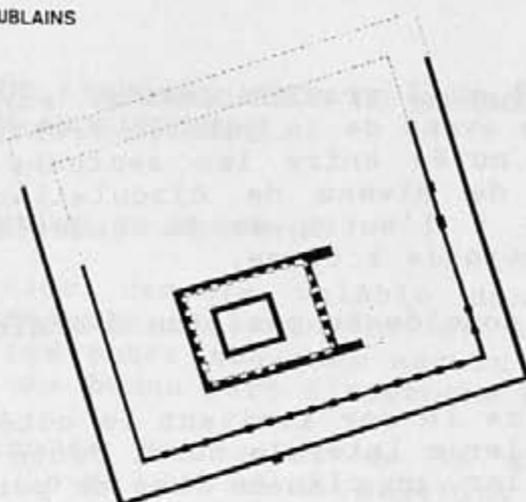
Des lambeaux de sol de circulation ont été rencontrés dans le secteur 3, à proximité du mur de clôture (US 335), dans la tranchée de reconnaissance 1 en bordure de la galerie latérale nord (US 15) et au pied de la structure d'accès à la galerie frontale (US 446). Dans les trois cas, il s'agit d'une installation sommaire mais bien réelle: un léger remblai de plaquettes de schiste extraites du substrat installé sur le vieux-sol. Il pourrait bien s'agir de cheminements aménagés pour l'accès à la structure décrite au paragraphe précédent, le long de la galerie latérale et pour l'accès à la galerie frontale.

La cote de niveau de ces lambeaux de sol montre d'une part une déclivité de près de 2m entre le mur de clôture et le pied de la galerie frontale et d'autre part, une différence de niveau de 1,60m entre le sol de la galerie frontale et celui de l'aire sacrée à l'aplomb de la galerie. Cette dernière indication met en relief un choix de conception: renforcer le caractère dominant de l'ensemble galerie

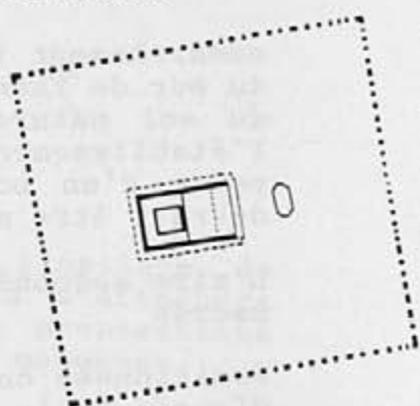
TADEN



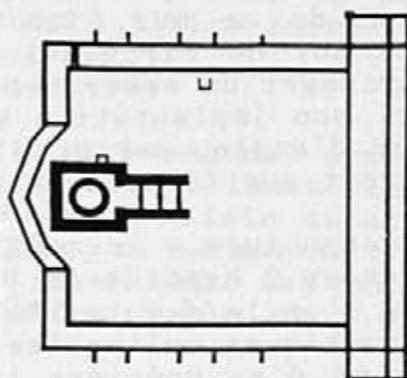
JUBLAINS



AUBIGNE-RACAN



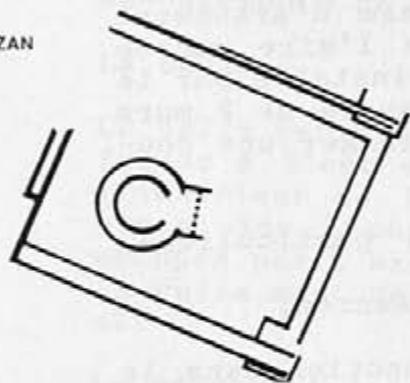
ALLONNES



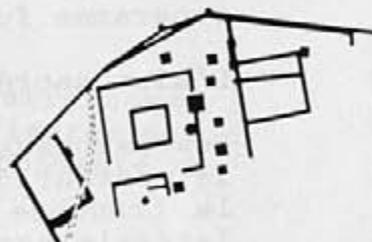
VENDEUVRE-DU-POITOU



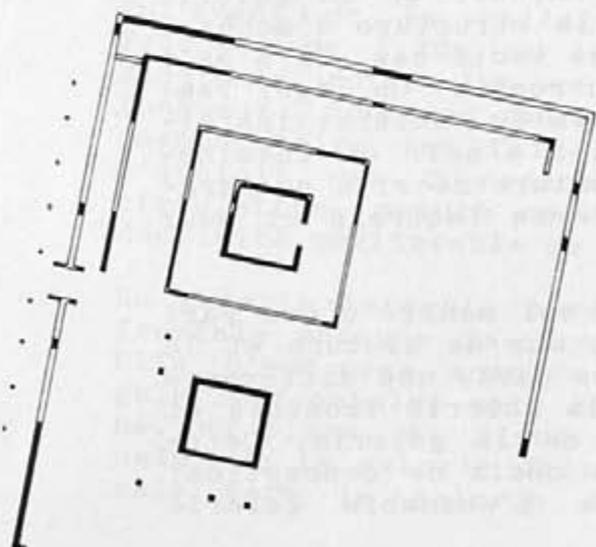
BARZAN



MILLAU



LA ROCHE BLANCHE



GENAINVILLE

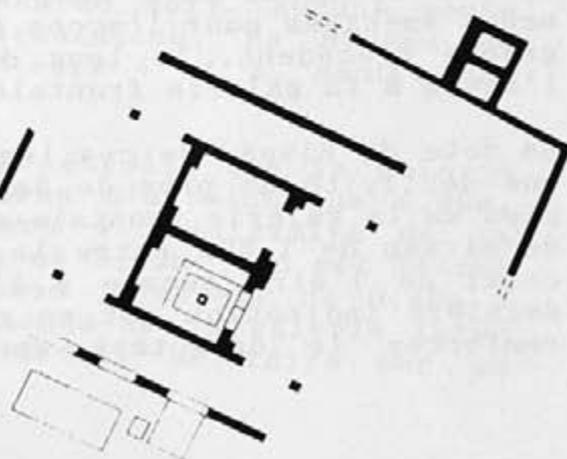


Fig. 123: Plans de quelques sanctuaires gallo-romains.

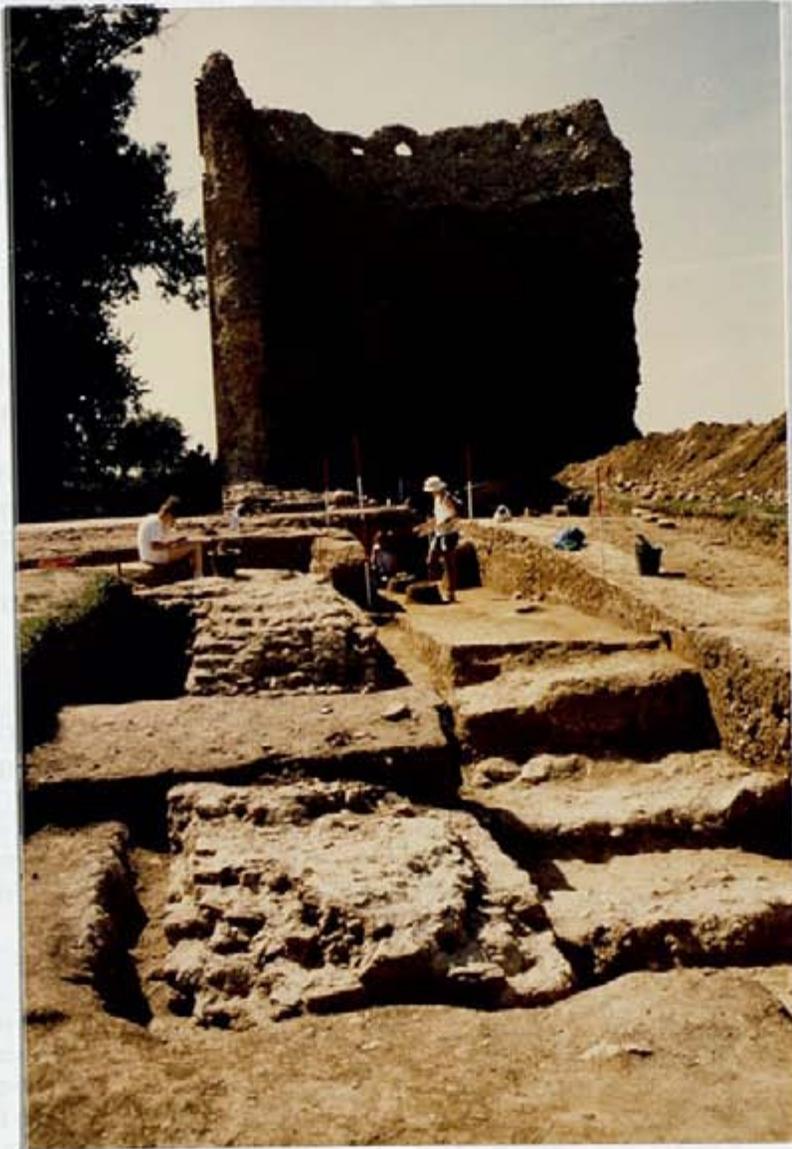


Fig. 124: Soubassement de l'escalier (à droite) et mur sud du "pronaos".

frontale/*cella* par l'établissement d'une terrasse (cf. *infra*).

Un "*pronaos*" avec escalier d'accès?

La question mérite en effet d'être posée. Dans le prolongement des pans sud et nord de la *cella* mais déconnectés de ceux-ci, deux puissants murs (côté sud, US 418) s'avancent dans la cour sacrée. Un autre mur tout aussi puissamment fondé les relie (US 439a). Ils se prolongent au-delà sur 4m de longueur avant de s'interrompre. Ces deux murs limitent une aire maçonnerie (US 439b) dont il reste peu de choses.

Le mur de refend (US 439a), très dégradé mais large de 1,35m en fondation, pourrait bien être un mur stylobate commandant le dispositif d'accès à la *cella*, à la galerie frontale et au déambulatoire. On envisagera ci-dessous le mode de couverture de cet organe central du monument qui s'apparente à un "*pronaos*".

En avant de ce "*pronaos*", l'aire maçonnerie (US 439b), comprise entre les murs et aménagée dans le substrat décaissé doit appartenir au soubassement d'un escalier. La dénivellation entre le sol de la cour et le sol bétonné de la galerie frontale est de 1,60m. L'hypothèse "*pronaos*" implique que le stylobate soit au même niveau que le sol de la galerie. Dès lors, la dénivellation de 1,60m joue sur les 4m de longueur du soubassement en maçonnerie. Ce rapport de dimensions est parfaitement compatible avec un escalier, peut-être en gros appareil mais aucun élément ne l'indique, composé d'un emmarchement de 11 marches de 0,34m de largeur et 12 contremarches de 0,15m de haut. Ces chiffres donnés à titre indicatif -d'autres cotes sont possibles- démontrent la validité d'une telle proposition.

Les autres structures d'accès

Les structures en forme de "H" figurées par Fornier aux extrémités des galeries étaient interprétées par ce dernier comme des escaliers.

Qu'il s'agisse d'aménagements permettant l'accès aux galeries depuis la périphérie du monument ne fait guère de doute à l'issue des sondages. Les deux aménagements sont conçus selon le même principe. Comme à l'avant du "*pronaos*", Un espace bordé de murs et ouvert sur l'extérieur, peut-être un perron, est rempli par une aire maçonnerie, puissamment fondée. Seule celle de l'accès à la galerie latérale nord est partiellement conservée (US 317). Elle présente, à son épiderme, une pente montante, régulière, de 10% vers la galerie.

Un cun négatif d'emmarchement, en bois ou en pierre, n'a été observé sur cette surface, néanmoins, l'hypothèse d'un

escalier n'est pas à exclure. L'emmarchement pouvait se poursuivre dans l'épaisseur du mur séparant ce "perron" de la petite pièce formant "sas" entre celui-ci et la grande pièce du pavillon d'angle dans un cas et l'extrémité de la galerie frontale dans l'autre cas.

Dans les 2 exemples, l'arasement du remblai d'installation de sol de ces "sas" ne permet pas d'en restituer le niveau de circulation mais on peut envisager pour ces petites pièces, un palier d'accès au pavillon pour l'un, à la galerie frontale pour l'autre.

3.2.2. Eléments sur la construction

Les terrasses

A proprement parler, la *cella* n'est pas élevée sur un *podium* dans la mesure où le sol de la galerie frontale, du déambulatoire, et de la *cella* sont au même niveau. Cependant, ces sols sont surélevés de 1,60m par rapport au sol de l'aire sacrée. Ceci implique, de la part du constructeur, une volonté d'accentuer le caractère dominant du coeur du monument déjà manifeste de par l'implantation de la *cella* au sommet du versant.

Pour renforcer cet aspect, on a édifié des terrasses importantes en utilisant les remblais issus du creusement des fondations, les déchets du chantier de construction et les produits du décaissement du substrat dans la cour sacrée à l'aplomb de la galerie frontale. Ces décaissements importants de part et d'autre de l'escalier du "*pronaos*", justifient pour partie les grandes épaisseurs des murs de ce "*pronaos*".

Si, côté aire sacrée, la différence de niveau atteint 1,60m, sur la face arrière de la *cella* cette différence tombe logiquement à 0,50m, compte-tenu du profil naturel du terrain.

La nécessité d'obtenir un niveau de circulation plan sur toute la longueur de la galerie frontale a imposé l'édification d'une terrasse sur la totalité de l'emprise de cette galerie. A son extrémité nord, les différences de niveau par rapport aux sols extérieurs atteignent 1,20m côté est et 0,80m côté ouest.

Dans une moindre mesure, les galeries latérales ont également été élevées sur des terrasses dominant l'aire sacrée. A l'aplomb de la jonction de la galerie latérale et de la galerie frontale, la différence de niveau entre le sol de la galerie latérale et le sol de l'aire sacrée atteint

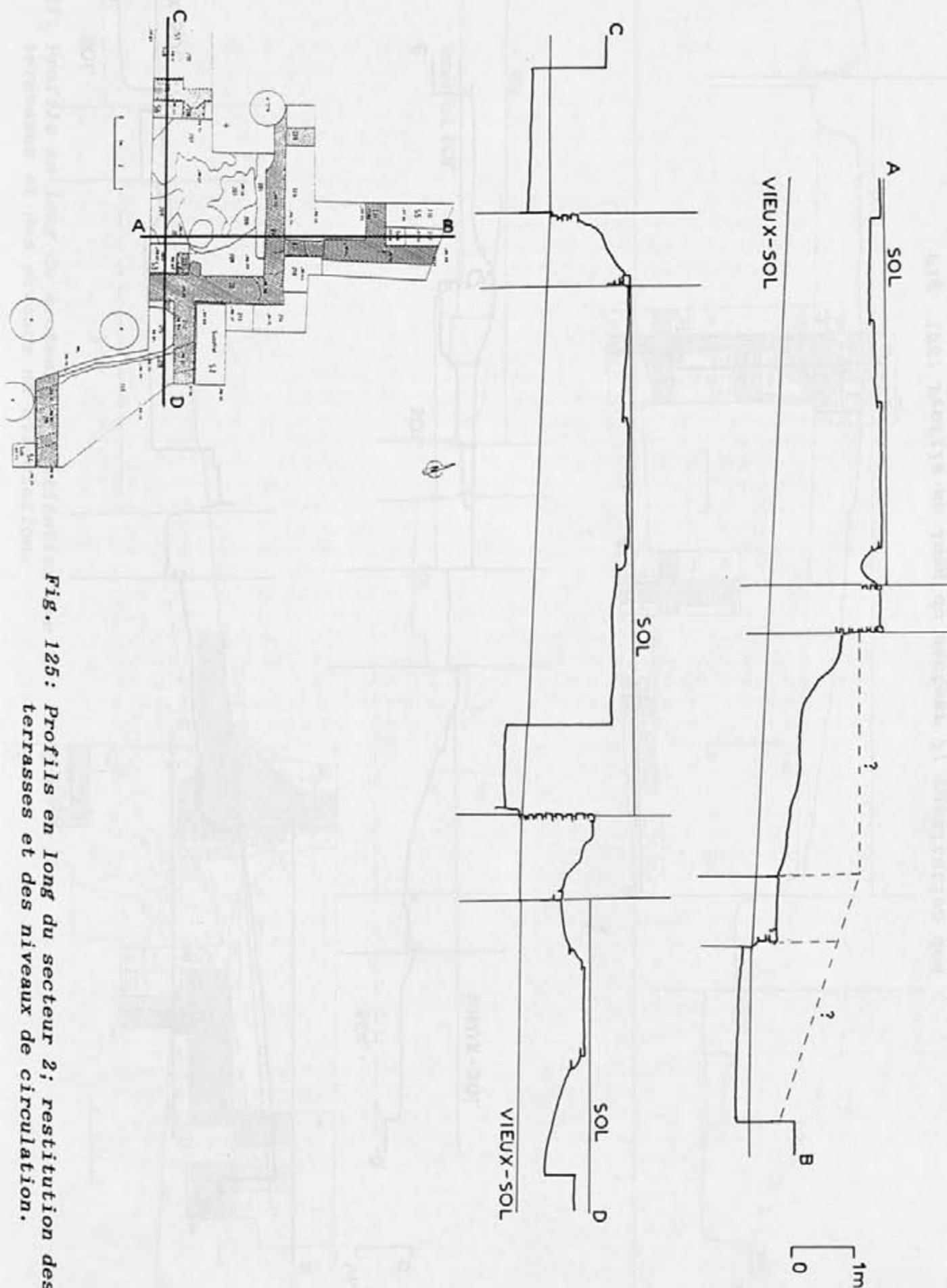
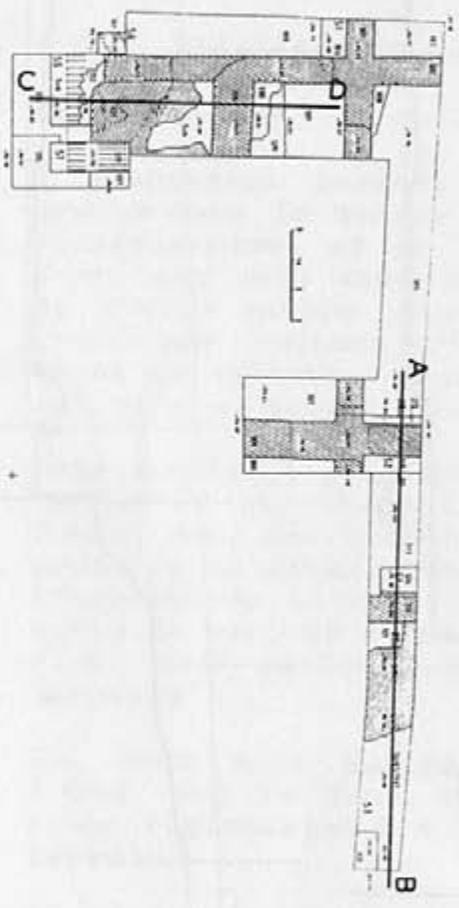
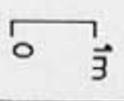
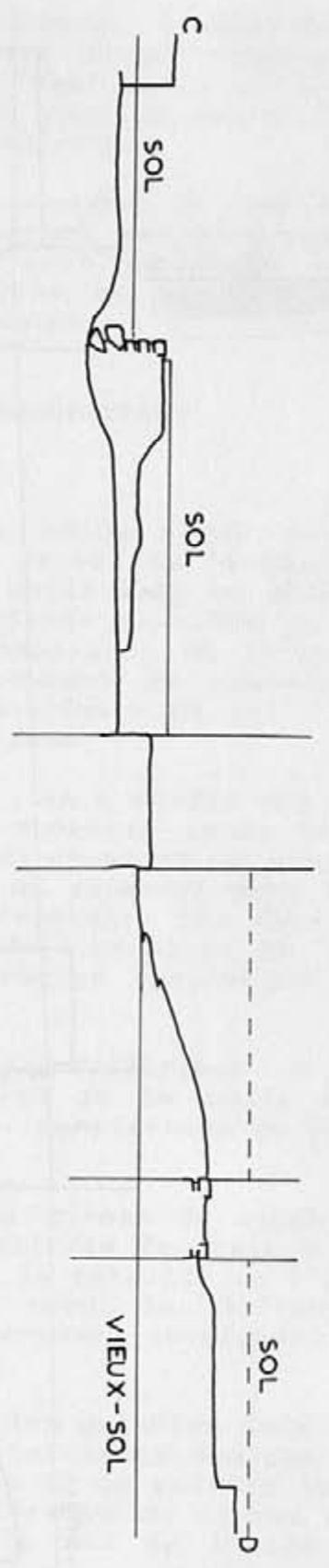
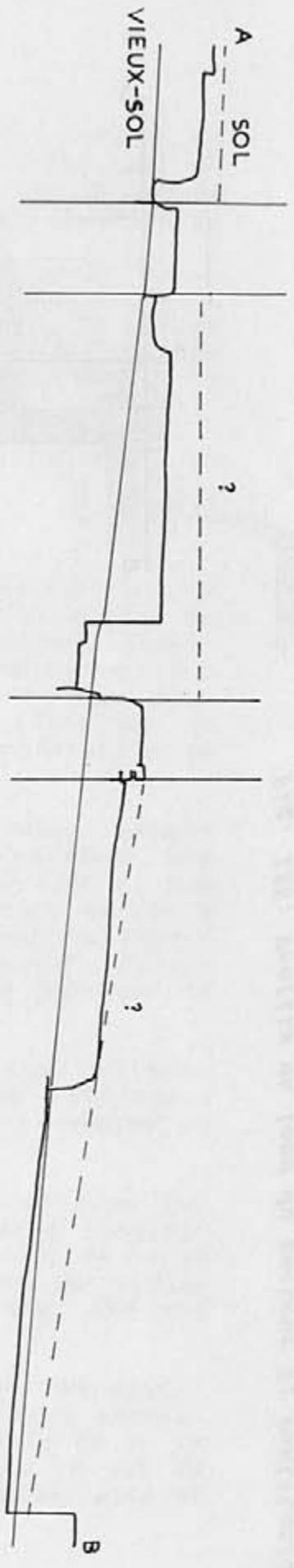


Fig. 125: Profils en long du secteur 2; restitution des terrasses et des niveaux de circulation.



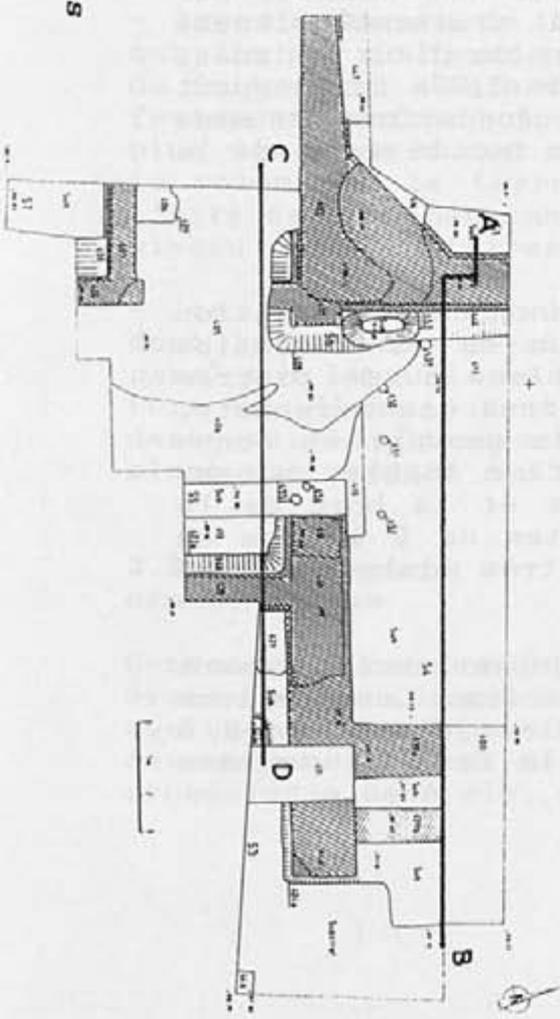
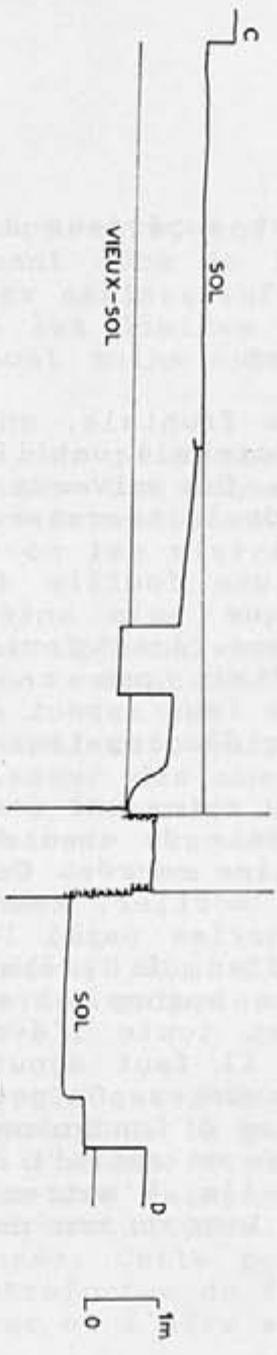
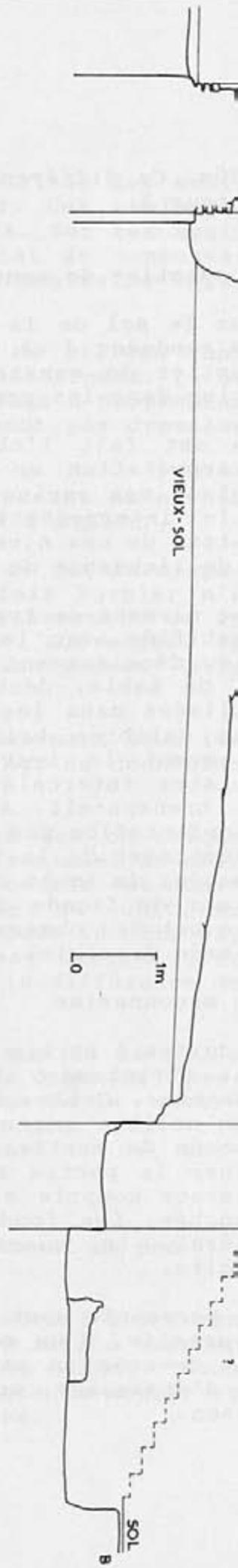


Fig. 127: Profils en long du secteur 4; restitution des terrasses et des niveaux de circulation.

0,80m. Ce différentiel est supérieur à 0,90m au niveau du secteur 3.

Le chantier de construction

Sous le sol de la galerie frontale, en avant de la *cella*, les sondages 4 et 5 du secteur 4 ont livré les vestiges du chantier de construction. Ces niveaux sont conservés car inclus dans les remblais de la terrasse.

Ils ont fait l'objet d'une fouille fine sachant qu'une interprétation en tant que sols antérieurs du monument n'était pas exclue à priori. Leur fouille a montré qu'une telle interprétation n'était pas tenable au regard du contenu de ces niveaux, de leur aspect souvent lenticulaire et de l'absence de niveaux d'occupation aux interfaces.

Cinq niveaux de travail au moins ont été identifiés, interstratifiés avec les remblais de creusement des fondations ou du décaissement de l'aire sacrée. Ces niveaux: fonds de tas de sable, déchets de mortier, couches de pierres non utilisées dans les maçonneries parmi lesquelles des moellons calibrés brisés, aires de préparation du tuileau, retracent le travail des maçons. Avec les remblais de schistes intercalés, c'est toute l'évolution du chantier qui transparait. A ceci, il faut ajouter des données sur l'implantation des échaffaudages. On peut vraisemblablement interpréter de la sorte les 3 fondations de pieux alignés, espacées de 1m et observées en retrait de 0,90m par rapport au mur de façade de la *cella*. D'autres fondations du même type ont été observées le long du mur de façade avant de la galerie frontale.

Les maçonneries

Conduites à partir du vieux-sol, les tranchées de fondation sont strictement limitées à la largeur de la fondation elle-même. Celle-ci est constituée de blocs ou de pierres d'un calibre supérieur à celui des pierres des parements, ennoyés de mortier. Des simili-parements peuvent en constituer la partie supérieure et le mortier comble, alors, l'espace compris entre ce faux parement et la bord de la tranchée. Les fondations sont débordantes de 5 à 10cm en général. Le quartzite y supplante très largement le granite.

Les parements sont en petit appareil régulier exclusivement en granite, d'un module général de 12 x 8cm. Les moellons sont dressés en assises régulières et les joints, de 2 à 3cm d'épaisseur, sont tirés au fer qu'ils fussent visibles ou non.

Dans les chaînages entre murs, ont été utilisés des moellons allongés atteignant 30cm de longueur. Ces chaînages sont réguliers dans les assises inférieures. Sur les assises supérieures -dans les limites de l'état de conservation- ces chaînages sont moins évidents sinon moins réguliers.

Les chaînages d'angle des piles ou bases de piliers sont réalisés selon le principe des panneresses alternées. Il ne s'agit pas de chaînages à boutisses et careaux à proprement parler dans la mesure où les pierres ne sont pas dressées sur leur petit côté.

Les parements présentent généralement un ressaut au niveau de l'accroche des sols, ressaut de 5 à 10cm d'ampleur.

Le plan de Fournier apparaissait surprenant de par la disparité des cotes d'épaisseur des murs. En fait Fournier n'a pas distingué, dans ses mesures, ce qui ressortait de la fondation, du parement sous ressaut ou de l'élévation. En réalité, les épaisseurs de murs en élévation peuvent être classées en 3 catégories:

- les épaisseurs de 0,80 à 0,90m. Elles concernent tous les murs de façade arrière des galeries et le mur du déambuloire;

- les épaisseurs de 1,10m ont été mesurées sur un unique mur, le mur de façade avant de la galerie frontale. Au-delà du fait qu'il s'agisse d'un mur stylobate, ce mur est manifestement renforcé pour une raison évidente: il subit, en plus des charges des superstructures, la poussée induite par le volume de la terrasse. Cette poussée est dirigée vers l'aire sacrée, non contrefortée du fait de la différence de niveau entre la terrasse et l'aire sacrée.

- les épaisseurs de 1,30m concernent les mur de la *cella* dont la hauteur devait dépasser 15m et les murs du "*pronaos*" sur lesquels se reportaient les charges de la couverture et d'une potentielle colonnade à fronton (cf. ci-dessous). Le "*pronaos*" se situe d'autre part en net surplomb par rapport à l'aire sacrée.

3.2.3. Réflexions sur l'architecture du monument et son ornementation

Commencer à raisonner en élévation c'est garder l'esprit en éveil face au programme à venir. Il s'agit, ici, d'exposer quelques idées susceptibles de nourrir le débat. Nous devons remercier M. Le Charpentier, architecte de métier et archéologue bénévole, pour son aide précieuse.

La question des toitures

Elle commande pour une bonne part notre vision en volume du monument. Pour la *cella*, on peut envisager une toiture à 5 pans suivant les 5 pans extérieurs du monument: la faitière principale se situerait dans l'axe de l'édifice.

Sur le parement externe de la *cella*, on observe, malgré les restaurations successives, un décroché matérialisé par une absence de parement sur environ 1m de haut courant tout autour à une hauteur régulière, entre 7,60m et 8,60m par rapport au sol du déambulatoire. Ce décroché pourrait représenter l'ancrage de la charpente du déambulatoire, arbalétriers en partie haute et entrails en partie basses. Cette proposition donne une pente de toiture comprise entre 20 et 25%. Dès lors, on peut imaginer, sachant que le mur extérieur est de plan orthogonal tandis que celui de la *cella* est à pans coupés, des arbalétriers d'arétiers prenant appui aux angles du mur de la *cella* et se joignant deux à deux aux angles du mur du déambulatoire.

On peut alors, afin de lui conserver son caractère imposant et l'harmonie des volumes, proposer pour la *cella*, une hauteur dépassant les 15 mètres.

La jonction des pans de toiture entre le déambulatoire et la galerie frontale impose, pour cette dernière, un toit à double pente. La rapport entre la largeur du déambulatoire et celle de la galerie, très voisin de 1 pour 2, est compatible avec cette idée. La jonction du pan de toiture du déambulatoire et du pan arrière de la galerie se fait alors par une noue harmonieuse.

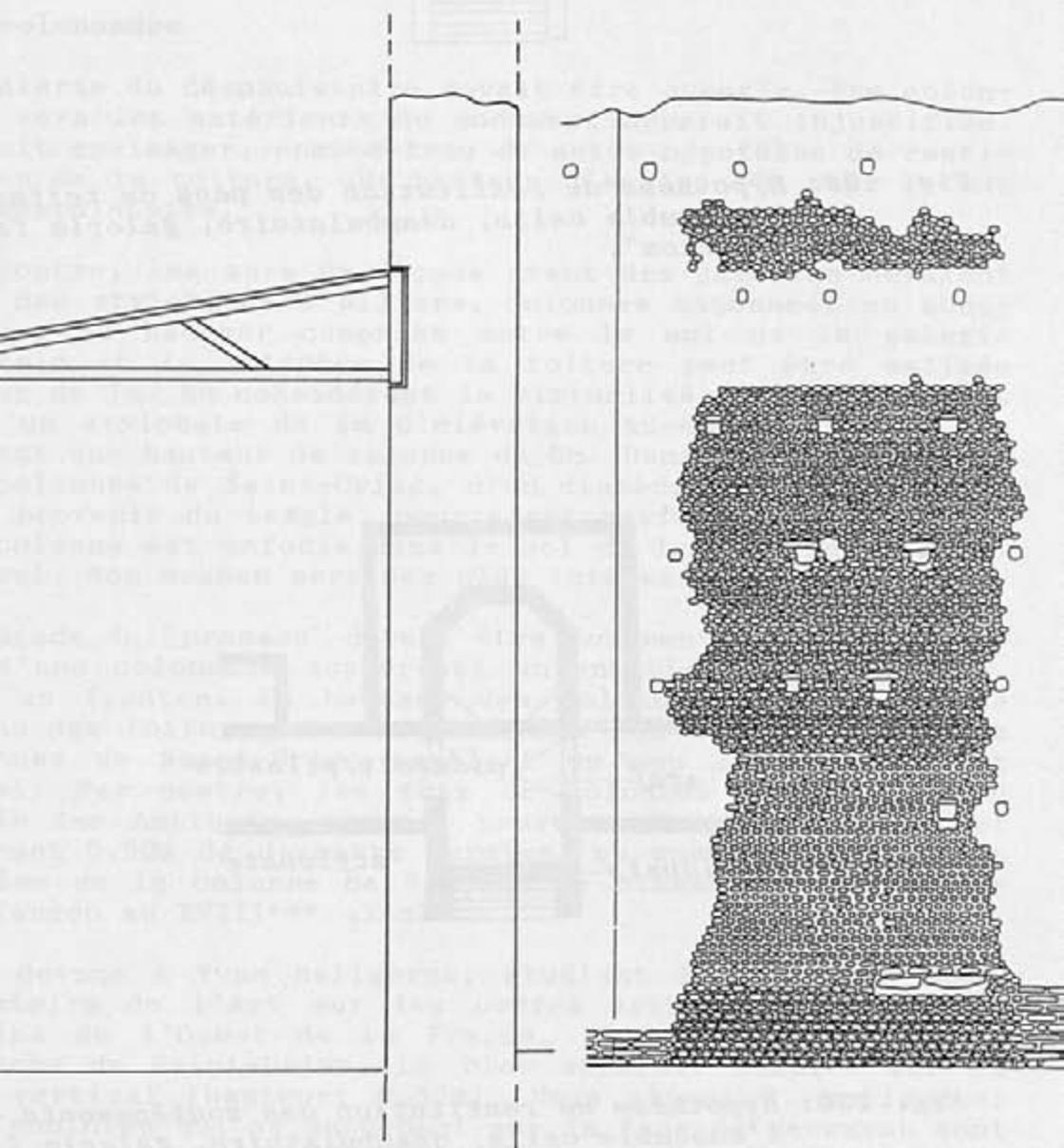
La couverture de l'espace compris entre la *cella* et l'escalier d'accès, le "*pronaos*" doit être envisagée à 2 pans prolongeant, à une hauteur bien évidemment inférieure, les 2 pans principaux du toit de la *cella*.

La jonction des toitures des galeries latérale et frontale peut apparaître plus problématique. L'insertion, en façade de la galerie frontale, d'un toit à pente unique vers l'aire sacrée couvrant la galerie latérale réduit considérablement la hauteur du portique en façade. A moins que la pente du toit ne soit inversée, vers l'extérieur(?).

La circulation entre le "*pronaos*", la galerie frontale et le déambulatoire.

La communication entre ces espaces est admise et induite par le plan. Les passages sont larges et les soutènements de toiture incontournables. Entre le "*pronaos*" et la galerie frontale, côté sud, la solution retenue est très certainement celle de l'arc retombant, par l'intermédiaire

g. 128: Hypothèse de restitution de la charpente du déambulatoire; son ancrage sur la cella.



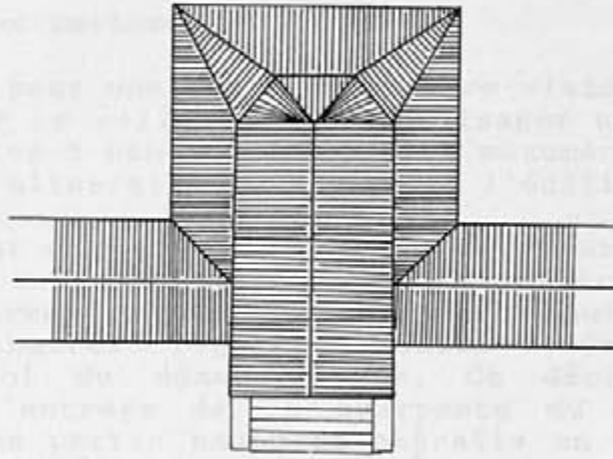


Fig. 129: Hypothèse de restitution des pans de toiture de l'ensemble cella, déambulatoire, galerie frontale et "pronaos".

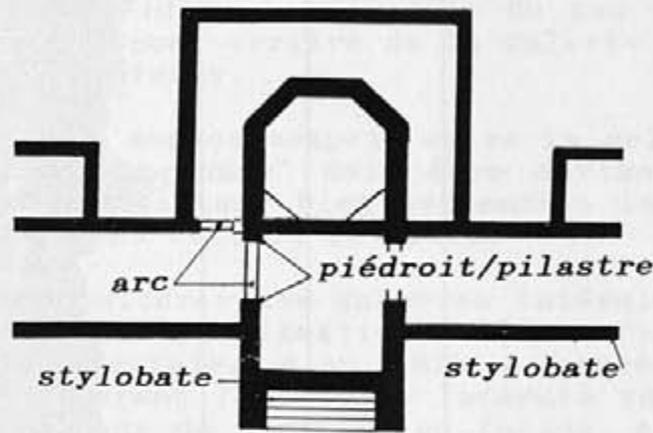


Fig. 130: Hypothèse de restitution des soutènements de l'ensemble cella, déambulatoire, galerie frontale et "pronaos".

de piédroits ou de pilastres, sur les bases de piliers maçonnés situées, d'une part, à l'extrémité du pan sud de la *cella* (US 431) et, d'autre part, à l'extrémité du mur sud du "*pronaos*" (US 419). Cette solution ménage un passage de 4,50m.

Une solution identique pouvait être adoptée pour le passage entre la galerie frontale et le déambulatoire compte-tenu de la présence d'un support maçonné à l'extrémité du mur de façade arrière de la galerie frontale (US 404). Dans ce cas, la largeur étant nettement moindre, un linteau pouvait remplacer l'arceau.

Les colonnades

La galerie du déambulatoire devait être aveugle. Une colonnade vers les extérieurs du monument apparaît injustifiée. On doit envisager, compte-tenu de notre hypothèse de restitution de la toiture, une hauteur d'environ 7m pour le mur du déambulatoire.

Par contre, les murs de façade avant des galeries devaient être des stylobates à piliers, colonnes maçonnées ou monolithes. La hauteur comprise entre le sol de la galerie frontale et la retombée de la toiture peut être estimée autour de 7m. En considérant la virtualité d'un entablement et d'un stylobate de 1m d'élévation au-dessus du sol, on obtient une hauteur de colonne de 5m. Dans cette hypothèse, les colonnes de Saint-Uriac, d'un diamètre de 0,55m, réputées provenir du temple, pourraient parfaitement convenir. Une colonne est enfouie dans le sol de la galerie selon H. Kérébel. Son examen sera des plus intéressants.

La façade du "*pronaos*" devait être monumentale et se composer d'une colonnade supportant un entablement à corniche, et d'un fronton. La hauteur des colonnes induite par le niveau des toitures devait avoisiner les 8m. Dès lors, les colonnes de Saint-Uriac semblent un peu minces pour cet emploi. Par contre, les fûts de colonnes rassemblées au jardin des Antiques, censées provenir du Haut-Bécherel et mesurant 0,90m de diamètre auraient pu convenir. Il en est de même de la colonne de 3 pieds de diamètre signalée par Montfaucon au XVIII^{ème} siècle.

Nous devons à Yvan Maligorne, étudiant à l'UBO, en thèse d'Histoire de l'Art sur les ordres architecturaux gallo-romains de l'Ouest de la France, l'identification de la corniche de Saint-Uriac. Le bloc apparaît complet sur le plan vertical (hauteur: 0,50m). Nous citons Y. Maligorne: "Les moulures qui se succèdent sur la face de pavement sont les suivantes: un bandeau, un filet, une ample doucine, un ovolo et un bandeau(...) la succession des moulures nous renseigne sur la nature du bloc(...) nous sommes certain

que cette corniche avait un véritable rôle structurel, c'est à dire qu'elle appartenait à l'ordre extérieur de l'édifice (...)" . Il précise que sa position la plus probable était en couronnement des murs de la *cella*.

Un autre bloc que nous n'avons pas encore examiné est conservé à Lesmen en languenan, à quelques kilomètres du monument. Il a, avec des proportions moindres, le même profil que celui de Saint-Uriac et voisine avec un tambour de colonne de 0,90m de diamètre.

3.3. LE TEMPLE DANS LE CONTEXTE CORIOSOLITE

3.3.1. Un temple isolé ou le coeur d'un vaste sanctuaire?

Les indices de *tegulae* localisés dans l'environnement immédiat du monument laissent supposer l'existence de bâtiments annexes. Il ne pouvait s'agir que d'édifices modestes, à construction en matériaux périssables; c'est du moins ce que l'on peut déduire de l'absence de substructions ou de moellons calibrés parmi ces indices. Qu'il y ait eu des auberges pour les pèlerins, des écuries pour les chevaux, voire des échoppes reste vraisemblable.

En élargissant le cercle du proche environnement du temple, on observe un certain nombre de faits dignes d'intérêts permettant d'envisager des relations fortes entre le temple et les sites voisins.

La source de Saint-Uriac, à 300m à l'est, se situe très exactement dans l'axe du temple. A l'opposé, le prolongement de l'axe vers l'ouest coupe, à 700m, au coeur du hameau de la Touraudais, un réseau parcellaire courbe figuré au cadastre napoléonien et matérialisé par des limites concentriques s'organisant autour d'une petite parcelle ovalaire. L'axe du temple coupe cette parcelle suivant son petit axe.

On a déjà noté et cela reste à confirmer, la présence probable de substructions à proximité de la source de Saint-Uriac. Près de la Touraudais, le microtoponyme "Les Mézières" est à prendre en considération.

A ce point, on ne peut passer sous silence l'hypothèse de l'existence de thermes ou d'un second temple, voire des deux à Saint-Uriac.

De même, la présence d'un théâtre ou théâtre-amphitheatre n'est pas à exclure a priori à la Touraudais, toponyme qui n'est peut-être pas fortuit.

Dans cet ordre d'idée, le temple du Haut-Bécherel constituerait le coeur d'un vaste sanctuaire rural tel qu'on le connaît -et les exemples sont nombreux- dans les régions voisines des Pays de Loire, du Centre et de Normandie entre autres.

Si ce type de grand sanctuaire rural, encore inconnu en Bretagne, est généralement implanté soit à proximité d'agglomérations secondaires, soit en pleine campagne près des limites des Cités, on ne peut exclure à priori qu'il en existait à proximité de capitales de Cités notamment lorsque celles-ci paraissent modestes.

3.3.2. Le temple, Corseul et la Cité des Coriosolites

La centre de Corseul n'a livré, à ce jour, aucun vestige de temple monumental. Un petit fanum est connu au Clos-Julio mais c'est un édifice très modeste, situé en périphérie de l'*urbs*.

Selon que l'on se situe dans le contexte du temple isolé ou dans celui du vaste sanctuaire rural, la perception des relations du sanctuaire avec la ville voisine n'est guère différente.

Dans le premier cas, on a tout lieu de penser qu'il s'agit du temple principal de la ville. Il est implanté pour être vu de la cité. Qu'il soit dédié à *Mars* est vraisemblable. D'autres monuments sous ce vocable sont implantés à proximité des chefs-lieux de cités mais hors de la ville. L'exemple d'Allonnes, près du Mans, en est l'un des plus éloquents. La dédicace à *Mars* sous son avatar gallo-romain *Mars Mullo* est attestée par 2 autels découverts sur le site.

Dans le second cas, on remarquera qu'un théâtre implanté à la Touraudais, se situerait pratiquement à égale distance du temple et de la ville, ce qui en ferait un monument autant urbain que rural.

L'autre point essentiel concerne la fondation de Corseul: la ville est-elle à l'origine du sanctuaire ou est-ce l'inverse?

Corseul apparaît comme une fondation au mieux de la fin de la période augustéenne, hors de tout substrat gaulois. On s'interroge sur les raisons de la création de la capitale des Coriosolites en un lieu qui n'est ni un port, ni un site de passage privilégié (tel un carrefour fluvio-routier), et qui, de plus, n'est pas au coeur géographique du territoire de la Cité.

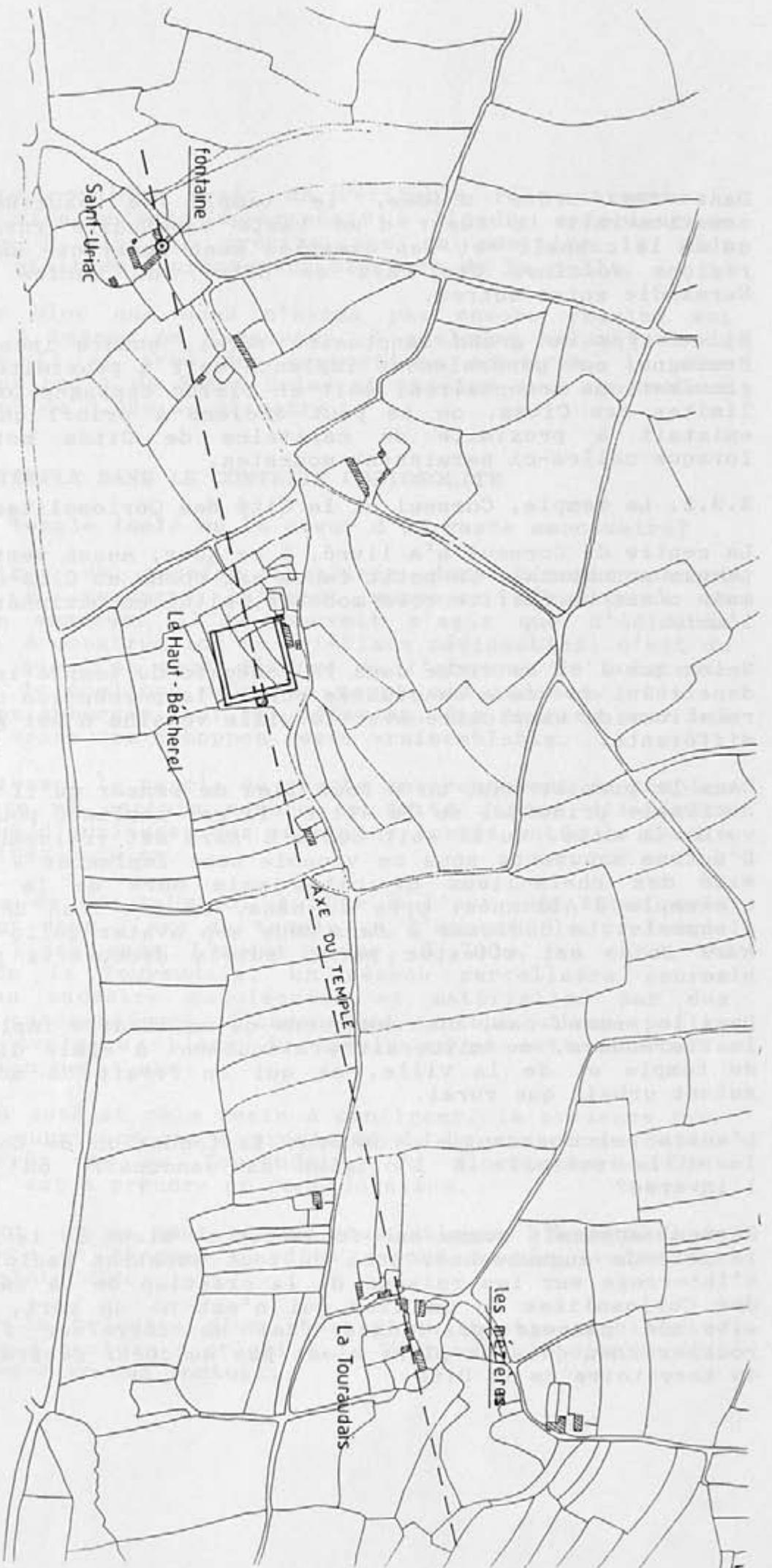


Fig. 131: L'alignement des sites de Saint-Uriac, du Haut-Bécherel et de La Touraudais sur le fond cadastral napoléonien.

Deux raisons sont généralement mises en avant pour tenter d'expliquer cette implantation:

-Corseul est située à peu de distance des côtes et des rias de la Rance et de l'Arguenon, au coeur d'un territoire de 30km de diamètre défini par les découvertes de monnaies coriosolites isolées. Ce territoire constituait l'aire économique coriosolite;

-Corseul est implantée à proximité immédiate du principal sanctuaire des Coriosolites du temps de l'indépendance.

Ce deuxième point nous importe, ici, et force nous est de constater, à l'issue des sondages, que la perspective d'un grand sanctuaire celtique ayant précédé le temple n'apparaît pas d'une forte probabilité. On se situe en tout état de cause dans un contexte bien différent de celui des grands sanctuaires laténiens à dépôts d'armes tels qu'on les connaît, en Gaule belge mais aussi en Armorique (Tronoën en Saint-Jean-Trolimon), dès la fin du VIème siècle avant J.-C.

Quoiqu'il en soit, l'importance du monument, la qualité de son architecture, sa position géographique au coeur de la zone économique de la Cité, en font, à l'époque gallo-romaine, le principal sanctuaire de la Cité des Coriosolites. Le seul autre sanctuaire de quelque importance, connu dans cette Cité est Taden, sur la Rance, à 10km à l'est de Corseul. Au carrefour de voies de communications fluviale et routière, 2 temples sont implantés au sein d'une agglomération secondaire.

Le temple du Haut-bécherel, son site périurbain, sa date de construction supposée amènent à rechercher des parallèles avec d'autres monuments de l'Ouest de la Gaule, Allonnes, Jublains etc... Et l'on pourrait évoquer, pour ces monuments construits ou reconstruits vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., à un vaste programme architectural impulsé par un pouvoir important, impérial ou provincial. Or, il est un domaine où le temple du Haut-Bécherel ne soutient pas la comparaison avec ses voisins: celui du décor architectural. A moins de considérer que les éléments dont nous disposons ne soient pas représentatifs de ce qu'était ce décor, on doit s'interroger sur la pauvreté relative de l'ornementation du temple du Haut-Bécherel et sa place dans la "hiérarchie" des grands temples des Cités de la Gaule de l'Ouest.

CONGRÈS

Devant les fouilles de la Cellule, on découvre, en 1985, les vestiges de l'édifice principal de la ville, l'église d'origine, qui est construite en pierre de taille et qui est le plus ancien monument de la ville.

Le plan de la ville est rectangulaire et les rues sont larges et droites.

La ville est construite sur un terrain plat et les maisons sont en pierre de taille.

Les fouilles ont permis de découvrir les fondations de l'édifice principal de la ville, l'église d'origine, qui est construite en pierre de taille et qui est le plus ancien monument de la ville.

Les fouilles ont permis de découvrir les fondations de l'édifice principal de la ville, l'église d'origine, qui est construite en pierre de taille et qui est le plus ancien monument de la ville.

Les fouilles ont permis de découvrir les fondations de l'édifice principal de la ville, l'église d'origine, qui est construite en pierre de taille et qui est le plus ancien monument de la ville.

Les fouilles ont permis de découvrir les fondations de l'édifice principal de la ville, l'église d'origine, qui est construite en pierre de taille et qui est le plus ancien monument de la ville.



Fig. 132: La cella vue du sud-est.

CONCLUSION

Depuis les fouilles d'Emile Fornier en 1868-1869, le site du Haut-Bécherel n'a fait l'objet d'aucun programme de recherches. Peut-être était-ce l'ampleur de la tâche qui rebutait les chercheurs?

Le XI^{ème} contrat de plan Etat/Région, en en fixant le cadre, offre les moyens d'une véritable étude du monument, de ses origines et de sa fonction dans l'aire coriosolite.

A l'issue de cette première année, le potentiel du site paraît bien appréhendé. C'est sans doute plus au plan de la connaissance du fonctionnement du monument et de son architecture qu'au plan de son Histoire que nous progresserons.

Qu'un sanctuaire pré-romain ait précédé le temple demeure vraisemblable mais celui-ci n'avait certainement pas l'ampleur ni l'ancienneté des grands sanctuaires celtiques connus ailleurs.

Les connaissances sur l'organisation du monument, sur son architecture ont sérieusement progressé mais on s'interroge sur l'absence de vestiges d'architecture ornementale. Il est vrai que le monument a été exploité en carrière et ses parties nobles ont été dispersées

On pressent aussi que le temple pouvait être le coeur d'un ensemble cultuel plus vaste aux portes du chef-lieu de la Cité des Coriosolites.

Il nous semble que, sans prétendre à l'exhaustivité, les deux années de recherches à venir permettront de répondre à ces problématiques et ouvriront la voie à une intéressante valorisation du site.

CORSEUL - LE HAUT-BECHEREL

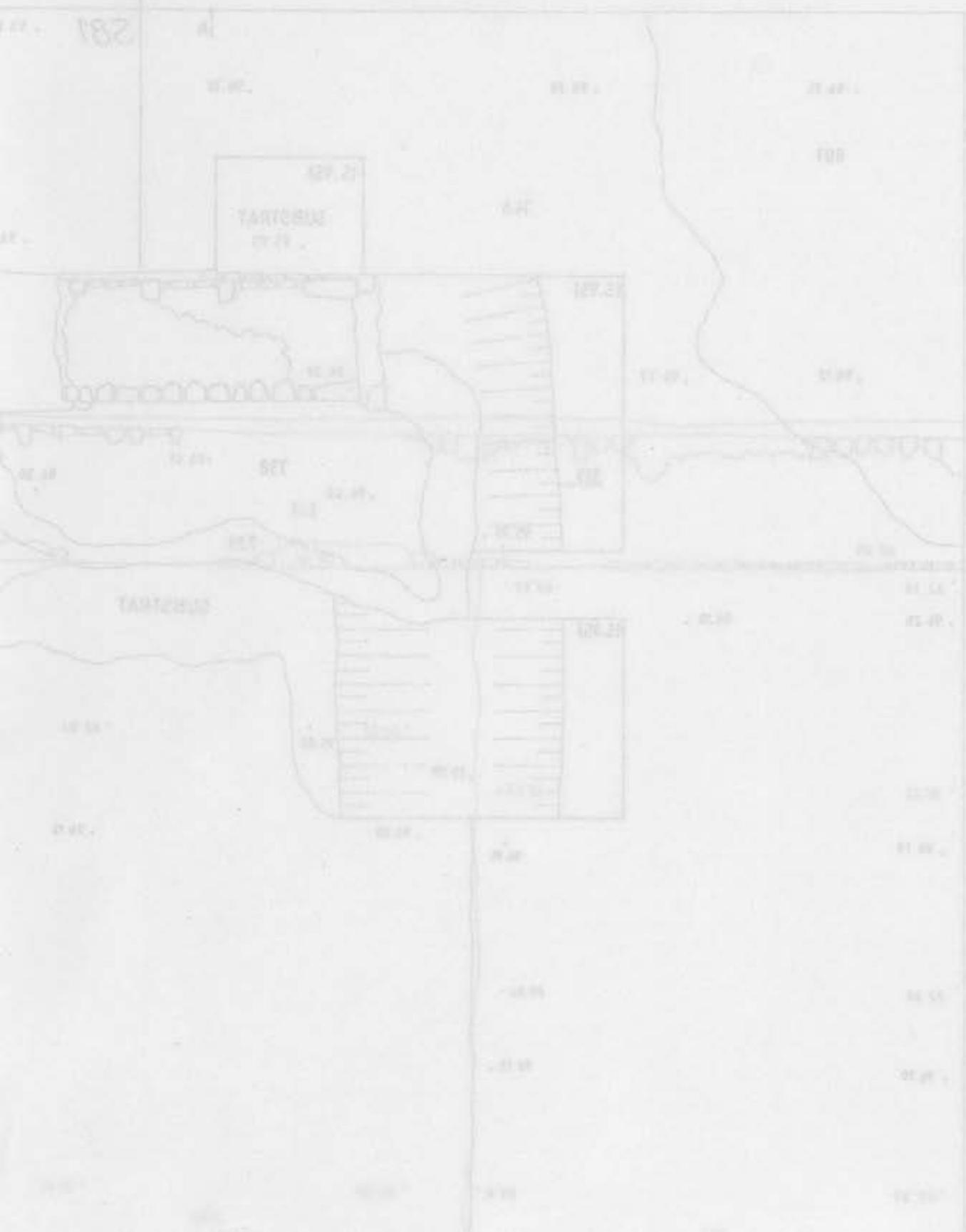
SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

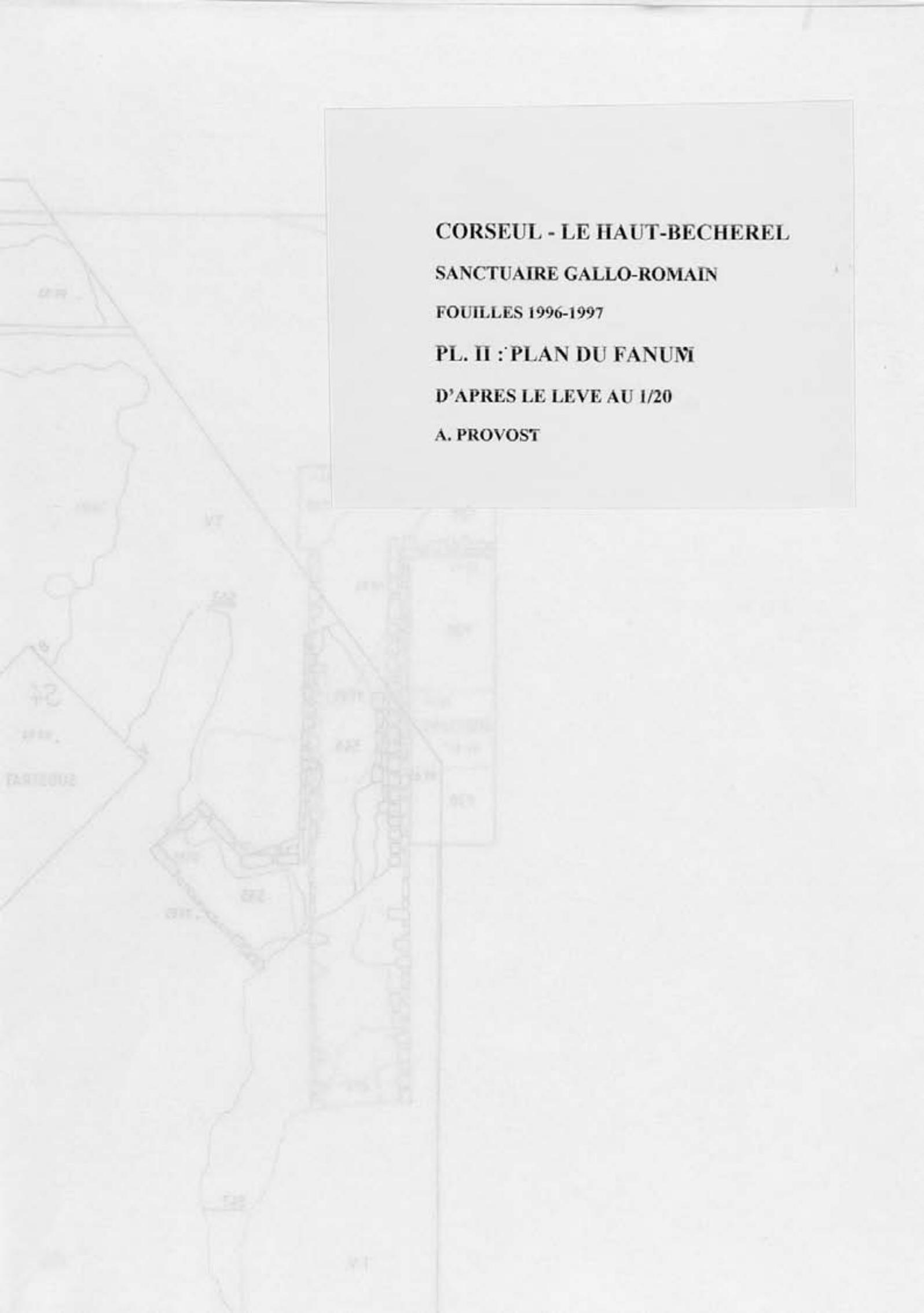
FOUILLES 1996-1997

**PL. VI : PLAN DU DISPOSITIF D'ENTREE A
L'EXTREMITÉ DU PORTIQUE LATERAL NORD**

D'APRES LE LEVE AU 1/20

A. PROVOST





CORSEUL - LE HAUT-BECHEREL

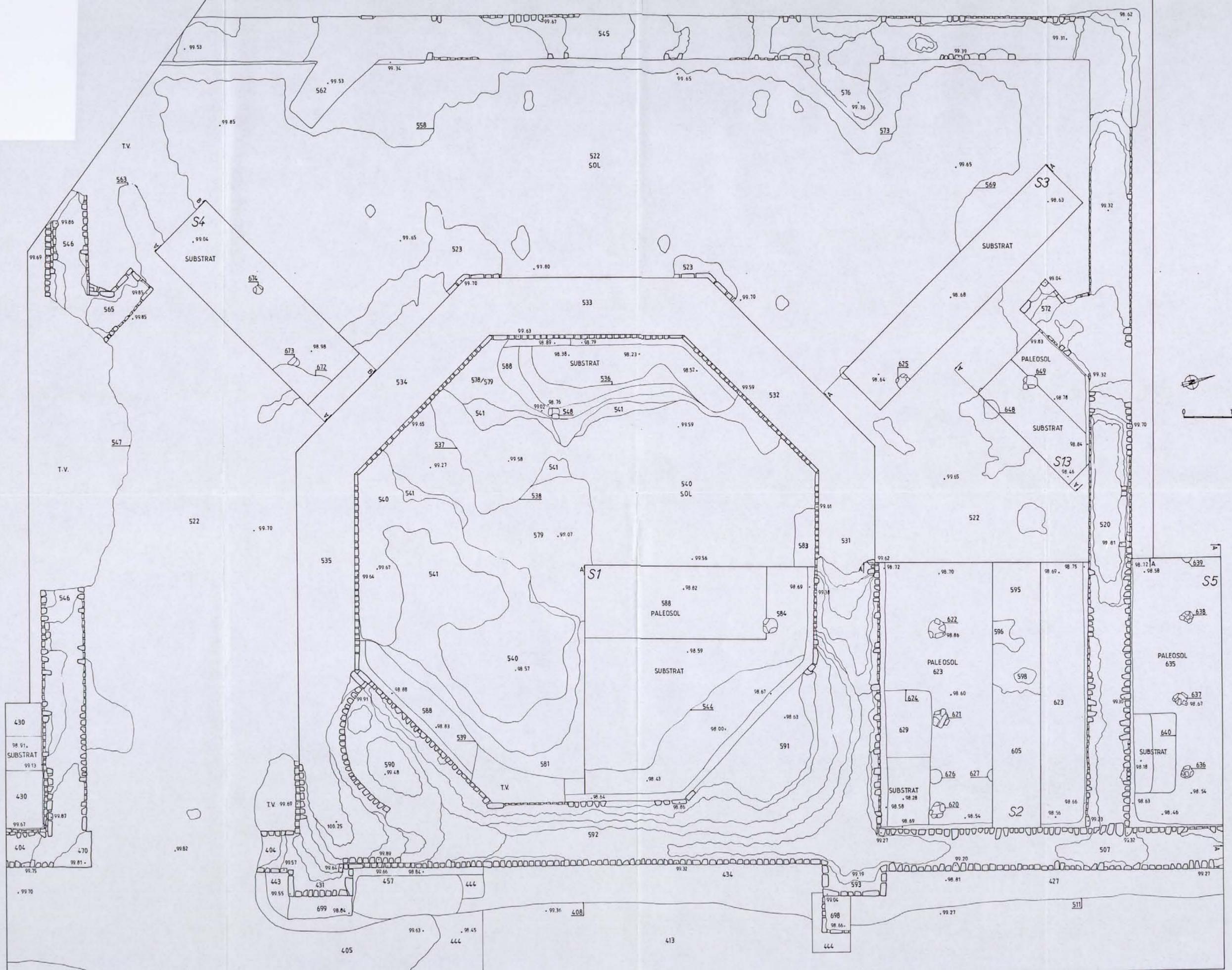
SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

FOUILLES 1996-1997

PL. II : PLAN DU FANUM

D'APRES LE LEVE AU 1/20

A. PROVOST



CORSEUL - LE HAUT-BECHEREL

SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

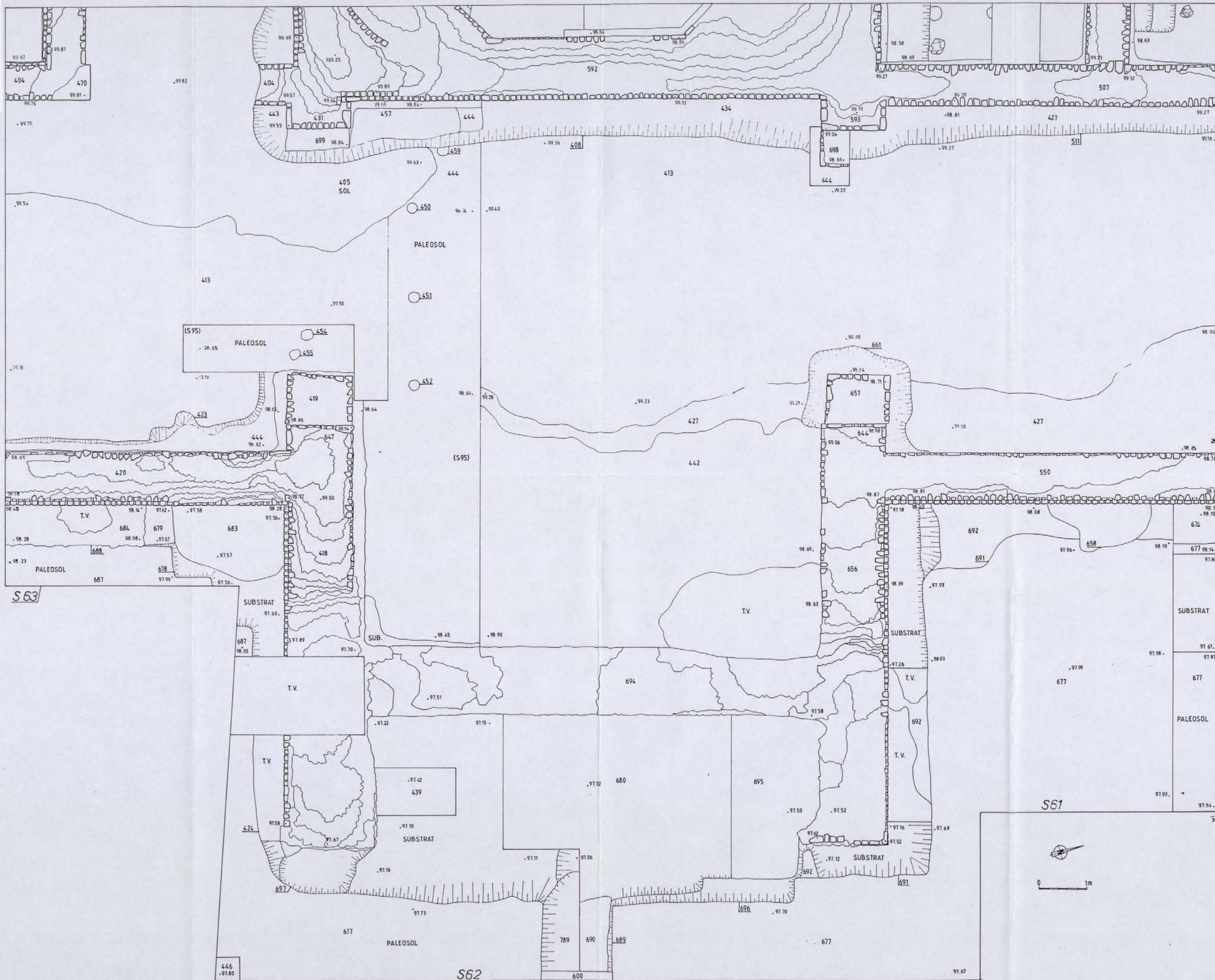
FOUILLES 1996-1997

PL. III : PLAN DU PRONAOS

D'APRES LE LEVE AU 1/20

A. PROVOST





CORSEUL - LE HAUT-BECHEREL

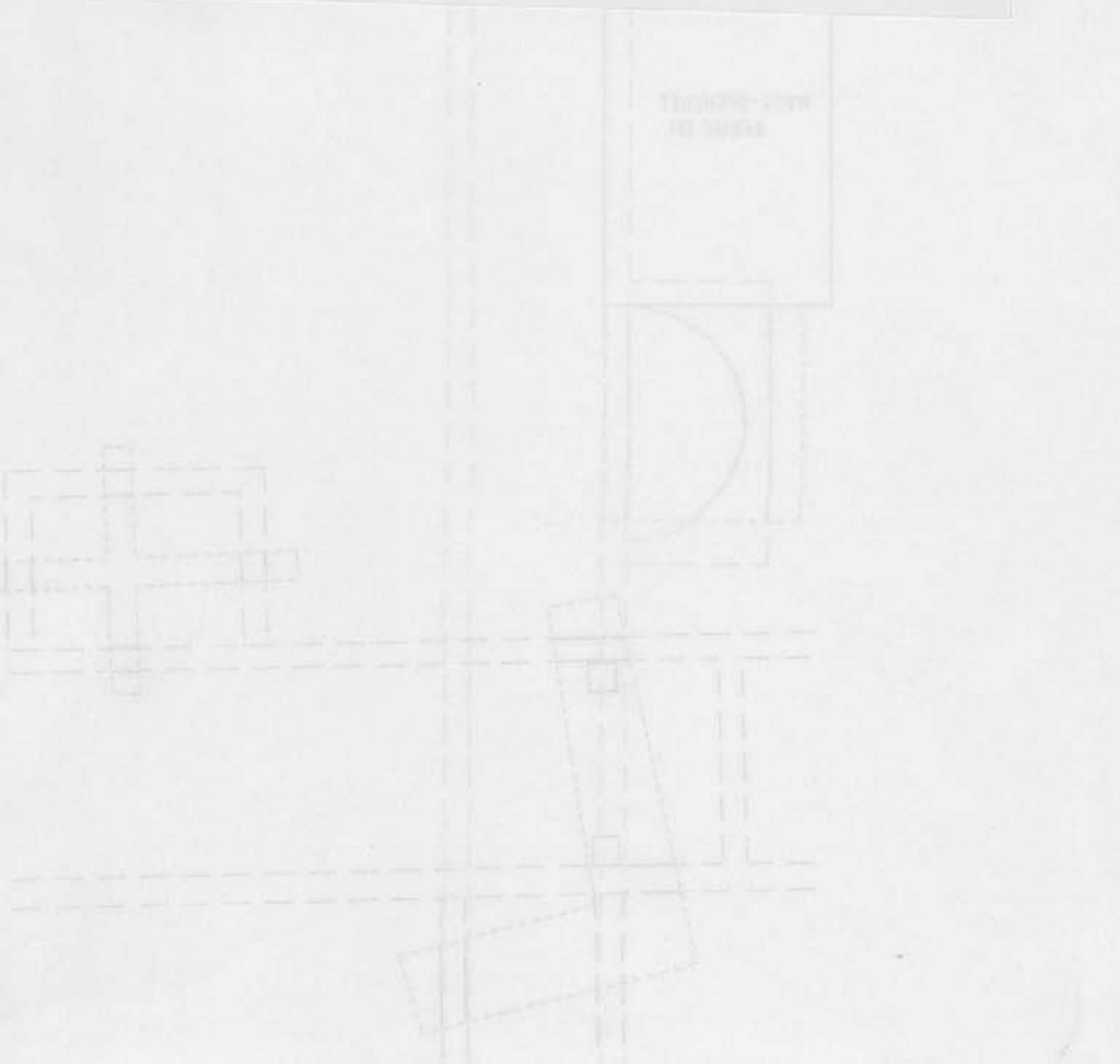
SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

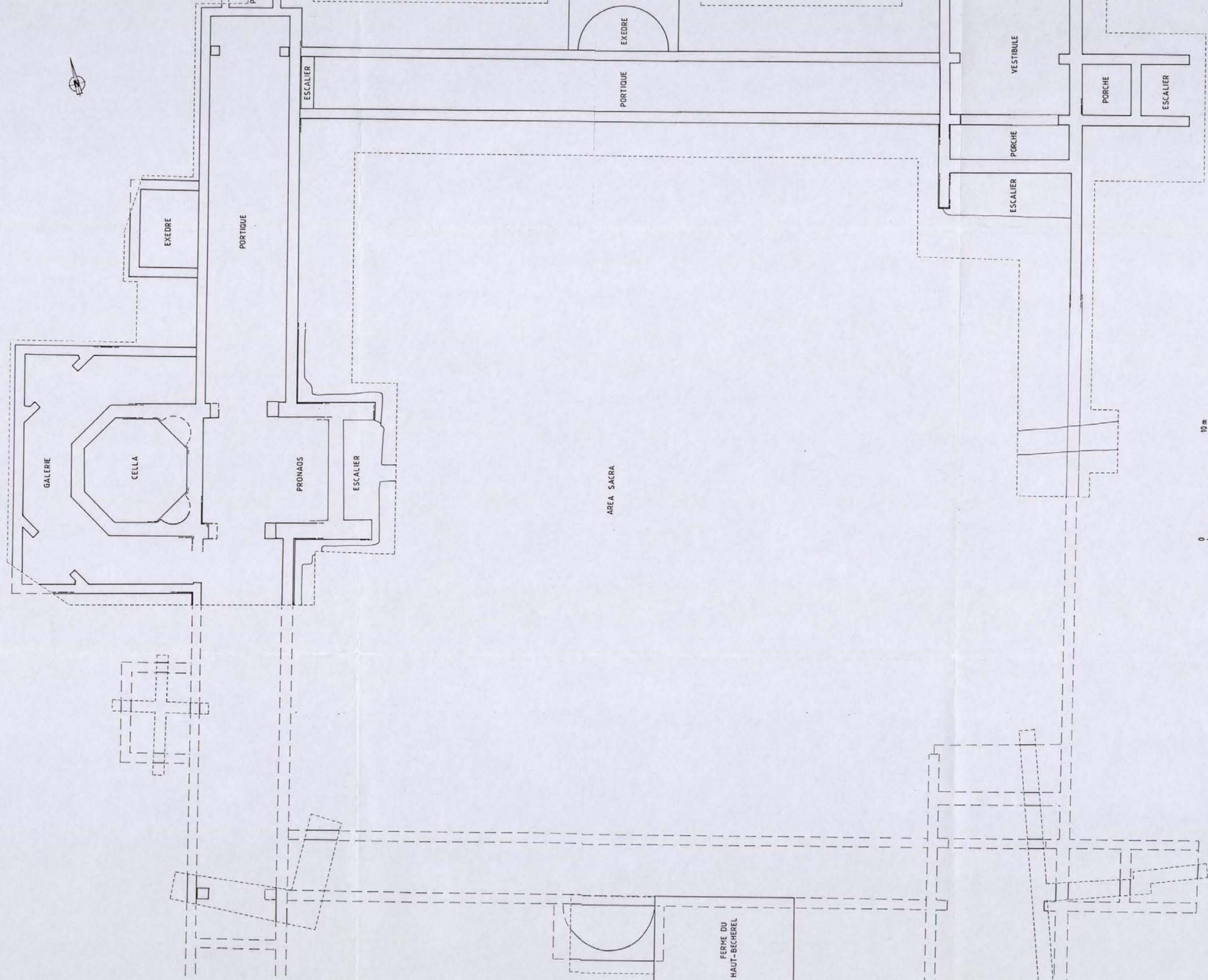
FOUILLES 1996-1997

PL. I : PLAN GENERAL DU MONUMENT

D'APRES LE LEVE AU 1/100

V. MUTARELLI et A. PROVOST





CORSEUL - LE HAUT-BECHEREL

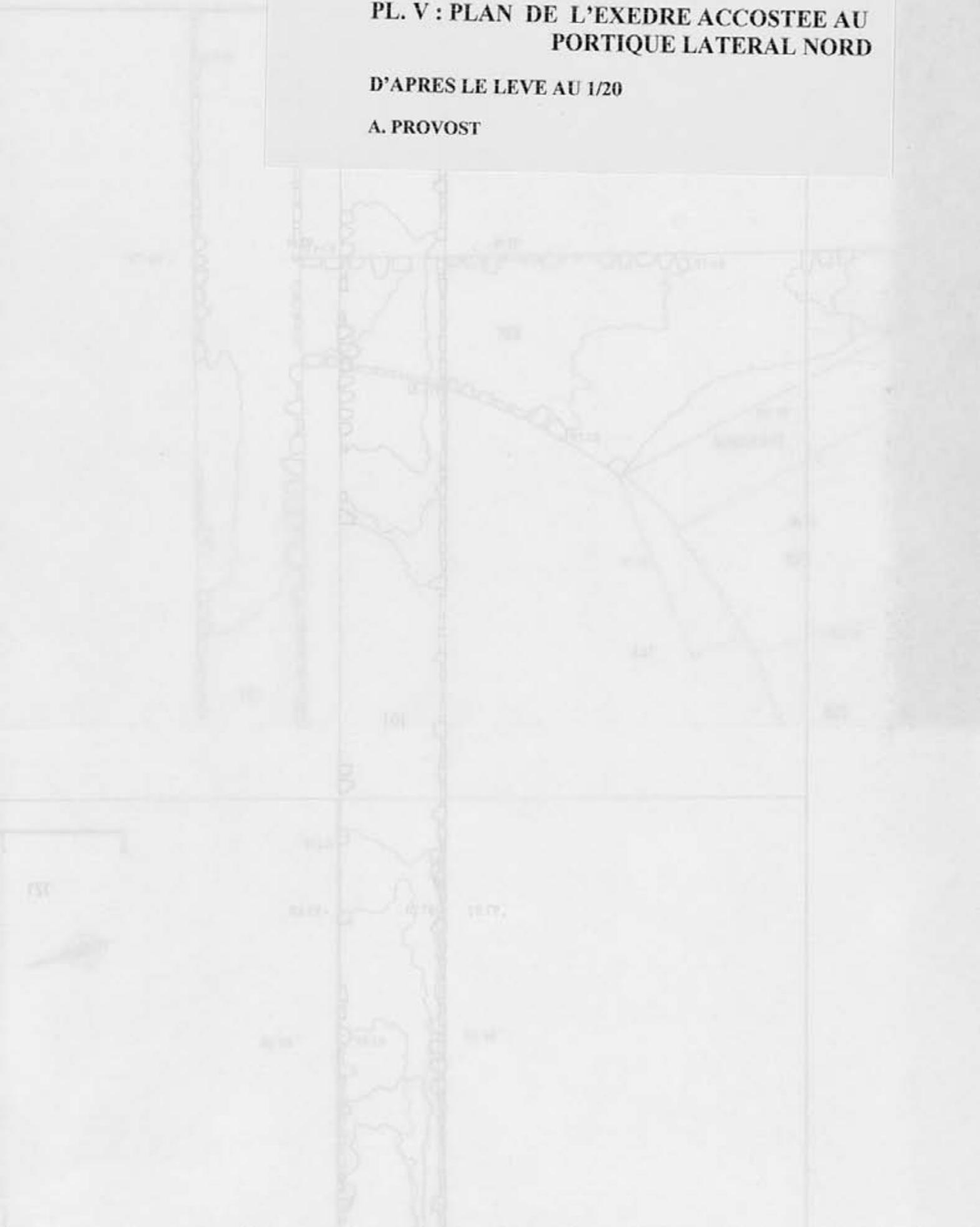
SANCTUAIRE GALLO-ROMAIN

FOUILLES 1996-1997

**PL. V : PLAN DE L'EXEDRE ACCOSTEE AU
PORTIQUE LATERAL NORD**

D'APRES LE LEVE AU 1/20

A. PROVOST



744

97.15 . 97.51

97.32

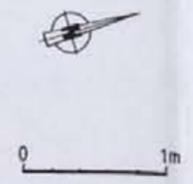
701

.97.02 97.20 -97.40

721

.96.92 97.36 .97.28

97.16



97.60

.97.40

763

97.30

97.15

97.49

97.58

97.24

703

97.43

.97.23

SUBSTRAT

96.76

825

97.18

97.22

.96.98

764

702

.97.11

.97.07

97.45

97.50

.97.37

725

825

763

762

.97.02

96.92

764

96.83

97.21

703

97.22

97.15

.97.02

96.98

96.92

97.27

97.31

96.64

T.V

SUSTRAT

T.V

96.60

S11

PROSPECTION ELECTRIQUE

HAUT-BECHEREL

CORSEUL (COTES D'ARMOR)

A. PRESENTATION 1995

A1. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION
A2. LE TERRAIN

B. RESUME DES RESULTATS

C. METHODES ET TECHNIQUES DE L'EXPLORATION ELECTRIQUE par

ARMEDIS - RECHERCHES GEOPHYSIQUES

D. RESULTATS

C.D.G.A., Avenue des Facultés
Université de Bordeaux I
33405 Talence cedex

D1. LE SANCTUAIRE
D1-1 LES MURS DES QUATRE PORTIQUES
D1-2 LES SALLES
D1-3 LA CELLA
D1-4 LA PARTIE CENTRALE DE LA COUR
D1-5 SUR L'ETAT DES VESTIGES ENTERRÉS

Travaux de terrain, Interprétation et Rapport
réalisés par Michel Martinaud

D2. LES AUTRES ANCIENNES
D2-1 LA COUR
D2-2 AU NORD-OUEST DE LA CELLA

E. CONCLUSIONS

REMARQUES IMPORTANTES POUR L'INTELLIGIBILITE DU TEXTE

GLOSSAIRE

LEGENDES DES FIGURES

ARMEDIS

FIGURES

Archéologie, Recherche, Méthodes, Diffusion, Soutien.
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 (J.O.R.F. du 17 Juin 1987).

A. PRESENTATION

Nous reprenons ici en partie un texte écrit par Monsieur Alain Provost.

A1. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

Le temple romano-celtique du "Temple de Mars", édifié par sa cella partiellement conservée sur une hauteur de 10m fut l'objet d'un programme de recherches préalables à sa mise en valeur.

La cella n'est que la partie visible d'un vaste édifice dont les fondations sont conservées sous la terre stable.

A. PRESENTATION

A1. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

A2. LE TERRAIN

B. RESUME DES RESULTATS

C. METHODES ET TECHNIQUES DE L'EXPLORATION ELECTRIQUE

D. RESULTATS

D1. LE SANCTUAIRE

D1-1 LES MURS DES GALERIES-PORTIQUES

D1-2 LES SALLES

D1-3 LA CELLA

D1-4 LA PARTIE CENTRALE DE LA COUR

D1-5 SUR L'ETAT DES VESTIGES ENFOUIS

D2. LES AUTRES ANOMALIES

D2-1 LA COUR

D2-2 AU NORD-OUEST DE LA CELLA

E. CONCLUSIONS

A2. LE TERRAIN

REMARQUES IMPORTANTES POUR L'INTELLIGIBILITE DU TEXTE

GLOSSAIRE

LEGENDES DES FIGURES

FIGURES

A. PRESENTATION

Nous reprenons ici en partie un texte écrit par Monsieur Alain Provost.

A1. OBJECTIFS DE LA PROSPECTION

Le temple romano-celtique du Haut-Becherel dit "Temple de Mars", célèbre par sa *cella* partiellement conservée sur une hauteur de 10m fait l'objet d'un programme de recherches préalables à sa mise en valeur.

La *cella* n'est que la partie visible d'un vaste édifice dont les fondations sont conservées sous la terre arable.

Le monument dont le plan (figure 2) a été levé en 1869 par Fornier comporte trois longues galeries-portiques délimitant une vaste cour sacrée ouverte à l'est, flanquées de salles disposées symétriquement. La *cella* est accostée à la galerie ouest. L'ensemble couvre une superficie d'environ un hectare.

Depuis Fornier en 1868, seules deux opérations ponctuelles ont été conduites sur le sanctuaire par H. Kerebel, archéologue municipal. En 1990, Sept sondages ponctuels et superficiels ont permis de valider les grandes lignes du plan de Fornier. En 1991, en préalable à la restauration de la partie de la *cella* en élévation, un sondage s'est limité à la reconnaissance de la base des murs de la dite *cella*.

Des sondages de 1990 on apprend, entre autres données, que les murs sont fondés dans le substrat schisteux et que leur niveau d'arasement affleure sous le sol actuel.

Cet édifice est daté par archéomagnétisme sur tuiles et briques déplacées, sous toute réserve, de la période flavienne.

Deux questions motivent la prospection géophysique :

- existe-t-il des structures en dur dans la cour sacrée (bassins, puits, podium...) tels qu'on en connaît dans nombre de sanctuaires ?
- Un sanctuaire à structures fossoyées a-t-il existé antérieurement au sanctuaire en dur ?

La prospection électrique par mesure de résistivité est la meilleure méthode à employer ici pour répondre à ces questions.

Ajoutons que l'on obtiendra quelques informations sur l'état de conservation du monument et plus précisément on pourra comparer l'état des différentes parties entre elles. On recueillera aussi inévitablement des informations sur les éventuelles hétérogénéités du substrat.

A2. LE TERRAIN

LE SUBSTRAT

Le substrat est constitué de terrains sédimentaires d'âge protérozoïque, des schistes briovériens ou phyllades de saint-Lô, comprenant des schistes argileux bleuâtres souvent micacés (carte géologique à 1/80 000). A l'exception vraisemblable des bas de pente ils ne sont pas recouverts de limons.

TOPOGRAPHIE

le sanctuaire occupe, sur un terrain communal, au sommet d'une vaste colline, un replat en légère déclivité vers l'est. La *cella* campe au sommet de la colline tandis que les galeries-portiques nord et sud se développent sur le replat. La dénivellation entre l'entrée de la cour sacrée du sanctuaire (à l'est) et la *cella* (à l'ouest) est d'environ 5 mètres.

Une maison de maître du 16ème siècle est construite sur la galerie-portique sud dont elle réutilise les murs.

Avec la *cella* et le soubassement de cette ferme, seule l'extrémité nord de la galerie-portique ouest (à laquelle est accolée la *cella*) est visible.

L'emplacement de la galerie-portique ouest est marqué par une dénivellation avec la cour, accentuée en face de la *cella*. De même un relief marque nettement la galerie-portique nord.

A l'ouest de la *cella* le terrain est plat.

On trouve dans la cour une haie de sapins et quelques bouquets d'arbres.

A l'exception de cette haie de sapins aucune limite cadastrale ancienne ou actuelle n'est franchement matérialisée au sol si ce n'est par de très faibles reliefs. Pourtant la surface du monument était autrefois fortement parcellisée, notamment au voisinage immédiat de la ferme du 16ème siècle (figure 1).

B. RESUME DES RESULTATS

On retrouve le plan Fornier du sanctuaire. Si la symétrie globale du plan semble bien respectée, quelques détails diffèrent.

La très bonne lisibilité du plan montre que les structures ont été fortement épierrées. Deux zones au moins doivent être mieux conservées que le reste.

Des anomalies à l'intérieur de la cour nécessitent des sondages d'évaluation pour les identifier.

Une anomalie négative pouvant correspondre à une structure fossoyée est mise en évidence derrière la *cella* dans l'angle nord-ouest de la surface étudiée.

On a mis en évidence un réseau d'anomalies dont la cause est dans le substrat. Il constitue un masque partiel à la lisibilité des anomalies des structures d'origine anthropique.

C. METHODES ET TECHNIQUES DE L'EXPLORATION ELECTRIQUE

La prospection a été effectuée avec le dispositif bipôle CP pour lequel la résistivité apparente R s'exprime par : $R=2.\pi.a.(V/I)$ où "a", choisi égal à 1m, désigne la distance entre les deux électrodes mobiles fixées sur un porte-électrodes, et (V/I) est la valeur indiquée par le résistivimètre. Celui-ci est fixé sur le porte-électrodes, un seul opérateur déplace les électrodes, contrôle la mesure et l'enregistre. A la fin (ou au cours) du chantier les données de mesures sont transférées sur un ordinateur portatif et les résultats bruts immédiatement visualisés.

Ces techniques sont celles qui, en l'état de la recherche, présentent les meilleures performances théoriques (profondeur d'investigation et pouvoir de résolution horizontal) et pratiques (grandes maniabilité et rapidité en mode manuel).

La surface fut prospectée avec $a=1m$ et une mesure pour $1,5m^2$.

Ces travaux furent réalisés du 23 au 28 juin 1995 par beau temps.

D. RESULTATS

La résistivité varie beaucoup, signe d'une grande hétérogénéité des matériaux ou des teneurs en eau dans le premier mètre sous la surface, et aussi signe d'une grande richesse d'informations. Les valeurs les plus faibles sont de 50 ohm.m et les plus élevées atteignent plus de 400 ohm.m.

Présentation des résultats :

- Trois cartes au format A3 :

* Deux cartes partielles servent de référence, très détaillées : Haut-Bécherel ouest et Haut-Bécherel est, sur lesquelles aucun signe n'a été reporté,

* Une carte complète moins détaillée à laquelle on se référera pour la désignation des anomalies.

- D'autres cartes et profils permettent de visualiser certains aspects particuliers.

- Le plan Fornier sert de support à la numérotation, de 1 à 27, des murs et des salles (figure 2).

Lorsqu'une anomalie correspond nettement à une structure du plan Fornier on lui attribue le même numéro. Les autres anomalies sont repérées par des lettres.

En milieu gallo-romain le mode usuel d'interprétation des données électriques consiste à repérer d'abord les limites des zones de résistivité élevée (correspondant aux constructions en pierres) généralement caractérisées par des lignes droites et une géométrie simple. On peut y trouver aussi des anomalies de structures en creux.

Les structures d'origine géologique se superposent à ces anomalies et constituent un masque partiel.

S'ajoutent éventuellement des variations de résistivité d'origine culturelle et d'origine parcellaire.

D1. LE SANCTUAIRE

On compare les résultats de résistivité au plan Fornier.

D1-1 LES MURS DES GALERIES-PORTIQUES

On a tracé des traits (figure 6) sur les anomalies positives qui sont les signatures des murs 1 à 6 des galeries-portiques et du mur 7 fermant la cour à l'est (pour plus de détails sur les anomalies on se reportera aux deux cartes A3).

Le mur 1 est en limite extérieure de l'emprise de la prospection.

Le mur 2 apparaît sur toute sa longueur, son anomalie devient plus forte quand on se rapproche de l'axe du sanctuaire.

Le mur 3, dans la partie qui ne sert pas de soubassement à la maison, n'est pas détecté entre Y=80m et sa jonction avec le mur 2 alors que la jonction du mur 4 avec le mur 2 est visible (bien que faible).

Le mur 4 apparaît sur toute sa longueur mais avec quelques lacunes. Il est longé de Y=50m à Y=80m d'une zone de résistivité plus faible qui fait penser à un fossé creusé très près du mur côté cour et comblé de matériaux fins. Notons cependant que cette apparente anomalie n'est peut-être simplement qu'une zone de valeur moyenne située entre deux anomalies positives : celle du mur 4 et l'anomalie I3.

Le mur 5 est détecté sur toute sa longueur mais inégalement. Son anomalie présente un décalage de 1m vers le nord à la jonction avec la salle 16.

Le mur 6 est détecté sur toute sa longueur avec des lacunes.

Les espaces situés entre les murs des galeries-portiques ouest et nord sont vides d'anomalies positives indiquant qu'en l'état actuel le remplissage entre ces murs est constitué de matériaux meubles.

Sur le plan Fornier, le mur 7 est interrompu entre les galeries-portiques. On trouve le même résultat mais on observe des prolongements très ténus jusqu'à approximativement 6 m de part et d'autre de l'axe du sanctuaire (voir aussi figure 12). Le mur 7 est aussi net là où il longe la salle 16 (gradient élevé). On l'observe très bien entre les salles 21 et 24 et de façon ténue mais certaine à son extrémité sud.

La distance entre les anomalies des murs 5 et 6 est de 6m environ, en accord avec le plan Fornier. Par contre on trouve que l'anomalie du mur 4 est plus éloignée de l'axe que celle du mur 6, de 2m au moins.

Si la symétrie du sanctuaire est rigoureusement respectée ceci signifie que le maximum de l'anomalie du mur peut être décalée de un mètre par rapport à l'axe du mur et que les deux erreurs s'ajoutent. Compte tenu de l'écart entre les mesures (1m dans la direction concernée) ceci ne semble possible que si les restes ont été épierrés de façon très dissymétrique ou bien si des restes de démolition décalent l'anomalie par rapport à l'axe du mur.

D1-2 LES SALLES

Les salles 8, 10 et 15 ne sont pas dans l'emprise de la prospection. La salle 11 est en limite, son mur est semble situé sous un petit bosquet qui a interdit les mesures.

Il est possible que l'anomalie positive 9 soit la signature de l'angle nord-ouest de la salle 9.

L'espace 12 est très nettement délimité mais les prolongements vers l'est (du plan Fornier) des deux murs perpendiculaires à la galerie-portique n'apparaissent pas.

La salle 14 est détectée avec une grande netteté. Ce sont les deux angles extérieurs qui donnent les anomalies les plus élevées.

Le bâtiment de l'extrémité est de la galerie-portique nord ne peut pas être apprécié dans son ensemble à cause de la fouille. Cependant le grand vide de la salle 16 et le petit vide de la salle 17 sont très nets. Le mur ouest qui borde la salle 16 est détecté ; on a trouvé son prolongement sur 2m dans le champ voisin.

L'image du mur qui sépare 17 et 18 est très élargie et un massif de résistivité coïncide avec le massif de maçonnerie 13N du plan Fornier.

Un massif de résistivité élevée coïncide aussi avec le prolongement du mur 6 au niveau de la salle 20.

Le bâtiment de l'extrémité est de la galerie-portique sud est très visible. Un massif rectangulaire de résistivité très élevée coïncide avec la salle 22, l'espace 23 et le massif 13S. Il y a donc ici un puissant massif en pierre. Cette structure est séparée du mur 4 par un étroit espace vide mais paraît en contact avec le mur 7. La salle 24 semble correspondre à un vide et la salle 25 à un massif de pierres. Le mur sud de la salle 21 se présente par une anomalie très faible mais certaine qui se raccorde à l'anomalie aussi faible du mur 7 (figure 12). Il n'y a pas d'anomalie correspondant à la maçonnerie 27.

L'intersection du mur ouest de la salle 21 avec le mur 4 semble située à $Y=35m$ alors que l'intersection symétrique dans le bâtiment nord est plutôt à $Y=32m$.

D1-3 LA CELLA

De fortes valeurs de résistivité l'entourent à l'ouest, signature probable d'un sol ou support de sol assez épais de la salle 26. On ne voit pas d'indices des murs de cette salle. Ceci ne signifie pas qu'il soient absents car l'ensemble -mur+support du sol épais- peut être indiscernable ; par contre la limite extérieure elle peut apparaître nettement par un gradient élevé. Ainsi le mur ouest de la salle 26 serait ici à environ $Y=120m$ et le mur nord à environ $X=10m$ (dans l'hypothèse où il n'y aurait eu que peu d'épierrément).

D1-4 LA PARTIE CENTRALE DE LA COUR

On remarque qu'au voisinage des anomalies J, H4 et H3 les variations de résistivité sont irrégulières alors qu'ailleurs, à l'intérieur de la cour, les variations sont plutôt régulières apparemment imposées par les effets du substrat (voir aussi figure 7 et figure 15 la coupe $Y=42m$ entre $-10m$ et $+10m$). Nous n'avons rien constaté à la prise de mesure qui explique ces irrégularités.

Il n'y a pas dans toute la cour d'anomalie qui soit la signature évidente d'un bassin.

Notons que l'anomalie (ponctuelle) d'un puits dépend beaucoup de la nature du comblement superficiel. Pour un comblement en pierres H3 (situé sur l'axe) peut être candidat. Pour un comblement par des matériaux fins on peut penser aux anomalies négatives telles celles qui sont situées près de H3.

D1-5 SUR L'ETAT DES VESTIGES ENFOUIS

Lorsque les murs et les salles apparaissent très nettement en résistivité cela signifie que presque toutes les pierres du site ont été récupérées et qu'il ne reste que les bases des maçonneries. Un site gallo-romain est donc généralement plus riche en informations archéologiques lorsque l'image électrique est empâtée et moins lisible.

Si on observe comme c'est le cas ici des anomalies rectilignes peu intenses et souvent interrompues, ceci signifie que les murs qu'elles révèlent sont lacunaires et donc fortement épierrés par récupération.

Dans le contexte présent, des anomalies positives intenses peuvent avoir plusieurs significations : massif de pierres (maçonnées ou non) de faible épaisseur proche de la surface ou massif de pierres plus épais mais plus éloigné de la surface. Faire la différence entre les deux nécessiterait des mesures à plusieurs profondeurs d'investigation.

Compte-tenu de ceci il semble que le mur 6 soit en moins bon état que le mur 5, que le mur 3 ait disparu (hors de la maison). Le mur 4 pourrait être dans un état voisin du mur 6.

Les murs en meilleur état (ou plus larges ou plus épais) seraient le mur 2 de part et d'autre de l'espace 12 et les deux parties du mur 7 proches des galeries-portiques.

En limite de prospection l'allure des courbes suggère que le mur 1 présenterait une anomalie importante au moins jusqu'à 15m de part et d'autre de l'axe du sanctuaire (en fait lorsqu'il jouxte la *cella*).

Globalement l'ensemble des constructions qui terminent la galerie-portique sud semble dans le même état que l'ensemble symétrique au nord. Cependant le massif situé à la place de la salle 22 est plus important en dimensions et probablement en épaisseur que son symétrique. Au contraire, le massif situé vers la salle 25 paraît moins important que son symétrique.

REMARQUE : *L'interprétation a été guidée par le plan Fornier. Si celui-ci n'avait pas existé (ni les sept sondages de 1990) le géophysicien aurait-il pu reconstituer le plan du sanctuaire?*

La réponse est oui. On aurait détecté sans ambiguïté : les murs 5 et 6 de la galerie-portique nord et la salle 14, le mur 4 de la galerie-portique sud, le mur 2 et l'espace 12 de la galerie-portique ouest. On aurait indiqué les bâtiments qui terminent à l'est les galeries-portiques sud et nord et on aurait remarqué leurs structurations intérieures voisines mais apparemment différentes. Les autres anomalies (ci-après) auraient évidemment compliqué l'interprétation mais il ne fait aucun doute que la symétrie générale du sanctuaire aurait été perçue.

D2. LES AUTRES ANOMALIES

A ce stade, l'interprétation ne tenait pas compte des variations globales de la résistivité sur l'ensemble de la surface prospectée. On y regarde maintenant de plus près.

D2-1 LA COUR

On remarque d'abord que la résistivité moyenne est la plus élevée dans le quart nord-est et la plus faible dans le quart sud-est. Une limite très nette se trouve associée à l'anomalie H, presque confondue avec l'axe $X=0m$ (figure 8).

Les anomalies A, B, C et D qui sont les plus intenses (figure 9) ont une orientation approximativement nord-est/sud-ouest, très différente des directions du sanctuaire. Autres signes distinctifs : elles sont larges, irrégulières et s'estompent vers le sud-ouest. Ces caractères sont souvent l'indication d'une origine géologique.

Pour le vérifier, A. Provost a réalisé un sondage d'une dizaine de mètres de longueur le long de la ligne $X=25m$ au niveau des variations dues à l'anomalie D. Une corrélation entre faible et forte résistivités et l'allure du substrat schisteux (situé à profondeur constante) était très nette (apparemment substrat altéré et non altéré, c.f. description de ce sondage dans le rapport de A. Provost).

On en déduit avec certitude l'attribution de l'anomalie D, et donc très probablement des anomalies A, B et C, à des variations de la résistivité du substrat et non à des variations de résistivité ou d'épaisseur du recouvrement (hypothèse valable *a priori* pour cette zone seulement).

Avec $R>130$ (figure 10) on constate que ces anomalies sont les sommets d'un ensemble plus vaste qui accroît les résistivités du quart nord-est. Ceci est bien visualisé sur les coupes 1 et 2 de la figure 14 et sur les coupes $Y=42m$ et $X=15m$ de la figure 15.

La carte $R>110$ (figure 11) suggère que E et G sont des prolongements vers le sud-ouest de ce réseau d'anomalies dont l'origine est dans le substrat.

L'anomalie positive F près du mur 2 ne correspond pas à une structure du plan Fornier.

Elle présente en partie l'orientation nord-est/sud-ouest et pourrait faire partie du réseau des anomalies à cause géologique.

Mais elle est intense et très localisée ce qui n'est pas en accord avec l'observation de l'atténuation des anomalies d'origine géologique en allant vers le sud-ouest. Malgré son intensité elle ne relève pas les valeurs de la résistivité entre les murs 1 et 2 (alors qu'il est très net que l'effet géologique soulève les valeurs de la résistivité entre les murs 5 et 6, figures 10 et 11). Par ailleurs elle semble se raccorder perpendiculairement au mur 2.

Pour ces raisons nous supposons que l'anomalie F a deux causes :

- une faible composante d'origine géologique (qui fait apparaître l'orientation nord-est/sud-ouest)
- une composante plus intense globalement rectangulaire de même orientation que le mur 2 et située contre lui (figure 15 coupe $X=-15m$).

L'anomalie positive I1-I2 longe l'allée de sapin (Pa de la figure 1) dont elle est séparée par une anomalie négative au moins dans la moitié est. Cette anomalie négative fait penser à un fossé situé au pied de la haie actuelle comblé de matériaux fins et (ou) organiques. I1-I2 n'a pas exactement la direction du réseau des anomalies d'origine géologique mais c'est peut-être une illusion créée par la présence du fossé.

I2 et I3 forment peut-être une seule anomalie partagée par la haie.

L'anomalie J pourrait souligner avec H3 et le bosquet d'arbres intermédiaire les restes d'une limite cadastrale ancienne (notée Pc sur la figure 1).

L'anomalie positive H1-H2 est particulièrement remarquable. Longue et étroite elle est en léger biais par rapport à l'axe, au plus à 2m de lui et semble le rejoindre vers H3.

De plus elle constitue une limite entre des résistivités de niveaux différents : faibles au sud et plus élevées au nord (figure 12 et coupes 1 et 2 de la figure 14).

Avec H3, H4, H5 et H6 elle constitue une ligne qui suit l'axe jusqu'à l'espace 12. Mais cette ligne n'a peut être aucun sens car H6 peut être considérée comme un prolongement de F, H5 comme un prolongement de G et H3 comme un prolongement de A ou de limite cadastrale Pc.

Une limite cadastrale ancienne (notée Pb sur la figure 1) longe l'axe dans sa partie la plus à l'est et remonte vers le sud-ouest où elle croise le mur 2 vers l'anomalie F. H1-H2 peut correspondre à cette limite Pb jusqu'à Y=40m mais au-delà il n'y a plus d'anomalie en coïncidence avec la limite Pb.

Comment est créée une anomalie de limite cadastrale ? On peut imaginer plusieurs possibilités :

1 - la limite était un chemin : le tassement de la terre ou un empiérement crée une anomalie positive.

2 - la limite est un fossé (associé ou non à une haie) :

* le fossé crée l'anomalie positive parce qu'il a été comblé avec des matériaux résistants ici de la pierre ou des déchets de démolition.

* le bourrelet arasé de la haie crée l'anomalie positive, comment ?

3 - la différence de traitement agricole de part et d'autre pourrait être "fossilisée" dans la résistivité, comme ici résistivité faible au sud et résistivité plus élevée au nord. On peut imaginer un mécanisme de cette fossilisation. A l'appui de cette hypothèse la constatation que la zone des plus faibles résistivités est localisée au sud de la limite parcellaire Pb et à l'est de la limite parcellaire Pc, ces deux limites formant un angle droit de sommet (X=0, Y= 40m) et délimitant un champ qui aurait pu être traité différemment des autres situés au nord et à l'ouest...?

On peut aussi émettre l'hypothèse que c'est le substrat qui crée ce décalage de résistivité, par variation de faciès ou par une profondeur différente.

L'effet de profondeur différente du substrat s'accorde avec les données stratigraphiques des sondages de 1990. En effet :

- en S1 et S2 le substrat est à -70cm et la résistivité est "élevée" dans leur voisinage,
- en S3 le substrat est à une profondeur supérieure à 100cm et la résistivité au voisinage est de l'ordre de 80 ohm.m,
- en S5 le substrat est à plus de 180cm et la résistivité du voisinage descend à 60 ohm.m.

Il est tentant de généraliser ces observations ponctuelles et de conclure que les zones où la résistivité est inférieure à 100 ohm.m (environ) correspondent à un recouvrement plus épais. Ceci étant valable pour deux grandes zones : le (petit) quart sud-est avec la limite à angle droit et la zone allongée entre H5-H6 et E. Ailleurs cette hypothèse ne peut qu'être partiellement vraie car il faut la moduler par les variations de résistivité due aux changements de nature du substrat sans variation d'épaisseur.

Un sondage atteignant le substrat à travers l'anomalie H devrait permettre de faire le tri entre ces hypothèses (ou de trouver une autre cause !).

Notons que la limite cadastrale ancienne Pd (figure 1) peut correspondre à la position du mur 7.

Dans l'angle sud-est on a noté K une anomalie positive rectiligne parallèle aux structures du sanctuaire et L une anomalie qui pourrait lui être perpendiculaire.

Dans l'angle nord-est la dénivellation topographique est soulignée par une diminution de la résistivité vers l'est c'est à dire vers le bas (figure 8, en suivant la courbe 95 ohm.m par exemple). Ceci peut s'expliquer par une variation de teneur en eau liée à la topographie sans nécessairement un changement de nature des matériaux. Cette limite est soulignée par l'anomalie positive R superposée à un bouquet d'arbres.

D2-2 AU NORD-OUEST DE LA CELLA

Les données des figures 9, 10 et 11 suggèrent encore un effet naturel prépondérant car la principale anomalie positive O est large et orientée approximativement nord-est/sud-ouest.

En limite nord de la surface prospectée, l'anomalie négative Q légèrement arrondie est par contre complètement discordante (voir aussi la vue 3D de la figure 13). Cette anomalie Q, qui passe sous l'extrémité nord de la galerie-portique ouest et sous le tas de déblais, peut correspondre à un fossé comblé de matériaux fins du sanctuaire antérieur.

L'anomalie positive rectiligne P pourrait être artificielle car elle est bien étroite ; elle est nette en limite de parcelle, elle s'estompe un peu ensuite mais on peut la suivre jusqu'au point (X=16m, Y=116m).

Autre hypothèse... O et P font partie de la même anomalie positive d'origine naturelle qui a ensuite été sectionnée par un fossé qui correspond à l'anomalie négative qui sépare O et P.

E. CONCLUSIONS

Cette prospection a fourni une très grande quantité de données mais il aurait été possible d'en savoir plus ou avec davantage de sûreté.

Pour cela il aurait fallu réaliser deux autres cartes avec des profondeurs d'investigation différentes (le coût de la prospection aurait été multiplié par 2,5 à 3) :

- avec une profondeur d'investigation plus faible (par exemple avec $a=50\text{cm}$) les structures gallo-romaines superficielles auraient été mieux révélées et avec des positions et des limites plus précises. Les effets du substrat auraient été très atténués, éventuellement éliminés. Pour obtenir ces résultats il aurait fallu réaliser au moins deux fois plus de mesures qu'avec $a=1\text{m}$.

- avec une profondeur d'investigation plus grande ($a=2,5\text{m}$ par exemple, seules les structures les plus importantes en masse du sanctuaire apparaîtraient et les grandes variations de l'effet du substrat seraient bien mises en évidence.

La comparaison des trois cartes aurait été d'une très grande richesse informative. Notons que les pseudo-sections sont des moyens de comparaison en profondeur mais seulement sur une ligne.

Notre choix de $a=1\text{m}$ était un compromis (que nous pensons réussi) pour essayer de tout détecter.

REMARQUES IMPORTANTES POUR L'INTELLIGIBILITE DU TEXTE

Ce texte est écrit à l'intention des archéologues par un géophysicien spécialisé en archéologie. Nous sommes au cœur d'une activité interdisciplinaire dont on sait qu'elle demande de la part de chacun des efforts supplémentaires d'écoute du partenaire.

Les quelques précisions qui suivent devraient faciliter la compréhension du texte en rappelant en même temps l'état d'esprit dans lequel il est écrit.

1.

On invite le lecteur à prendre connaissance, si nécessaire, des termes techniques du glossaire, souvent utilisés dans le texte.

La prospection géophysique révèle un aspect (celui qui dépend des contrastes des propriétés physiques mises en jeu) de l'état actuel du terrain.

Si l'ensemble des données préalables à la prospection et des données de la prospection permettent de faire des hypothèses solides sur l'état initial des structures, alors les résultats de la prospection fournissent des indications sur l'état de conservation de ces structures.

Pour les structures bien localisées nous donnons le même nom à l'anomalie et à la structure qui cause cette anomalie. On parle selon le cas de l'anomalie X ou de la structure archéologique ou géologique X.

Si l'anomalie X peut être parfaitement décrite, par contre la structure X peut ne pas l'être aussi rigoureusement. Par exemple si les dimensions latérales d'une anomalie sont définies et mesurables celles de la structure qui en est la cause ne le sont pas avec une aussi bonne précision.

Une anomalie perçue comme unique peut correspondre à plusieurs structures rapprochées, latéralement ou en profondeur.

2.

Les résultats sont représentés par des profils ou par des cartes en 2D ou des figures en 3D. Ces dernières n'apportent pas d'informations nouvelles par rapport aux figures en 2D ; ce sont surtout des aides à la lecture des cartes.

La description que nous donnons des résultats n'a rien d'absolu. Dans certains cas nous ajoutons des remarques, peut-être inutiles, notre but étant d'attirer l'attention du lecteur, de favoriser chez lui l'apparition d'idées qu'il n'aurait peut-être pas eues autrement.

Le fait que nous ne signalions pas certaines anomalies ne signifie pas, a priori, leur manque d'intérêt ; soit elles ont échappé à notre attention, soit nous n'avons pas estimé devoir faire de commentaires.

3.

les structures découvertes sont décrites au mieux en termes physiques (contraste de la grandeur physique, dimensions, éventuellement profondeur d'enfouissement) ; on suggère quelquefois la nature possible des matériaux et notre interprétation de géophysicien s'arrête ici.

Tout comme pour les applications en recherche pétrolière ou dans le génie civil les données géophysiques doivent être évaluées (étalonnées). Dans ces deux derniers domaines ce sont des forages d'emplacement bien choisis qui le permettent ; en archéologie ce sont des carottages ou des sondages archéologiques. C'est donc ensuite avec les archéologues responsables de l'étude du site que l'on peut aller plus loin dans les hypothèses et les vérifier ("De la coopération entre partenaires pour les recherches géophysiques de structures archéologiques", M.Martinaud, G.Colmont, Bull. S.P.F., 1989, 10/12, p. 301).

GLOSSAIRE POUR LA PROSPECTION ELECTRIQUE

"a"

Distance entre les électrodes : pour un quadripôle carré c'est le côté du carré, pour le bipôle CP c'est la distance entre les deux électrodes mobiles. Quel que soit le quadripôle, plus la distance entre les électrodes est élevée plus la profondeur d'investigation est grande.

ANOMALIE

En l'absence de structure géologique ou anthropique la résistivité du milieu est (au moins) latéralement uniforme ; il n'y a pas d'anomalie. En présence de structures restreintes à contraste suffisant apparaissent des anomalies, signatures géophysiques de ces structures. On dit qu'une anomalie est positive si les valeurs de résistivité y sont supérieures à la moyenne de celles du milieu environnant. Dans le cas contraire l'anomalie est dite négative.

BIPOLE CP

Quadripôle pour lequel deux électrodes, l'une de courant et l'autre de potentiel, sont mobiles. Les deux autres électrodes sont fixes, éloignées entre elles et éloignées du point de mesure.

CARTE D'ISOVALEURS

Carte représentant les variations d'une grandeur dans un plan de la même façon que l'on représente les variations d'altitude sur une carte IGN. La représentation classique est en courbes de niveau mais on utilise aussi d'autres graphismes. En prospection électrique cette carte peut représenter un plan horizontal mais aussi un plan vertical, on l'appelle alors pseudo-section.

CARTE HORIZONTALE DE RESISTIVITE

C'est une présentation correspondant à des mesures enregistrées sur la surface du terrain avec une maille régulière et un dispositif de configuration fixe. C'est donc une carte représentant les isovaleurs pour une profondeur d'investigation que l'on peut considérer constante en première approximation.

Présentations possibles :

- standard en 2D : carte de résistivité (courbes d'isovaleurs de la résistivité apparente ou (et) densité de gris),
- présentation en 3 D (la résistivité apparaît en relief, aide à la visualisation),
- présentation par profils (aide à la visualisation).

CONTRASTE

Pour détecter il faut que la structure enfouie cherchée ait sa résistivité propre différente de celle de son environnement. Le contraste est une mesure de cette différence.

MAILLE

Pour la réalisation d'une carte c'est l'indication des distances entre les points de mesure dans les deux directions du plan. Exemple : maille = 1 m x 1,5 m.

PAS

Distance entre deux points de mesure sur un profil. Exemple : p = 1 m.

PROFIL

- 1) Ligne le long de laquelle sont enregistrées des mesures.
- 2) La représentation graphique des variations de la grandeur mesurée le long de cette ligne.

PSEUDO-SECTION

C'est une image verticale, comme une coupe de terrain, des variations de la résistivité apparente en fonction de la profondeur le long d'un profil ; c'est donc une représentation de la stratigraphie de la résistivité.

Ce type d'enregistrement est possible grâce à la propriété des dispositifs de prospection électrique de fournir une information d'origine d'autant plus profonde que l'écartement des électrodes est élevé.

Malheureusement il n'y a pas proportionnalité rigoureuse entre "a" et la profondeur réelle car la profondeur d'investigation dépend aussi des variations de résistivité du milieu rencontré. On ne peut donc pas graduer cette image en fonction de la profondeur réelle mais seulement en fonction d'une "pseudo-profondeur" qui est l'écartement "a" des électrodes.

En conséquence sur les pseudo-sections l'ordre stratigraphique est bien visualisé et les largeurs des structures peuvent être estimées avec une bonne précision. Par contre elles ne permettent pas, dans l'état actuel, de fournir précisément les épaisseurs des couches dont les résistivités sont différentes.

Trois présentations sont possibles comme pour les cartes horizontales.

L'interprétation géophysique d'une pseudo-section ne peut être faite que par un spécialiste.

QUADRIPOLE

Ensemble des quatre électrodes indispensables pour mesurer la résistivité du sol. Deux d'entre elles servent à faire circuler un courant électrique ; les deux autres permettent la mesure d'une différence de potentiel résultant du passage de ce courant. La qualité des résultats et la profondeur d'investigation dépendent de la configuration géométrique choisie. Les quadripôles actuellement les plus employés en archéologie sont le "twin probes" (école anglaise), le quadripôle carré et le bipôle CP et plus rarement le Wenner et le double dipôle.

RESISTIVITE et CONDUCTIVITE

La résistivité est la propriété physique d'un matériau homogène qui caractérise sa résistance au passage du courant électrique. La grandeur inverse est appelée conductivité. L'unité de résistivité est l'ohm.m.

RESISTIVITE APPARENTE

Les constituants du sol étant variés on ne peut pas mesurer leurs résistivités propres. La mesure donne accès à une grandeur globale, appelée résistivité apparente, caractéristique de l'ensemble des constituants situés au voisinage du quadripôle et aussi du quadripôle choisi.

Dans le langage parlé ou écrit habituel de la prospection on omet souvent le terme "apparente".

LEGENDE DES FIGURES

Figure 1

Plan simplifié du sanctuaire dans le contexte cadastral et topographique, avec indications du parcellaire ancien. Document de Alain Provost.

On a ajouté des dénominations (Pa à Pd) aux limites parcellaires antérieures au remembrement.

Figure 2

Plan Fornier (1869) avec numérotation des sondages de 1990 (Document de Alain Provost).

On a ajouté une numérotation des murs et des salles.

Figure 3

Implantation des mesures de la prospection électrique sur le carroyage préalablement installé.

Figures 4 et 5

Cartes de résistivité de référence.

Equidistance des courbes d'isorésistivité : 4 ohm.m.

Figure 6

Carte de résistivité.

Equidistance des courbes d'isorésistivité : 10 ohm.m.

Indication des anomalies (nombres pour les structures gallo-romaines sûres et lettres pour les autres anomalies).

Figure 7

Vue générale des résultats en 3D

Figure 8

$R > 95$ ohm.m

Equidistance : 8 ohm.m.

Implantation des trois coupes présentées sur la figure 14.

Figure 9

$R > 165$ ohm.m

Equidistance : 10 ohm.m.

Figure 10

$R > 130$ ohm.m

Equidistance : 10 ohm.m.

Figure 11

$R > 110$ ohm.m

Equidistance : 10 ohm.m.

Figure 12 : Extrémité est, vue 3D

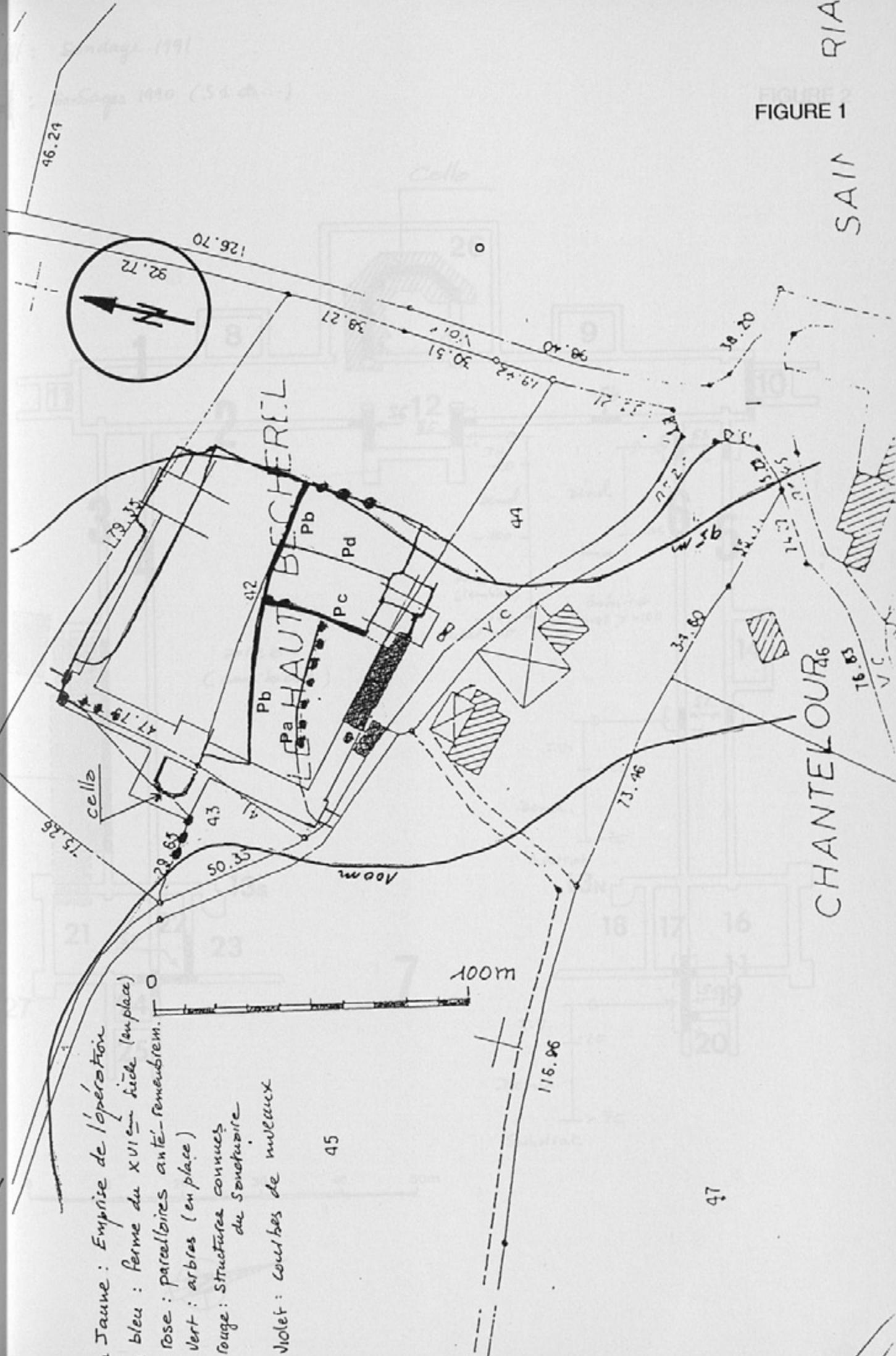
Figure 13 : A l'ouest de la *cella*, vue 3D. $80 < R < 200$ ohm.m.

Figure 14 : Profils notés coupes 1, 2 et 3.

Figure 15 : Quatre profils parallèles aux axes du sanctuaire.

FIGURE 1

RIA
SAIN



en Jaune : Emprise de l'opération
 en bleu : ferme du XVI^{em} siècle (en place)
 en rose : parcelles anti-remembrement
 en vert : arbres (en place)
 en rouge : Structures connues du Sanctuaire
 en violet : courbes de niveau

45

47

CHANTELOUR₆

100m

Noom

LE HAUT BECHEREL

L7B.35

calle

92.72

46.29

126.70

38.27

19.43

98.40

38.20

42

44

95

14.3

16.65

15.26

47.79

43

41

73.46

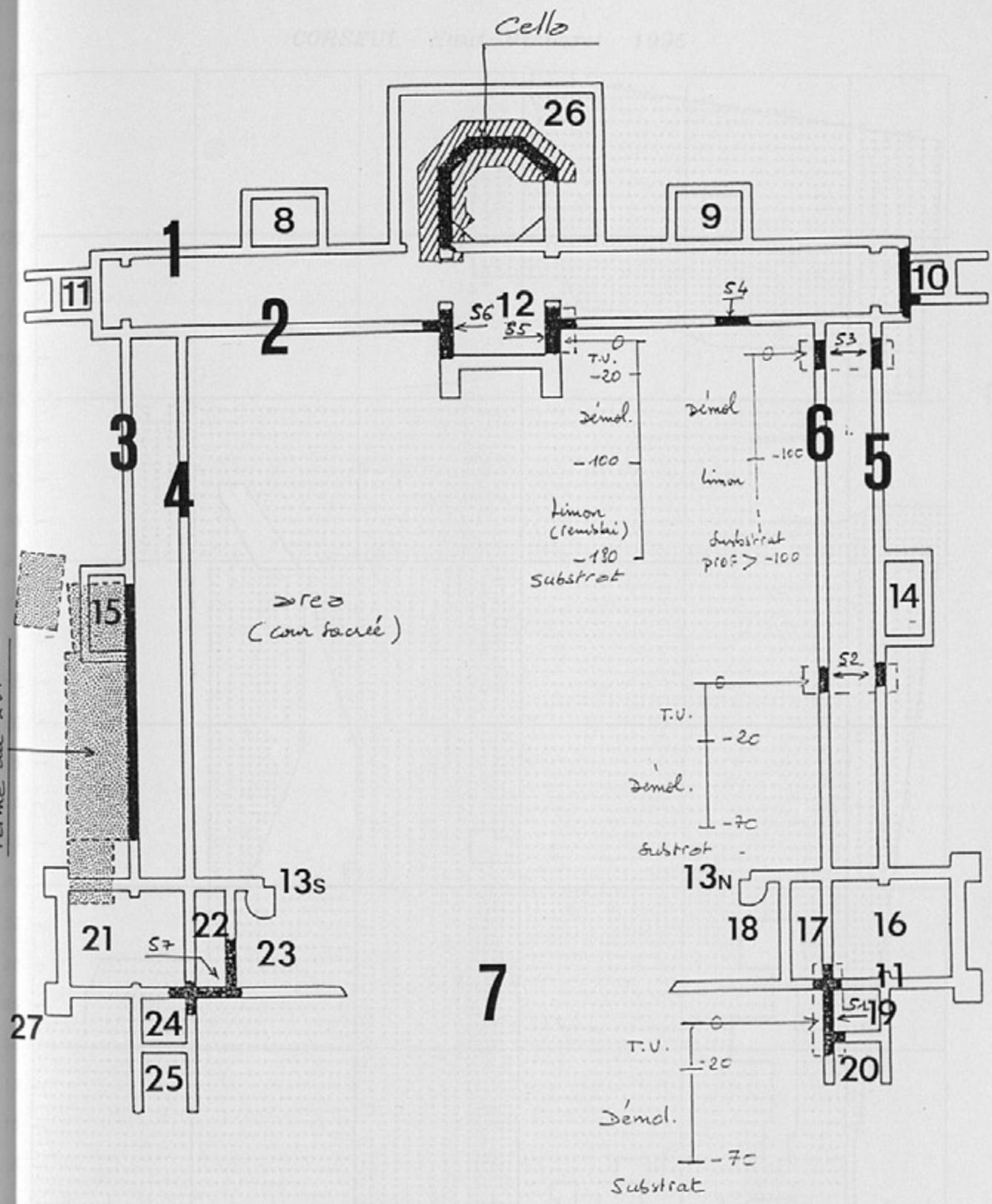
33.80

116.96

/// : Sondage 1991

✦ : sondages 1990 (S1 etc...)

FIGURE 2



ferme du XVIème

FIGURE 3

CORSEUL Haut-Becherel 1995

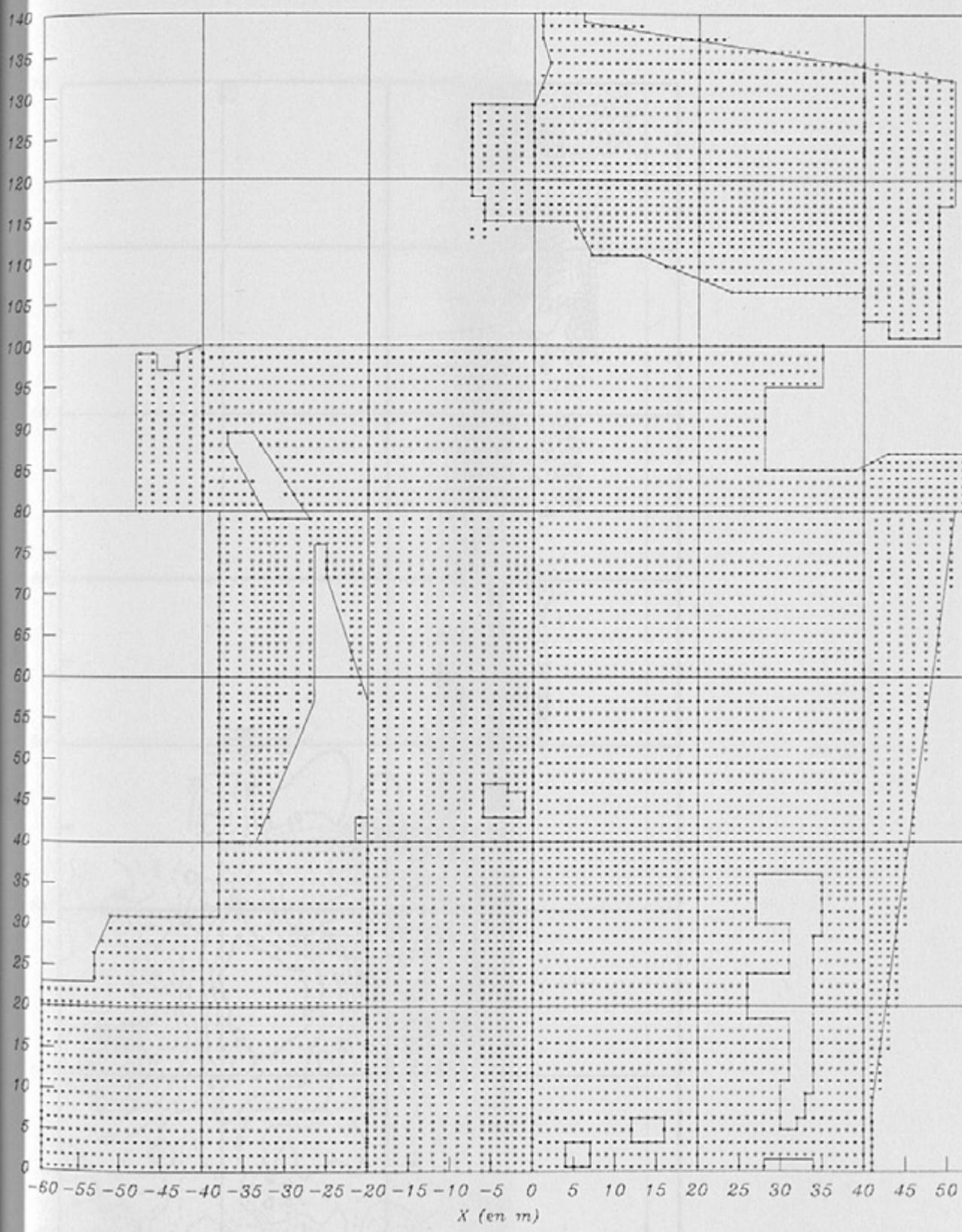


FIGURE 4

CORSEUL HAUT-BECHEREL Est PE 1995

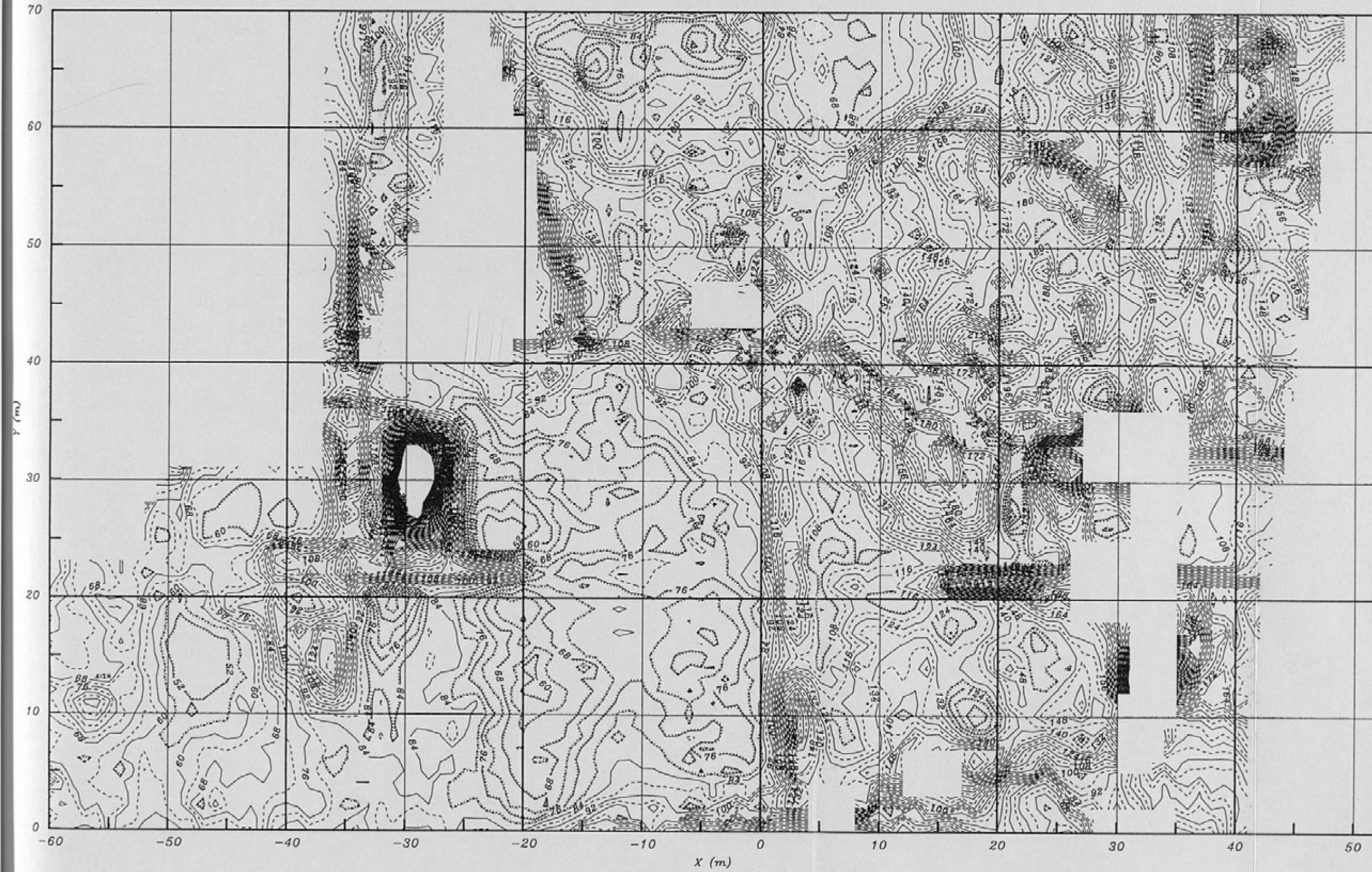
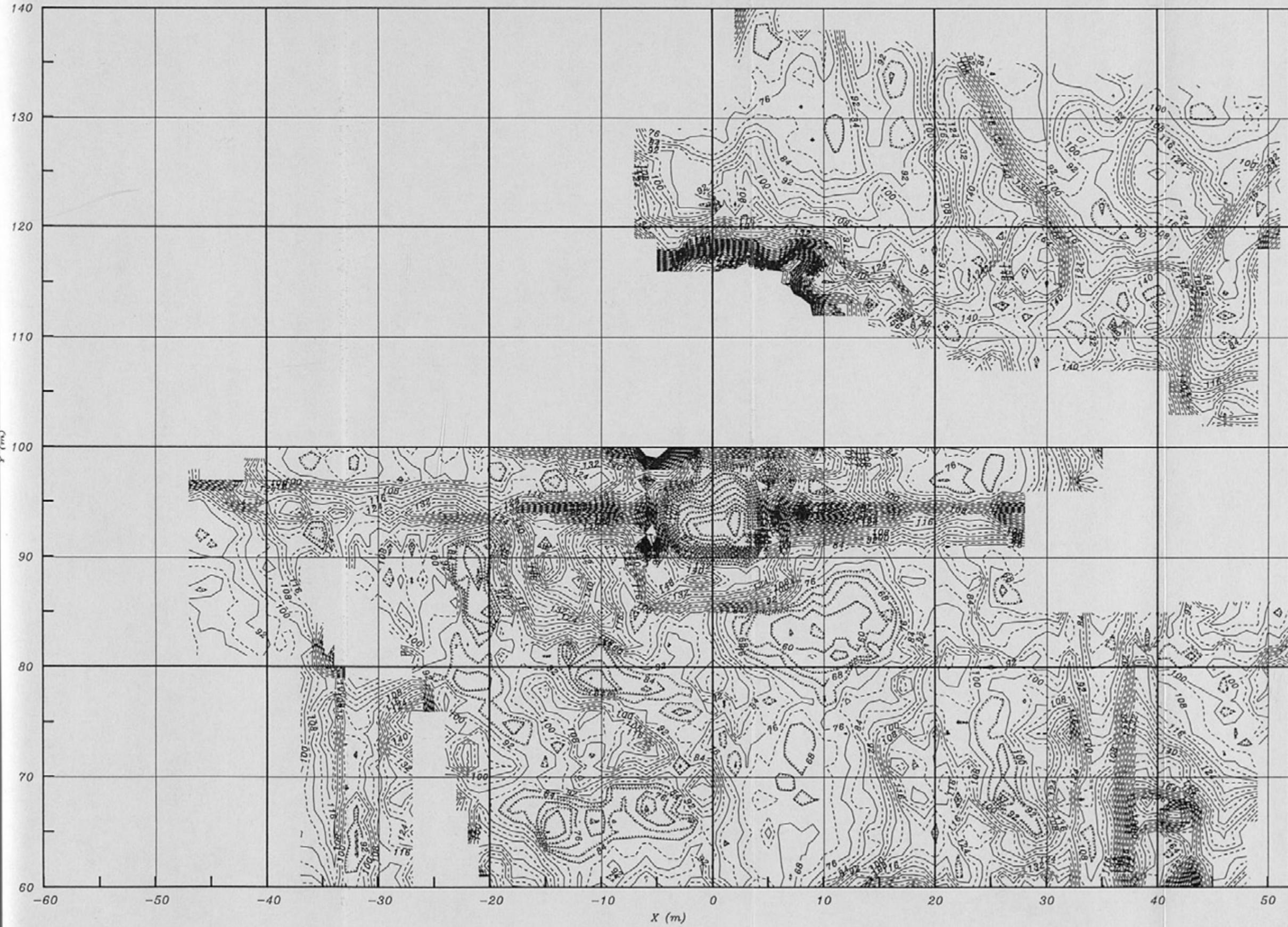


FIGURE 5

CORSEUL HAUT-BECHEREL Ouest PE 1995



CORSEUL HAUT BECHEREL PE 1995

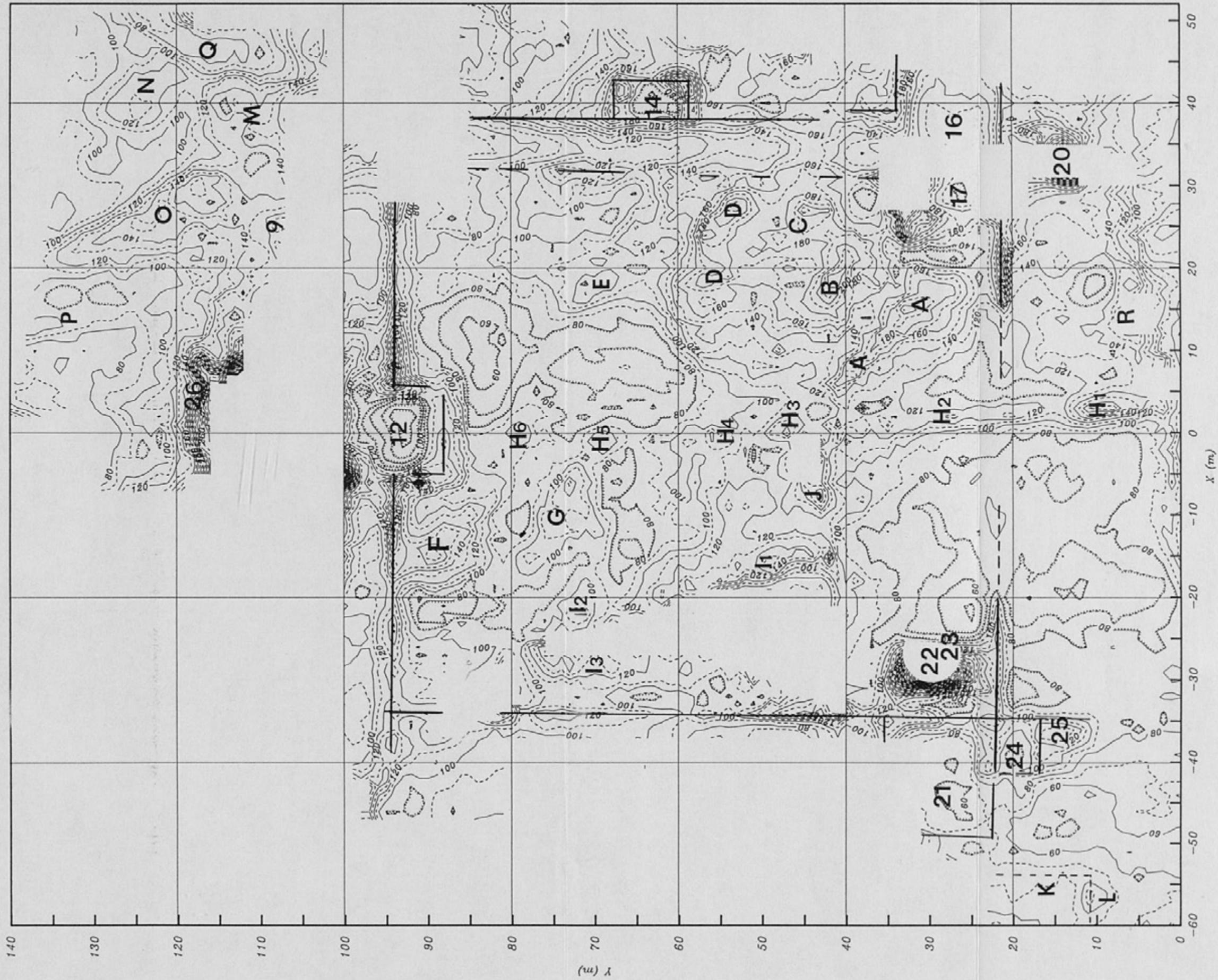
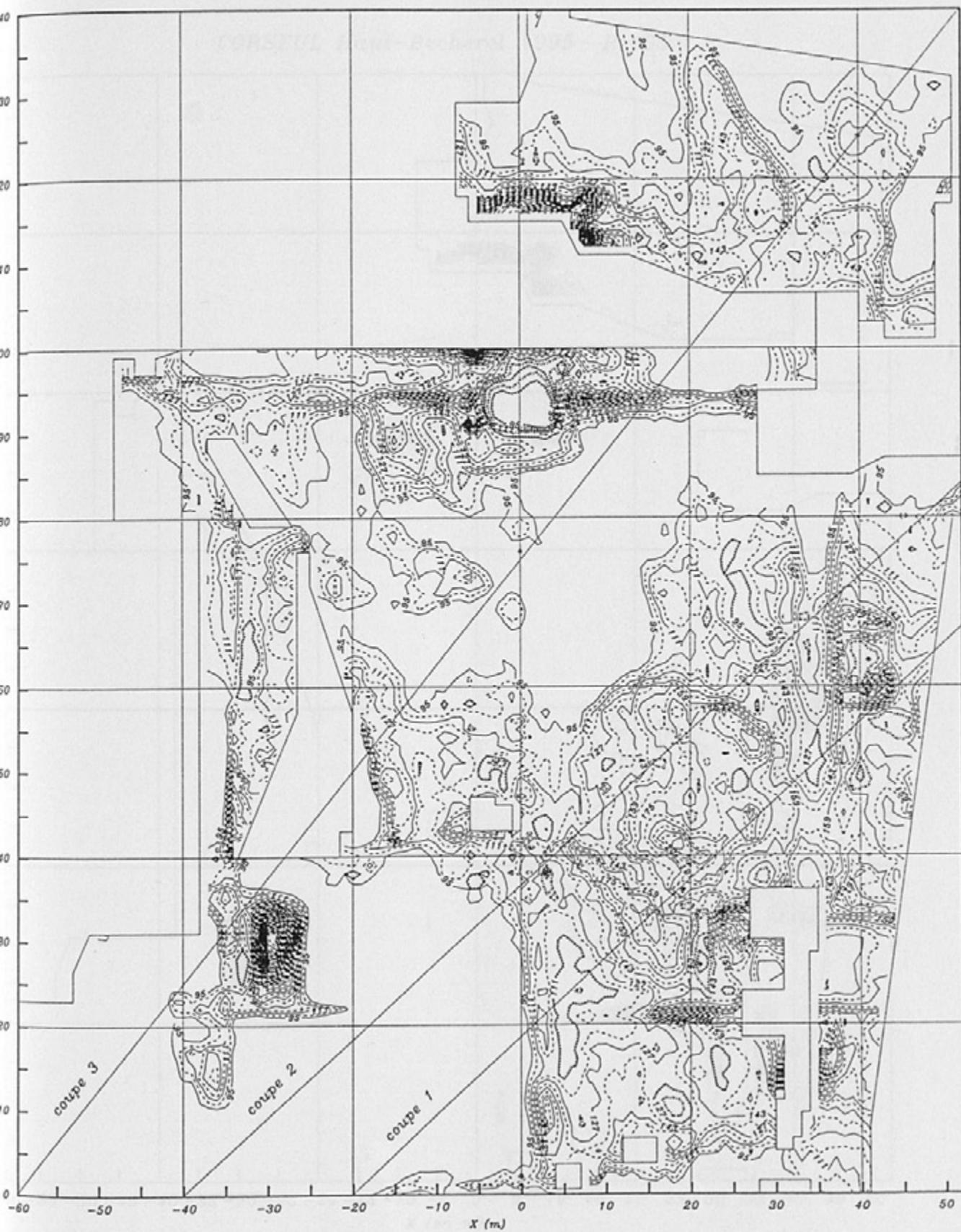


FIGURE 6

FIGURE 8

CORSEUL HAUT BECHEREL PE 1995



CORSEUL Haut-Becherel 1995 $R > 165$

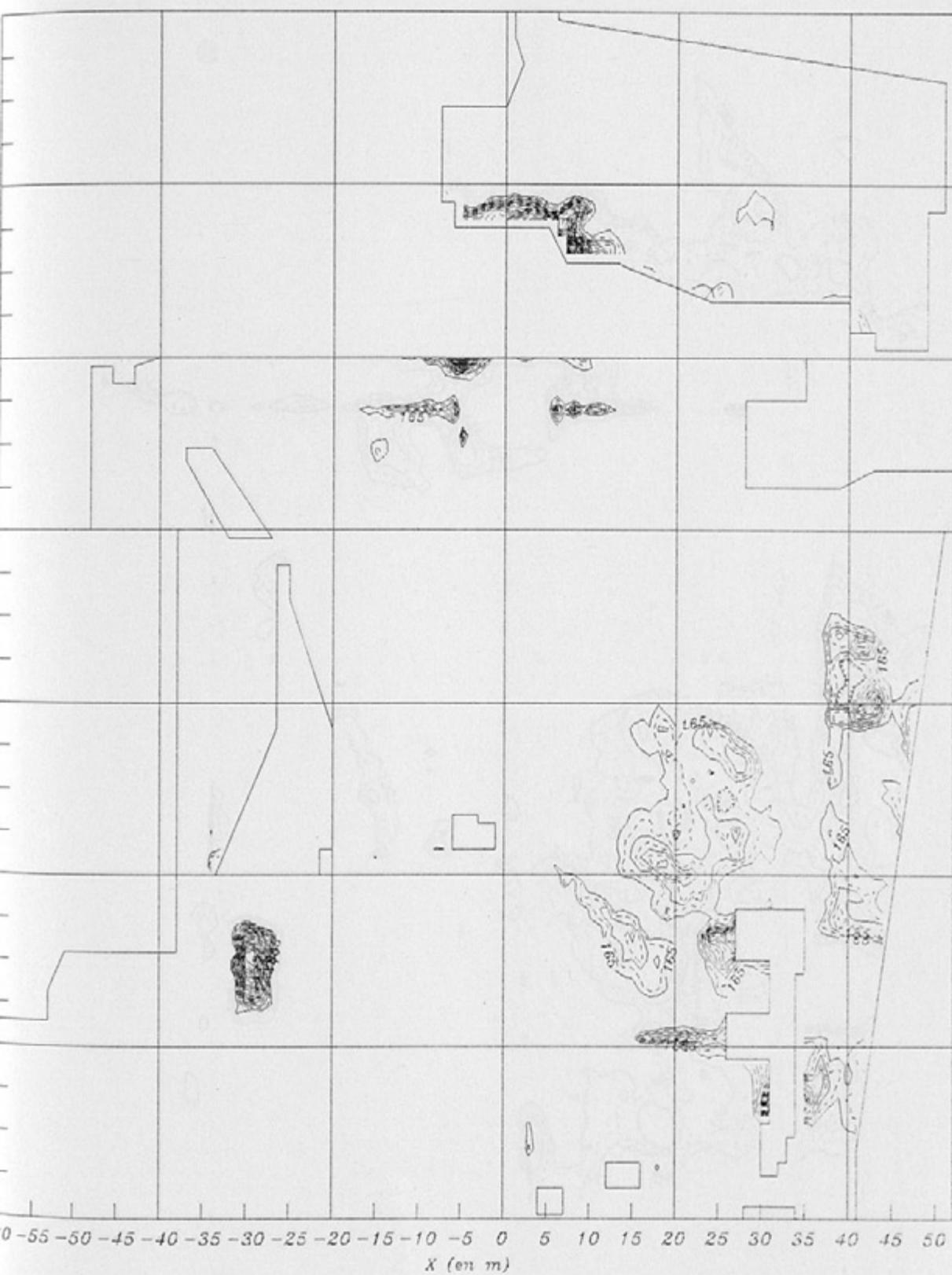
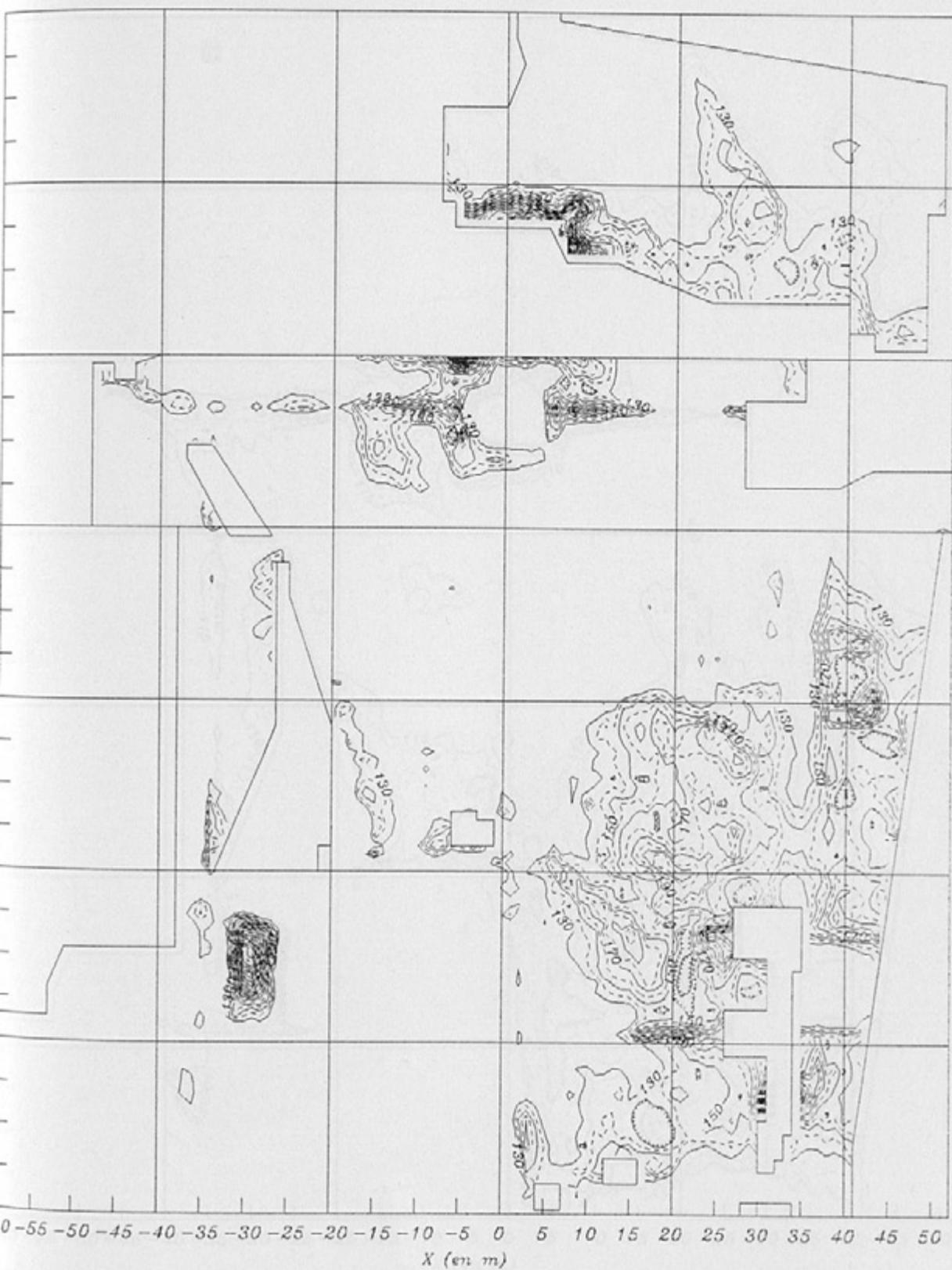


FIGURE 10

CORSEUL Haut-Becherel 1995 $R > 130$



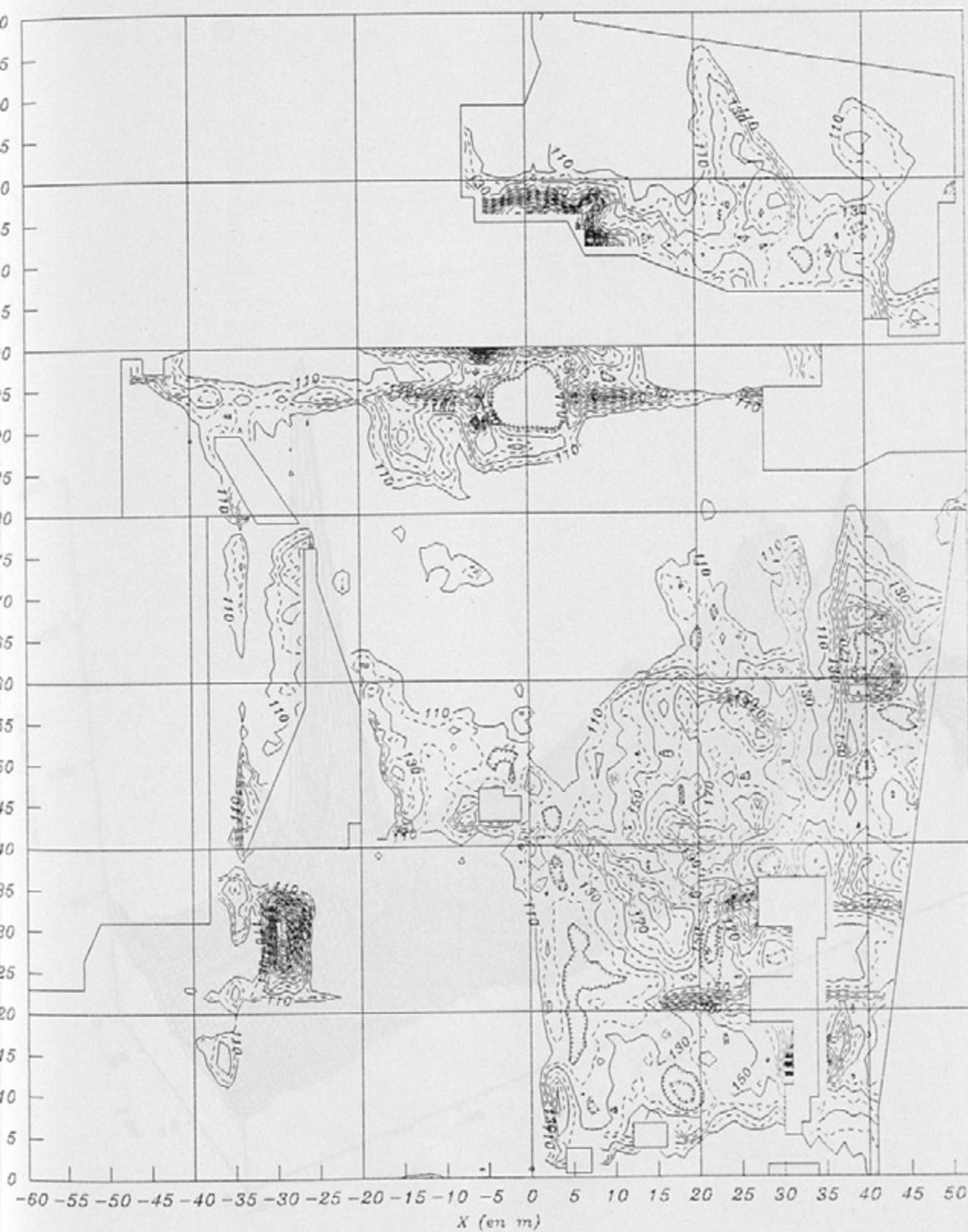
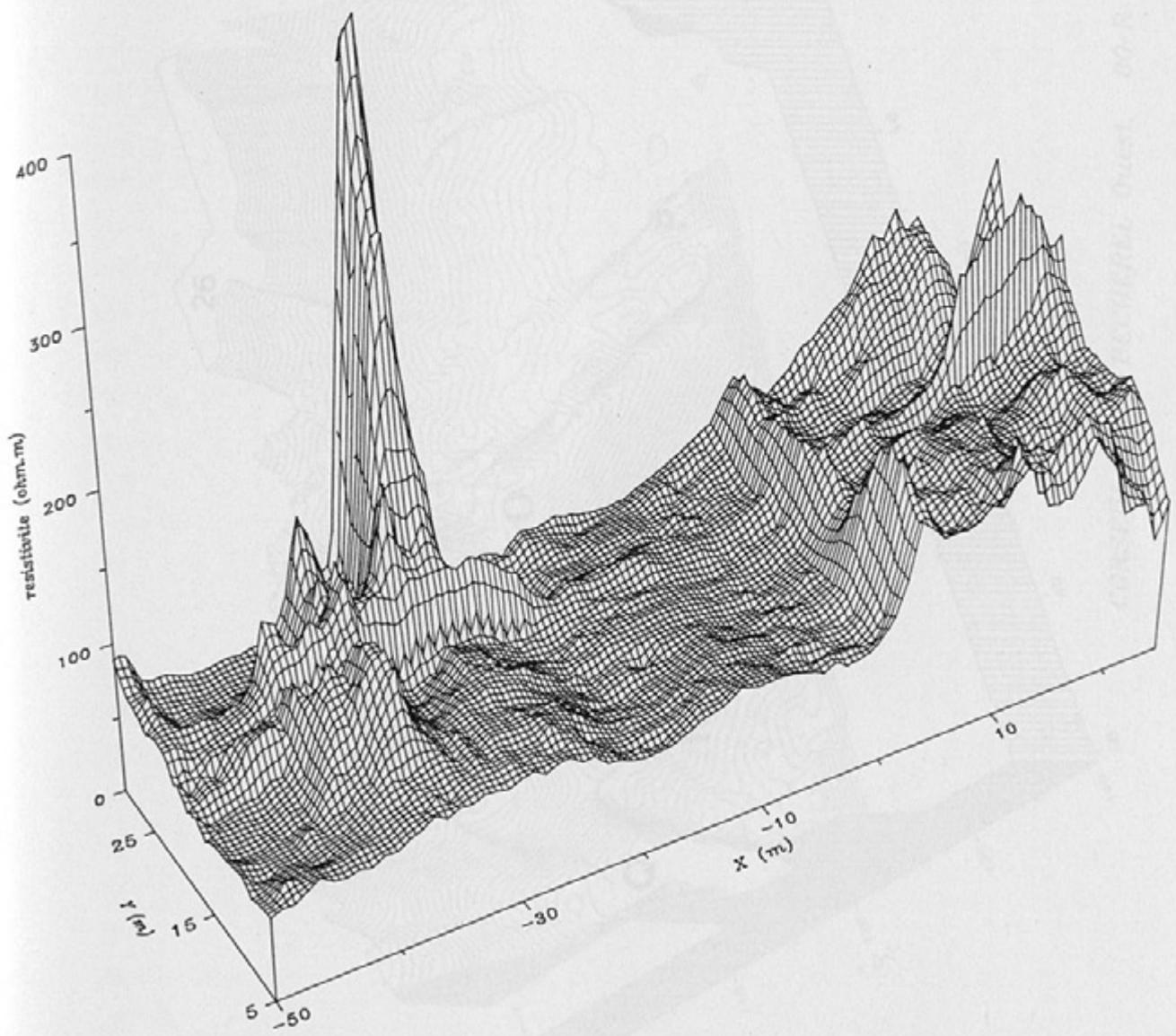
CORSEUL Haut-Becherel 1995 $R > 110$ 

FIGURE 12



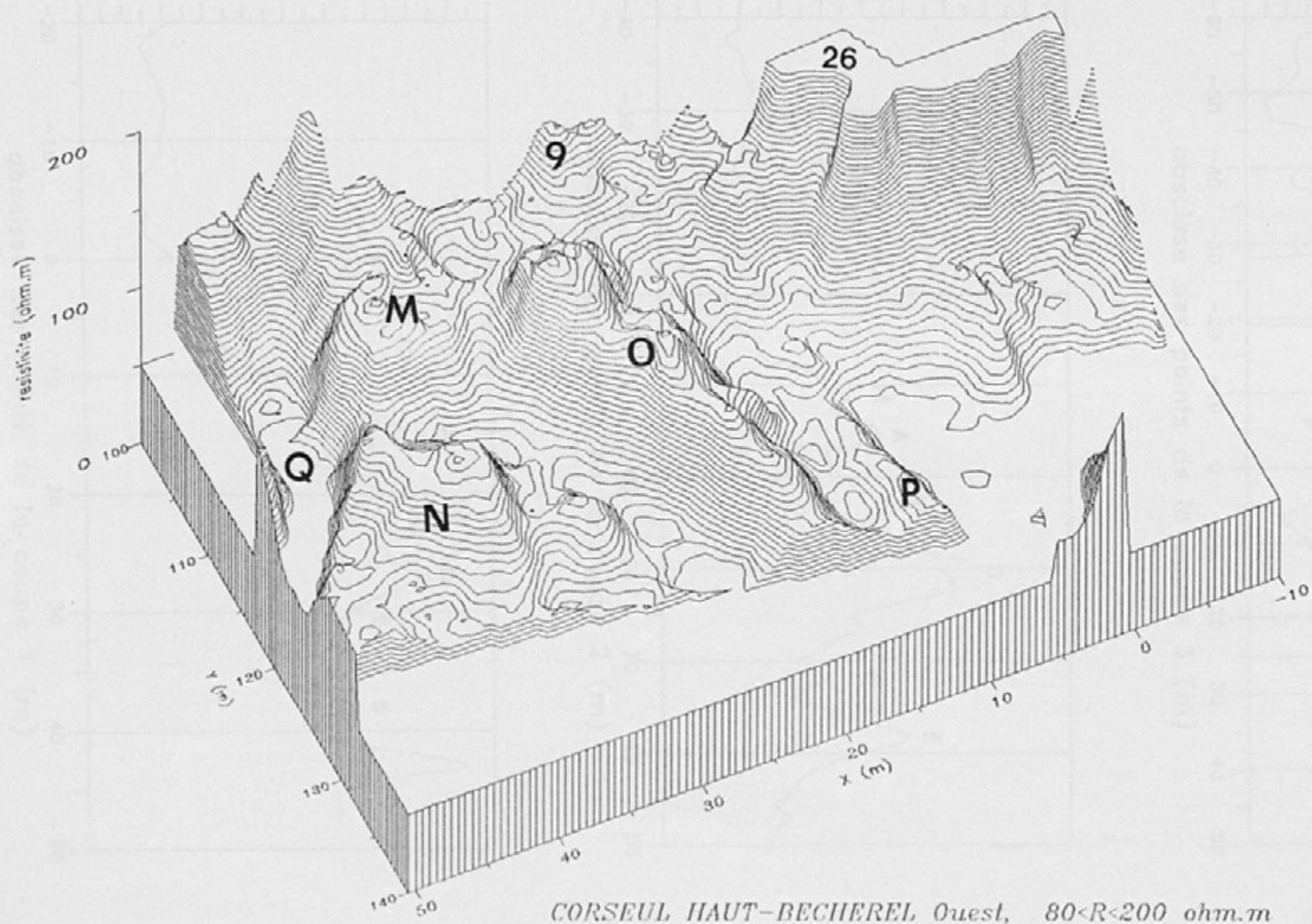


FIGURE 13

